



**Œuvres récupérées
après la Seconde Guerre
mondiale**

confiées à la garde du
Musée national d'art moderne

CNAC Georges POMPIDOU
Service des Archives

présentation des œuvres au public
du 9 au 21 avril 1997

Galerie 27, étage S1
entrée libre

Direction de la Communication
Responsable du Pôle Presse
Carol Rio
tél. 01 44 78 42 16
assistée de Bénédicte Baron
tél. 01 44 78 42 00
fax. 01 44 78 13 02



Direction de la communication

**Présentation des oeuvres récupérées après la Seconde Guerre mondiale
confiées à la garde du Musée national d'art moderne.**

9 avril - 21 avril 1997

Galerie 27

Entrée libre

Le Centre National d'Art et de Culture Georges-Pompidou présente du 9 au 21 avril 1997, les oeuvres récupérées après la Seconde Guerre mondiale confiées à la garde du Musée national d'art moderne.

Au nombre de 39, elles ont été attribuées au Musée national d'art moderne par l'Office des biens privés en vertu de l'ordonnance du 11 avril 1945 et du décret du 30 septembre 1949. Elles sont actuellement conservées au Centre Georges Pompidou, ou en dépôt dans des musées en région.

Sont présentés les oeuvres (de Despiou, Janniot, Gleizes, Léger, Utrillo, Matisse, Laurencin, Moreau, Edgard-Dietz, Friesz, Vlaminck, Marquet, Picasso, Torres-Garcia, Ernst, Foujita, Mauny, Bissière, Picabia, Derain, Dunoyer de Segonzac, Boussingault, Dufy, Peiner) et l'état actuel de la documentation en notre possession sur leur provenance.

Sommaire

Présentation de Jean-Jacques Aillagon

Texte de Didier Schulmann

Liste des oeuvres confiées à la garde du Musée national d'art moderne

Chronologie des événements survenus en France à propos des Collections d'art (1933 - 1954)

Présentation des oeuvres

Liste des visuels disponibles pour la presse

Informations pratiques

C'est le souci de la vérité et de la transparence qui m'a amené, en accord avec le directeur et la conservation du Musée national d'art moderne / Centre de création industrielle, à prendre, au mois de février dernier, l'initiative de présenter au public les oeuvres de la "récupération artistique" confiées à la garde du Musée national d'art moderne.

J'ai la conviction que cette transparence est le seul moyen de couper court à la suspicion, à la rumeur, à la tentation du sensationnel, de mettre un terme à l'oubli et à toute possible complaisance à l'égard de l'iniquité. J'estime qu'il est du devoir de l'établissement public qu'est le Centre Georges Pompidou de permettre à tout un chacun de porter un regard lucide sur ces oeuvres auxquelles l'Histoire a conféré un statut particulier, un destin tragique.

Il convenait, de ce fait, de veiller à ce que l'accrochage lui-même traduise, avec le plus de justesse, cette volonté de voir l'objectivité prendre le pas sur l'émotion - si légitime fut-elle. Aussi, le parti a-t-il été pris de présenter, au regard des oeuvres - classées par ordre alphabétique d'auteur -, toute la documentation qu'il avait été possible de réunir sur leur provenance, et tous les éléments (notamment les photographies du dos des toiles) susceptibles de contribuer à l'établir.

Pour cela, les équipes du Musée national d'art moderne se sont attelées avec ardeur, rigueur et obstination à un considérable travail de recherche, aujourd'hui loin d'être achevé, et qui sera, j'en ai donné l'instruction formelle, poursuivi au cours des prochains mois.

Ce qui est ici montré n'est donc qu'une étape - importante, il est vrai, mais nullement dernière - d'un processus dans lequel le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou a décidé de porter sa part, toute sa part, de responsabilité.

Jean-Jacques Aillagon
Président du Centre National d'Art et de Culture
Georges Pompidou

L'Histoire face aux oeuvres

Présenter les quelques oeuvres du XXème siècle récupérées après la chute du IIIème Reich et dont le Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle assure la garde, exige quelques explications.

Les trente-huit oeuvres* présentées correspondent à un reliquat : ce qui resta, après la vague des restitutions des milliers d'oeuvres spoliées. Ensemble limité, forcément éclectique étant donné ses origines qui correspondent tout à la fois à des oeuvres ayant appartenu à des familles décimées, à des oeuvres non réclamées pour des raisons qui échappent encore, à des oeuvres passées trop ostentatoirement sur le marché noir, à des commandes nazies enfin. Mais, cinquante ans après, ce reliquat porte témoignage de ce que fut la politique des nazis au regard des collections européennes, publiques et privées.

Les conflits n'épargnent pas les oeuvres d'art : bombardements, vandalismes, pillages et incendies accompagnent les prises de guerre. Afin qu'elles y échappent, ceux qui en ont la charge, ou la jouissance, n'auront eu de cesse de les éloigner, de les protéger, de s'en défaire.

Avec la Seconde Guerre mondiale, tout change. Ce dont il convient de prendre la mesure, c'est que ce cadre général qui fut, jusqu'alors, toujours circonstanciel, devient intentionnel : avec Hitler, la guerre inclut, dans ses buts, le pillage artistique. L'organisation de la destruction des juifs d'Europe qui fonde le projet de départ, amène inmanquablement les hitlériens à faire main basse sur les oeuvres d'art, cette action se conjuguant étroitement avec l'éradication de l'« art dégénéré » et la promotion d'« un véritable art allemand » ce, en France, avec l'active coopération des autorités de Vichy.

Dès 1947, Jean Cassou, redevenu depuis peu Directeur du Musée d'Art Moderne, préfaçant un recueil de documents nazis (« Le pillage par les Allemands des oeuvres d'art et des bibliothèques appartenant à des Juifs en France », publié par le Centre de Documentation Juive Contemporaine), développa avec discernement comment la haine pour les juifs et la haine pour les oeuvres, et principalement celles des artistes modernes, étaient, chez les nazis, indissolublement mêlées : *« Sans doute, les ouvrages du génie humain excitaient-ils la cupidité des brigands germaniques, puisque ces ouvrages étaient cotés extrêmement cher. Mais au fond d'eux-mêmes, dans leurs entrailles de bêtes, ils abhorraient la réalité spirituelle dont ce prix était le signe. (...) En fait, tous ces trésors étaient ensorcelés : c'était du juif. D'abord, les Juifs les avaient enfouis sous les flots mélodieux de leurs cavernes. Ensuite, à quoi aboutit l'effort du génie humain dans le domaine plastique ? A l'art dégénéré, à l'art juif. (...) Oui, (le truand boche) abomine ces oeuvres qui sont un signe de Satan, et dont lui, barbare, ne peut comprendre et saisir l'essence. Ici son appétit de profondeur échoue. Et ce n'est pas par hasard qu'il invente tout son système antisémite. Car ce qu'il appelle juif, c'est ce qui lui est inaccessible, ce qui ne peut le satisfaire et lui suffire, (...). »*

Le tableau chronologique réalisé pour le document qui accompagne l'accrochage de ces trente-huit oeuvres, témoigne précisément de la façon dont ce dispositif s'est mis en place : on y distingue les réglementations et les menées antisémites dans leurs retombées sous forme de mesures et d'exactions visant spécifiquement les oeuvres. Dans le terrible jeu de complicité et de renoncement auquel le régime de Vichy s'est prêté, on y voit à quel point la distinction, qui est essentielle en Etat de droit, entre collections publiques et collections privées, ne revêt aucun sens pour les nazis. Il s'y révèle

* Au départ, 60 oeuvres sont portées sur l'inventaire provisoire spécial:

25 peintures, un Mauffra ayant été « reversé » au Musée d'Orsay	=	24 peintures
1 objet d'art (la tapisserie de Peiner)	=	1 objet d'art
11 dessins, un Maillol ayant été « reversé » au Musée d'Orsay	=	10 dessins
14 sculptures, 10 Maillol ayant été « reversées » au Musée d'Orsay	=	<u>4 sculptures</u>
Total	=	39 oeuvres

Une peinture de Friesz, *Tulipes dans un vase*, n'a pas été retrouvée pour le présent accrochage. La recherche se poursuit en vue de sa localisation vraisemblable dans un Musée de province où elle doit être en dépôt.

combien le respect de la propriété privée vole en éclat, dès lors que les collectionneurs sont des juifs, et qu'aucun subterfuge imaginé ne parvient à protéger quoi que ce soit. On y découvre également la lutte que les services nazis mènent entre eux.

Mais cette chronologie met surtout en lumière la voracité des nazis, et de certains de leurs chefs, à considérer la France comme un immense réservoir d'oeuvres d'art, quel que soient leurs statuts. Ainsi, pour Goering et Hitler, il s'agit de se constituer des collections mais également de rassembler le fonds d'oeuvres, quelles que soient leurs provenances, du musée dont Albert Speer a tracé les plans pour Linz.

Dans ce vaste plan de prédation, les oeuvres d'art moderne occupent une position stratégique : honnies par le régime nazi, méprisées par Vichy et peu prisées par les Musées nationaux¹, elles doivent servir de monnaie d'échange. Tout d'abord, parce qu'elles sont aisément accessibles : beaucoup de leurs collectionneurs et de grands marchands des artistes modernes sont juifs. Déchus de la nationalité française s'ils ont été naturalisés depuis peu ou s'ils ont quitté le territoire national, ils n'ont plus capacité à posséder ; leurs biens sont aliénables. Leurs collections seront vite saisies par les services d'Alfred Rosenberg (ERR)², le théoricien du nazisme, épaulés par leurs auxiliaires français du Commissariat aux questions juives.

Le Musée du Jeu de Paume, devenu lieu de stockage des oeuvres spoliées, accueillant des accrochages dédiés aux seules visites de Goering (qui en fera vingt-et-une!) et gare de triage pour les expéditions en Allemagne, comprend une salle (que les nazis eux-mêmes baptisent « Salle des Martyrs ») où sont regroupées les oeuvres modernes. L'intention des nazis, comme en témoigne Rose Valland³, est d'utiliser ces oeuvres afin de procéder à des échanges contre les peintures classiques qu'ils convoitent, abondamment disponibles sur le marché de l'art ou d'acquisition aisée grâce au marché noir. C'est ainsi que des pans entiers ayant appartenu à de prestigieux fonds privés (Rosenberg, Kann, Watson, Bernheim) sont demeurés au Jeu de Paume jusqu'aux derniers jours de l'Occupation. Alors que les Alliés avançaient vers Paris, les nazis se résolurent à charger des centaines d'oeuvres dans le train n°40.044 qui, grâce à l'action conjointe de Rose Valland et de personnels des chemins de fer, fut bloqué en gare d'Aulnay-sous-Bois. Ce seront les premiers biens artistiques à être restitués, après qu'ait été créée en novembre 1944 (mais active dès septembre), une Commission de la Récupération Artistique, qui oeuvrera tant en France qu'en Allemagne, au fur et à mesure que des collectionneurs ou leurs héritiers se présenteront à elle.

Dans ce train, se trouvaient deux oeuvres au moins, aujourd'hui sous la garde du Musée national d'art moderne. Ce sont les deux peintures entrées l'une la première (Gleizes, R 1 P) et l'autre la dernière (Bissière, R 25 P) au sein des MNR XXème siècle, dont on suivra les traces dans les fiches qui leur sont consacrées : celles-ci montrent bien que ces deux oeuvres disposaient alors de provenance bien établies. Pourquoi n'ont-elles pas pu être restituées ? Serait-ce parce que l'identification de leur provenance n'a alors pu bénéficier de l'expérience qu'accumulèrent par la suite les équipes inter-Alliées, confrontées à plusieurs dizaines de milliers d'oeuvres, et qui parvinrent à en restituer l'essentiel ?

Ou bien serait-ce parce que, dans la désorganisation de la Libération, l'inévitable difficulté que l'on eut à mettre en relation les listes que l'on dresse et les stocks que l'on constitue éleva des obstacles que la consultation des documents, aujourd'hui, ne nous permettent pas de mesurer ? La première, le paysage cubiste de Gleizes, est spoliée, en 1940, par les services nazis de l'ERR à Alphonse Kann, marchand-collectionneur réfugié à Londres. Cette peinture figure en 1947 sur une liste d'oeuvres dont A. Kann, demeuré en Angleterre, obtient la restitution mais que, souffrant, il fait maintenir en dépôt dans les Musées nationaux. A. Kann meurt l'année suivante. Ses héritiers, après la remise des oeuvres (où le Gleizes semble ne pas figurer), en remerciement de l'engagement des musées nationaux, consentent une importante donation, comprenant deux sculptures de Matisse au profit du Musée national d'art moderne. On retrouve le Gleizes, à partir de 1949, dans les listes et arrêtés qui

¹ cf « Chronologie des événements survenus en France à propos des collections d'art, 1933-1950 », fin juillet 1940.

l'amènent à être inscrit au sein des MNR. Pour apprécier ce qui s'est passé, il est nécessaire de tenir compte de ce que le travail de recherche qui s'opère maintenant, cinquante ans après les faits, ne bénéficie plus du témoignage de ceux qui avaient ces dizaines de milliers d'oeuvres à traiter, mais s'appuie sur des sources qui n'étaient pas toutes disponibles alors. Ainsi, les listes de l'ERR - quand elles existent -, sont les seuls documents qui mettent explicitement en relation le nom des personnes spoliées avec les listes d'oeuvres et les codes qui permettent d'identifier les collectionneurs. Or ces listes ne seront communiquées par les américains à l'Office des Biens et Intérêts Privés (l'OBIP), qu'en décembre 1953. C'est le cas de ce tableau qui n'existe que sur cette liste avec son titre, sa description, ses codes et le nom de Alphonse Kann.

L'exemple du tableau de Bissière est également très symptomatique de ces situations résiduelles qui apparaissent lorsqu'après avoir traité des milliers d'objets, la machine administrative se grippe, simplement parce qu'un objet ne s'est pas trouvé là où il devait être au moment de son traitement.

Retrouvée dans le train d'Aulnay d'août 1944 et instantanément reconnue comme provenant du stock du marchand Paul Rosenberg, cette peinture figure, l'année suivante, dans une liste d'oeuvres qui, par voie de justice, lui sont restituées. En 1946, elle apparaît dans une liste des Musées nationaux, en tant qu'oeuvre donnée par P. Rosenberg aux musées de province, en reconnaissance de l'aide accomplie pour le sauvetage de sa collection. N'ayant fait l'objet d'aucun dépôt dans un musée de province, elle demeure dans des réserves au Louvre, où on ne la retrouve qu'en 1964. Personne, sans doute, n'imagine à ce moment-là que c'est seulement un don oublié. Se figure-t-on que c'est une oeuvre spoliée, omise lors des restitutions? Toujours est-il qu'elle est incluse, tardivement, et à tort, dans la liste des MNR. La réparation de cette erreur devrait passer, aujourd'hui, par son intégration dans les collections publiques.

Ainsi, à travers ces deux exemples, il s'avère non seulement que chaque oeuvre est un cas, et dispose, pour ces années, d'une histoire qui lui est propre, mais que les raisons qui ont conduit chacune au sein de ce fonds, dans le contexte des années 1950, procèdent d'une volonté qui n'est plus notre aujourd'hui : celle de « tourner la page ». En la rouvrant, il apparaît d'abord que, globalement, tout ce qui était restituable le fut. Il s'impose également que des tentatives furent conduites d'aller au-delà des demandes de restitutions introduites par les personnes ou les familles spoliées. En témoignent les efforts engagés pour retrouver d'où pouvait bien provenir le petit Torrès-Garcia (R 18 P). En témoigne également une liste, dressée à la hâte par Rose Valland, le meilleur connaisseur des faits. En 1965, elle demande à Michel Hoog, alors assistant au Musée national d'art moderne, de lui communiquer la liste des MNR XXème siècle. Au crayon de bois, sur une grande feuille de papier³, elle trace un tableau à deux colonnes où figurent, à droite la plupart des peintures de la Récupération et, à gauche, toutes les oeuvres pouvant s'en rapprocher extraites des listes de l'ERR. Elle ne parvint à établir aucune équivalence. Les recherches, qui doivent se poursuivre aujourd'hui, devront établir pourquoi et comment le Gleizes n'était pas restituable ; mais la réouverture des dossiers, même si elle enrichit notre savoir sur l'histoire des oeuvres, n'établit aucun cheminement sans solution de continuité tant pour le Léger, que pour le Picasso, que pour le Ernst, que pour le Mauny. La recherche qui vient de reprendre n'aboutit pour l'instant à rien s'agissant de toutes les autres peintures : les Utrillo, le Matisse, le Laurencin (dont chacun aura noté la date : 1941...), le Moreau, l'Edzard, le Friesz, les Vlaminck; les sources dépouillées n'ont pas « parlé », aucune provenance, qui aurait échappée aux enquêteurs de la Libération, ne s'est révélée à leur lecture. La recherche aura toutefois permis de reconstituer l'histoire d'une tapisserie commandée par Ribbentrop aux Gobelins, révélant ainsi non seulement un épisode oublié de la Collaboration, mais faisant surtout voler en éclat l'assertion selon laquelle les MNR ne seraient constitués que d'« oeuvres d'art volées aux juifs pendant l'Occupation ». Les documents exhumés et publiés ici, autour de l'affaire de cette tapisserie, en témoignent : les agents chargés des restitutions avaient correctement accompli leur mission qui était strictement de regrouper ce qui, à son achèvement, leur apparut comme étant des « biens sans maîtres ». De ce point de vue, à ce moment-là de l'histoire de la France et de l'Allemagne, cette tapisserie en était un.

A nous, aujourd'hui de prendre en compte cet « héritage », pour inscrire, au coeur des collections dont nous avons la charge, que l'Histoire a marqué ces oeuvres et que les institutions qui les gardent ont le devoir de l'évoquer.

Ainsi, à ce tableau :

Auteur: Tsugouharu FOUJITA
Titre : *Deux femmes nues*
(*Deux amies*)
Date : 1929
Techn.: aquarelle et encre sur toile préparée et poncée
Dim. : 178 x 94 cm
Sign. : signé, daté, b.dr. (en japonais et en français)
Ins. : (idéogrammes) / Foujita/1929
Acq. : Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Inv. : R 20 P

dont l'historique de la spoliation a pu être récemment découvert :

- documents de l'ERR « Sammlung Swob (sic) d'Hericourt (SHD) Paris, 47, Bd. Beauséjour ». Spoliation du 6 février 1942, transférée au Jeu de Paume, inventoriée le 6 avril 1943 par Dr. Eggemann/He.
« Inv.-Nr.: 1; Meister - Zeit: Foujita 1921; Gegenstand-Beschreibung: Zwei nackte Frauen. Die eine sitzend auf einem mit hellgrünen Tuch bedeckten Hocker, aufschauend zu der neben ihr stehenden, vor sich hinsinnenden Frau. Feder- und Pinselzeichnung auf weissem Wachsgrund auf Lwd. - Signiert: Foujita 1921 - Gerahmt. - 176 x 94 cm »

devra-t-on désormais attacher l'information suivante :

- Drancy, convoi n°61, destination: Auschwitz
en son sein:
Marcel Schwob, né le 16 juin 1884 à Mulhouse,
Renée Schwob, née le 16 juillet 1903 à Paris.

Didier Schulmann

Conservateur au Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle
Chargé de la Gestion des Collections

¹ rappelons qu'à cette époque les collections ne comprennent que huit Matisse, deux Léger et un Picasso et que le défenseur de ces artistes, Jean Cassou, conservateur du Musée d'art moderne, est mis à la retraite par Vichy.

² Rose Valland fut la seule conservateur habilitée à travailler au Jeu de Paume. Les renseignements qu'elle rassembla et surtout les listes qu'elle dressa et qu'elle communiqua à Jacques Jaujard, Directeur des Musées nationaux, facilitèrent la localisation des caches, des oeuvres et leur restitution.

³ Archives du ministère des Affaires étrangères, papiers de la CRA, carton 518, cote P 213, dossier 106, chemise 5.

**Présentation des oeuvres récupérées après la
Seconde Guerre mondiale
confiées à la garde du Musée national d'art
moderne
9 avril - 21 avril 1997
Centre Georges Pompidou**

liste des oeuvres

Roger Bissière

"Femme assise en gris"
date inconnue (1921 ?)
huile sur toile
89 x 83,5cm
Numéro d'inventaire : R25P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1964)
Mise en dépôt au Musée de Cahors en 1964

Jean-Louis Boussingault

"Femme dans un jardin"
date inconnue (1932 ?)
gouache sur papier
39 x 63,5cm
Numéro d'inventaire : R7D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

André Derain

"Femme nue couchée"
date inconnue (1940 ?)
Crayon sur papier
12,8 x 21cm
Numéro d'inventaire : R3D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

André Derain

"Femme coiffée d'un voile"
date inconnue (1940 ?)
Crayon sur papier gris
30,5 x 22cm
Numéro d'inventaire : R4D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Charles Despiau

"Assia"
1937
Bronze
185 x 55 x 43cm
Numéro d'inventaire : R7S
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Charles Despiau

"Assia"
1937
Bronze
185 x 40 x 55cm
Numéro d'inventaire : R8S
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Dijon
en 1953 (arrêté 21 octobre 1955)

Charles Despiau

Torse de "l'adolescente"
(Torse de femme)
1929
Bronze
130 x 50 x 40cm
Numéro d'inventaire : R10S
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Mise en dépôt au Musée de Pau (arrêté 9 mars
1952)

Raoul Dufy

"San Giorgio Maggiore à Venise"
1938
Aquarelle sur papier
50 x 65,5cm
Numéro d'inventaire : R11D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

André Dunoyer de Segonzac

"Arbres au bord d'une rivière"
date inconnue (1938?)
Aquarelle sur papier
48 x 37cm
Numéro d'inventaire : R5D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Edzard-Dietz

"Chanteuse des rues"
date inconnue (1927?)
huile sur toile
46,5 x 55cm
Numéro d'inventaire : R8P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Max Ernst

"Fleurs de coquillages"
1929
huile sur toile
129 x 129cm
Numéro d'inventaire : R19P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Max Ernst
"La forêt pétrifiée"
1929
frottage de crayon au revers d'une gravure du XIX^e
74 x 98cm
Numéro d'inventaire : R10D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Tsugouharu Foujita
"Deux femmes nues" (Deux amies)
1929
Aquarelle et encre sur toile préparée et poncée
178 x 94cm
Numéro d'inventaire : R20P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de
Bordeaux (1957-1978) puis au Musée d'Art et
d'Industrie de Roubaix (1994-1999)

Othon Friesz
"Femme dans un jardin"
1923
Huile sur toile
54 x 65cm
Numéro d'inventaire : R9P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Rouen
(arrêté 28 juillet 1960)

Othon Friesz
"Tulipes dans un vase"
Numéro d'inventaire : R22P

Othon Friesz
"Le Bassin du Havre"
1921
? Dessin
50 x 64,5cm
Numéro d'inventaire : R9D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Mise en dépôt au Musée Ingres de Montauban

Albert Gleizes
"Paysage" (Meudon; paysage avec personnage)
1911
huile sur toile
146 x 114cm
Numéro d'inventaire : R1P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Alfred Janniot
"Taureau"
date inconnue (1937?)
Bronze
278 x 275 x 100cm
Numéro d'inventaire : R9S
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt à la Mairie de Barentin

Marie Laurencin
"Femme au turban"
1941
huile sur toile
35 x 27cm
Numéro d'inventaire : R6P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Lille
(arrêté 25 juin 1951)

Marie Laurencin
"Tête de jeune fille"
1928
Mine de plomb et crayons de couleur sur papier
35,7 x 26,7cm
Numéro d'inventaire : R6D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Fernand Léger
"Femme en rouge et vert"
1914
huile sur toile
100 x 81cm
Numéro d'inventaire : R2P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

(?) Marquet
"La tempête"
date inconnue (1899?)
huile sur carton
63 x 82cm
Numéro d'inventaire : R11P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Henri Matisse
"Paysage, le mur rose"
(Paysage méridional, le mur rose)
1898
huile sur toile
38 x 46cm
Numéro d'inventaire : R5P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Jacques Mauny
"La plage de Trouville"
date inconnue (1923?)
huile sur carton
39 x 46cm
Numéro d'inventaire : R21P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Luc Albert Moreau
"L'Enfant blond"
date inconnue (1936?)
huile sur toile
61 x 46cm
Numéro d'inventaire : R7P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt au Musée Ingres de Montauban
(arrêté 9 mars 1952)

Werner Peiner
"Le char des chevaux"
1944
tapisserie des Gobelins, avec fils métalliques
364,5 x 488,5cm
Numéro d'inventaire : R10A
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Francis Picabia
"Caraïbe" ou "Nègre-Pie"
1927
gouache sur papier
50 x 65cm
Numéro d'inventaire : R1D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Pablo Picasso
"Tête de Femme"
1921
huile sur toile
65 x 54cm
Numéro d'inventaire : R16P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Joaquin Torres Garcia
"Composition"
1931
huile sur bois
34,5 x 29cm
Numéro d'inventaire : R18P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Maurice Utrillo
"L'église Notre-Dame de Melun" (L'église blanche,
N.D. de Melun)
v. 1910/15
huile sur toile
51 x 63cm
Numéro d'inventaire : R3P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt au Musée des Augustins de Toulouse

Maurice Utrillo
"La rue Saint-Rustique à Montmartre"
1926
huile sur toile
82 x 60cm
Numéro d'inventaire : R4P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Rennes
(arrêtés des 18 mars 1957 et 17 février 1959)

Maurice Utrillo
"Rue de village sous la neige"
date inconnue (1916?)
huile sur toile
28 x 36cm
Numéro d'inventaire : R12P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Mise en dépôt au Musée Toulouse Lautrec d'Albi
(arrêté du 25 juin 1951)

Maurice Utrillo
"L'impasse Cottin"
v. 1910/11
huile sur carton
62 x 46cm
Numéro d'inventaire : R13P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Maurice Utrillo
"La rue du Mont-Cenis à Montmartre"
v. 1910
huile sur toile
73 x 102cm
Numéro d'inventaire : R14P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Maurice Utrillo
"Eglise de Pont-Saint-Martin (Loire-Atlantique)"
(Eglise de banlieue clocher de village)
v. 1917/18
huile sur carton
60 x 81cm
Numéro d'inventaire : R24P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1953)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Maurice Utrillo
"La Maison de Berlioz à Montmartre"
1912
aquarelle sur papier
28,5 x 36cm
Numéro d'inventaire : R2D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris

Maurice de Vlaminck

"Cours d'eau" (Bords de rivière)

date inconnue (1910?)

huile sur toile

54 x 64cm

Numéro d'inventaire : R10P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Rennes

(prêt) 17 avril 1957, (dépôt) 17 février 1959

Maurice de Vlaminck

"La cuisine (intérieur)" (Intérieur de cuisine)

1904

huile sur toile

55 x 46cm

Numéro d'inventaire : R15P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Musée national d'art moderne, Centre Georges

Pompidou, Paris

Maurice de Vlaminck

"Les peupliers"

1910

huile sur toile

73 x 92cm

Numéro d'inventaire : R17P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Musée national d'art moderne, Centre Georges

Pompidou, Paris

Chronologie des événements survenus en France à propos des Collections d'art 1933 - 1954

1933

30 Janvier

Adolf Hitler est nommé par le président Hindenburg chancelier du Reich.

5 Mars

En Allemagne, le N.S.D.A.P. (Parti National-Socialiste ouvrier allemand) obtient 44% des voix aux élections au Reichstag.

1er avril

Le N.S.D.A.P organise une journée nationale de boycott des magasins juifs. Dans les mois suivants, une loi élimine les Juifs, de l'administration, du barreau, et de nombreuses professions, en particulier à caractère culturel.

Avril

Premières expositions contre l'art moderne organisées dans plusieurs villes allemandes.

10 mai

Premier autodafé de livres censurés à Berlin.

1935

10 septembre

Au congrès du N.S.D.A.P. à Nuremberg, Hitler s'en prend violemment à l'art moderne.

15 septembre

Lois de Nuremberg : les Juifs perdent leurs droits civiques. Tout mariage ou relation sexuelle entre Juifs et Aryens est interdit.

1936-1937

En France, l'Administration des musées commence à préparer un plan de protection des œuvres d'art en cas de guerre avec l'Allemagne. Les listes des œuvres importantes des musées parisiens et de province sont dressées. Les châteaux, églises et abbayes, utilisables comme dépôts, sont repérés dans chaque département. Les itinéraires d'évacuation sont fixés.

1937

19 juillet - 30 novembre

Exposition *Entartete Kunst* (Art dégénéré) à Munich : les œuvres d'art moderne saisies dans les musées allemands sont présentées comme expressions de la dégénérescence judéo-bolchévique de l'Allemagne. La "purification" des musées est poursuivie dans les mois suivants.

1938

Mars

Franz Hofmann, président du comité de confiscation des musées allemands, déclare les musées "purifiés". Presque seize mille œuvres ont été retirées.

12 mars

Les Allemands entrent en Autriche qui est déclarée unie au Reich. C'est l'Anschluss.

26 avril

En Allemagne, un décret oblige les Juifs à déclarer tout ce qu'ils possèdent. L'expropriation de la communauté juive peut être entamée sur une grande échelle.

Mai

Constitution d'une Commission pour l'exploitation des œuvres d'"art dégénéré" confisquées. Y participent Alfred Rosenberg, Robert Scholz, Adolf Ziegler, Heinrich Hofmann, Karl Haberstock. Une salle des ventes est ouverte au château de Niederschonhausen, non loin de Berlin. Quatre marchands renommés (Karl Buchholz, Ferdinand Möller, Bernhard Boehmer et Hildebrand Gurlitt), sont chargés de procéder à la commercialisation de ces œuvres : ils peuvent les acheter très bon marché, à condition de payer en devises. La vente est aussi ouverte aux Allemands payant en devises fortes, ou avec des objets d'art susceptibles d'intéresser Hitler.

14 juin

Le ministre de l'Intérieur Frick établit que la propriété des entreprises juives est transférée à l'État qui peut les revendre aux citoyens allemands. C'est le début de "l'aryanisation" des biens juifs.

Juin

Un décret établit que l'État ne doit payer aucune indemnité pour les œuvres d'"art dégénéré" confisquées.

27 septembre

Départ du premier convoi de chefs-d'œuvre du Louvre pour le château de Chambord.

29-30 septembre

Accords de Munich.

Les départs d'œuvres pour Chambord sont interrompus.

9 au 10 novembre

"Nuit de cristal" dans toute l'Allemagne : maisons, synagogues et commerces juifs sont brûlés à l'appel des nazis. Trente mille Juifs sont arrêtés et internés dans les camps de Dachau et Buchenwald.

1939

15 mars

L'Allemagne envahit la Tchécoslovaquie.

20 mars

Autodafé à Berlin d'environ cinq mille œuvres d'art "dégénéré".

6 juin

Hitler désigne le Docteur Hans Posse, directeur du musée de Dresde, comme seul responsable des acquisitions (par achats ou saisies) pour le futur musée qu'il décide de créer à Linz destiné à accueillir la plus grande collection d'art allemand ainsi que des chefs-d'œuvre d'art étranger. Une vaste équipe et des fonds importants sont assurés au "Sonderauftrag Linz" (Mission spéciale Linz).

24 juillet

Le secrétaire particulier de Hitler, Martin Bormann, informe le Reichcommissar Buerckel et d'autres autorités que les collections saisies dans les territoires dernièrement conquis doivent être conservées intactes, afin que Hitler ou Posse puissent faire leur choix pour le musée de Linz. L'abondante quantité d'objets d'art accumulés sera appelée le "Führervorbehalt" (réserve du Führer).

30 juin

À Lucerne, une vente aux enchères organisée par la galerie Fischer propose cent vingt-six œuvres d'art moderne "dégénéré" provenant des musées allemands. Les recettes seront déposées à Londres, sur des comptes bancaires contrôlés par les Allemands.

23 août

Signature à Moscou du pacte de non-agression germano-soviétique.

25 août

Les musées de Paris sont autorisés à fermer leurs portes.

27 août - 28 décembre

Trente-sept convois emportent pour les protéger une grande partie des collections nationales de Paris au château de Chambord. De nombreuses œuvres sont ensuite transportées dans une quinzaine d'autres châteaux (Aillières, Pelice, Louvigny, Cherreperinne, Sourches, Courtalain, Brissac, Cheverny, Valençay...). Certains d'entre-eux (notamment Chambord, Brissac et Sourches) accueillent également plusieurs collections de particuliers juifs, qui ont confié leurs œuvres au Musées nationaux. Les collections des musées de province, dépendant des autorités locales, ne sont pas comprises dans le plan général d'évacuation et sont réparties dans une soixantaine de dépôts.

1er septembre

L'Allemagne envahit la Pologne.

3 septembre

La Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne en réponse à l'invasion de la Pologne.

1940

10 mai

Offensive générale de l'armée allemande sur le front ouest. Invasion des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg.

11 mai

Création du Kunstschutz, commission de protection des œuvres d'art de la Wehrmacht (l'Armée allemande) dirigée par le comte Wolff-Metternich, dont la mission est de protéger et recenser les oeuvres d'art en zone de guerre conformément aux accords internationaux. Ce service s'opposera aux saisies d'oeuvres pratiquées par d'autres organisations allemandes.

15 mai

Le front français est percé à Sedan.

20 mai

Le commandant en chef de l'armée allemande prévoit que dans les territoires occupés les entreprises privées de leurs dirigeants seront gérées par des administrateurs provisoires.

Été

Nouvelle vague d'évacuation d'œuvres des musées français au-delà de la Loire, à l'Abbaye de Loc-Dieu. Le dernier des quatre convois concernés traverse le fleuve le 17 juin. En septembre les œuvres sont transportées au Musée Ingres à Montauban, d'où, après l'hiver, elles repartiront pour le château de Montal et pour des châteaux satellites (Latreyne, Bétaille, Vayrac et Loubéjac). Plus au nord sont maintenus plusieurs dépôts dont Chambord, Sourches, Brissac, Cheverny et Valençay.

10 juin

Le gouvernement quitte Paris, déclaré "ville ouverte".

14 juin

Paris est occupé par les Allemands.

17 juin

Le Maréchal Pétain devient chef du gouvernement français. Laval est nommé quelques jours plus tard vice-président du conseil.

18 juin

De Londres, le général de Gaulle appelle les Français à la résistance.

22 juin

Les autorités françaises et allemandes signent l'armistice de Rethondes.

23 juin

Hitler à Paris. Il visite les monuments, escorté par Albert Speer et Arno Breker.

24 juin

Lettre du chef du haut-commandement de la Wehrmacht, le général Keitel, au contre-amiral Lorey, directeur du musée militaire de Berlin, ordonnant de prendre les dispositions nécessaires pour le retour immédiat des trophées de guerre d'origine allemande se trouvant à Paris.

30 juin

Un ordre de Hitler établit la "mise en sécurité" des objets d'art appartenant à l'État français ou à des particuliers, notamment à des Juifs. L'ordre apparaît dans la lettre du général Keitel au général von Bockelberg, commandant de Paris. Le texte précise : « Cette mesure ne doit pas constituer une expropriation, mais un transfert sous notre garde en vue de servir de gage pour les négociations de paix ». Le ministre des Affaires étrangères von Ribbentrop confie la responsabilité du projet à Otto Abetz, ambassadeur du Reich à Paris.

1er juillet

Otto Abetz ordonne au commandant militaire de Paris la saisie des collections françaises des musées de Paris et de province, ainsi que le recensement et la saisie des œuvres d'art possédées par les Juifs dans les territoires occupés. Les objets précieux doivent être transférés à Paris, à l'ambassade d'Allemagne, rue de Lille. Sur les collections publiques, l'intervention se limitera à une mainmise administrative sur les dépôts.

4 juillet

Otto Abetz adresse à la Gestapo la liste des quinze principaux marchands parisiens d'objets d'art, chez qui il demande une perquisition de police d'urgence, avec saisie des œuvres. Parmi les marchands : Seligmann, Wildenstein, Alphonse Kann, Paul Rosenberg et Bernheim-Jeune.

10 juillet

L'Assemblée nationale, installée à Vichy, accorde les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain.

15 juillet

Par une ordonnance, le Journal Officiel de la Wehrmacht notifie aux Français des territoires occupés l'obligation de déclarer à la Kommandantur compétente tous les objets transportables, de valeur supérieure à cent mille francs. La déclaration comprend une description des objets, le lieu et l'adresse où ils se trouvent, le nom du propriétaire.

23 juillet

Loi de Vichy établissant la déchéance de la nationalité française pour les Français ayant quitté la France.

30 juillet

Une ordonnance, publiée dans le Journal Officiel de la Wehrmacht, interdit tout déplacement, modification ou aliénation des objets d'art sans autorisation préalable. L'ordre de Hitler du 30 juin et les ordonnances du 15 et du 30 juillet sont interprétés par le comte Metternich, chef du Kunstschutz, comme une obligation de conserver intactes jusqu'aux négociations de paix la totalité des collections françaises. Face à l'hostilité d'Abetz, Metternich obtiendra par le Feldmarschall von Brauchitsch un arrêté rétablissant la situation en faveur du Kunstschutz. Les délégués de l'ambassade ou du ministère des Affaires étrangères sont seulement autorisés à étudier les inventaires. Tout transfert d'œuvres d'art leur est formellement interdit. Des affiches officielles mettent sous la protection de l'armée les principaux dépôts.

Fin juillet

Installation de l'Einsatzstab Reichsleiters Rosenberg (E.R.R.) à Paris. Ce service est à l'origine chargé des opérations de saisie des bibliothèques et des archives, pour mener la « lutte contre le judaïsme et la franc-maçonnerie ». Dès septembre 1940, il deviendra le service officiel de confiscation des biens juifs et franc-

maçons dans l'Europe occupée. Il est dirigé par le théoricien du régime, Alfred Rosenberg, représenté en France par le baron Kurt von Behr.

Août

Le Ministre de l'Information et de la Propagande du Reich, Joseph Goebbels, demande au Docteur Kimmel, Directeur Général des Musées nationaux du Reich, de dresser une liste des œuvres d'art et objets précieux d'origine allemande se trouvant dans les pays occupés, au fin d'une récupération ou, en cas de disparition, d'une compensation par d'autres œuvres. Un premier rapport secret sera présenté le 18 septembre 1940. Un rapport plus détaillé sera remis le 20 janvier 1941 et complété le 30 juin suivant.

Août

Les dernières tentatives de Otto Abetz et du Docteur Kimmel de faire revenir à Paris un grand nombre d'œuvres déposées à Chambord n'aboutissent pas, grâce à l'opposition du comte von Metternich.

6 et 7 août

L'Alsace-Lorraine est annexée à l'Allemagne. Les biens des juifs et des francs-maçons sont transférés aux organisations nazies.

8 août

L'État-major de la Wehrmacht impose des commissaires-gérants aux entreprises juives que leurs propriétaires ont quittées.

16 août

Une lettre du service des Affaires étrangères, signée Abetz, au maréchal von Brauchitsch, propose à ce dernier un projet de réglementation pour la saisie des objets d'art publics, privés et "surtout juifs". L'opération est confiée au baron von Künsberg, sur les directives d'Abetz. Le Kunstschutz, dirigé par le comte von Metternich, se limiterait à prêter une assistance technique au service de von Künsberg. Les listes établies doivent être transmises par Abetz au ministre des Affaires étrangères. Celui-ci et le Führer décideront si les objets seront ou non transférés en Allemagne. Une caisse spéciale doit être créée pour les sommes provenant de ces objets, considérés comme un acompte pour les réparations.

31 août

Abetz envoie à Berlin une documentation complète sur les tableaux des collections publiques confisquées en zone occupée. Il fait également parvenir au ministère des Affaires étrangères du Reich une liste des trente tableaux les plus précieux trouvés dans les hôtels particuliers appartenant à des juifs parisiens : "un premier résultat" des recherches effectuées.

10 septembre

Le gouvernement de Vichy décide que des administrateurs provisoires prendront en charge les entreprises et les immeubles dont les dirigeants (absents) ne peuvent exercer leurs fonctions.

13 septembre

Ordre du président du tribunal des Hautes-Pyrénées de mettre en séquestre et de liquider les biens du baron Maurice de Rothschild trouvés à Argelès-Gazost. Recourant au droit de préemption, les Musées se font attribuer les œuvres d'art séquestrées.

17 septembre

Hitler donne ordre à la Wehrmacht d'accorder toute aide possible à l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (E.R.R.) et précise que Alfred Rosenberg est « autorisé à transférer en Allemagne les biens culturels qui lui paraissent précieux et les y mettre en sécurité ».

17 septembre

Sur ordre de Hitler, communiqué par le général Keitel, les titres de propriétés en vigueur en France acquis avant le 1er septembre 1939 demeurent inchangés. En revanche, les cessions faites après cette date à l'État français ou à des particuliers sont déclarées inopérantes et illégales. Ainsi, le subterfuge adopté par l'administration française d'intégrer, après un legs, des collections privées juives ou des biens de collectivité (comme les bibliothèques slovaque et polonaise de Paris), au patrimoine national, ne sera pas suffisant pour empêcher leur saisie.

26 septembre

Les responsables de l'Hôtel Drouot à Paris, demandent l'autorisation de reprendre leur activité de vente aux enchères. Elle sera accordée par le Docteur Bunjes, du Kunstschutz, à condition de lui envoyer tous les catalogues, et de signaler les œuvres évaluées à plus de cent mille francs, ainsi que les noms et adresses de leurs acheteurs. Le marché officiel d'œuvres d'art se développe en même temps que le marché noir, auquel participent aussi bien des Français que des étrangers.

27 septembre

Promulgation d'une ordonnance allemande concernant les Juifs. Ils sont définis comme ceux qui appartiennent à la religion juive ou qui ont plus de deux grands-parents juifs. Un registre spécial les recense dans chaque département, et les commerces juifs doivent être désignés par une affichette spéciale. La mention "Juif" est également apposée sur les cartes d'identité. Il est interdit aux Juifs qui ont fui la zone occupée d'y revenir.

3 octobre

Le Conseil des ministres de Vichy décide d'un "Statut des Juifs". Est considérée comme juive "toute personne issue de trois grands-parents de race juive". Les Juifs sont exclus des principales fonctions publiques, de la presse, du cinéma, du théâtre, de la radio. Ils sont autorisés à exercer des professions libérales dans la limite de quotas à définir.

5 octobre

Loi confiant au gouvernement français la gestion et, le cas échéant, la liquidation des biens mis sous séquestre de tous les émigrés. Cette loi mettait, théoriquement, à l'abri de la saisie allemande les collections des propriétaires juifs dépouillés de la nationalité française pour avoir quitté le territoire du pays.

8 octobre

Une note du Docteur Turner, chef de l'administration militaire allemande, inspirée par le Kunstschutz, donne l'ordre d'enlever de l'ambassade d'Allemagne à Paris les objets d'art saisis par Abetz, et de les transporter dans trois salles réservées au Musée du Louvre. Au cours du mois, plusieurs centaines d'œuvres et d'objets d'art, provenant de l'ambassade, arrivent dans les trois salles du Louvre, jusqu'à occupation complète.

28 octobre

Le Docteur Turner fait saisir par la Feldpolizei deux cents caisses d'œuvres confisquées, mises en dépôt par l'ambassade dans les locaux de la firme de transports Schenker, en vue de leur expédition en Allemagne.

30 octobre

Plus de quatre cents caisses d'œuvres saisis, accumulées au Louvre ou se trouvant encore à l'ambassade d'Allemagne, sont transférées au Jeu de Paume. Celui-ci devient le principal lieu de rassemblement des œuvres saisis par l'E.R.R. Rose Valland, responsable technique du bâtiment, est la seule spécialiste d'art française autorisée à fréquenter les locaux. Face à l'interdiction qui sera imposée à l'administration française de contrôler les opérations concernant les œuvres saisis, Rose Valland se chargera, jusqu'à la Libération de Paris, de recueillir tous les renseignements utiles et de les communiquer au fur et à mesure au directeur des Musées nationaux ou au chef de son secrétariat, Madame Bouchot-Saupique. Les œuvres d'"art dégénéré" sont reléguées dans des salles au fond du Jeu de Paume, cachées par des rideaux. Elles seront utilisées pour des échanges avec des œuvres anciennes ou pour être monnayées.

31 octobre

Lors d'une conférence, Jacques Jaujard, directeur des Musées nationaux, réussit à obtenir du baron von Behr et du Docteur Bunjes, de l'E.R.R., un accord pour l'établissement d'un inventaire contradictoire des œuvres rassemblées au Jeu de Paume, dressé par des représentants des autorités allemandes et françaises.

Fin octobre

Le gouvernement de Vichy proteste contre les initiatives de l'ambassadeur Abetz relatives aux saisies de biens privés. Les autorités allemandes répliquent que les biens des personnes déjà sorties du territoire français ne concernent pas le gouvernement français, qui a déclaré qu'elles n'étaient plus des citoyens français.

Octobre

L'E.R.R. saisit la bibliothèque Tourgueniev, créée à Paris par des immigrés russes. La collection, comprenant plus de cent mille volumes, est envoyée à Berlin, puis semble-t-il, à Prague, où les nazis voulaient fonder un "centre d'études slaves". La collection sera ensuite saisie par l'Armée rouge et envoyée en Union Soviétique.

1er novembre

L'inventaire français des œuvres recueillies au Jeu de Paume, à peine commencé par Rose Valland, est arrêté sur ordre des autorités allemandes.

2 novembre

Lettre de Jacques Jaujard au secrétaire général de l'Industrie et du Commerce intérieur, chargé des affaires de séquestre. Se référant à la loi du 10 septembre 1940, Jaujard essaye d'assurer la protection des collections des Juifs non déchus de la nationalité française, à travers la nomination d'administrateurs provisoires auxquels pourraient être confiées ces collections. Jacques Jaujard suggère aussi que la situation des collections sous séquestre soit contrôlée par une commission composée d'éminentes personnalités.

3 et 5 novembre

Premières visites de Hermann Goering au Jeu de Paume. Une sélection d'œuvres saisies est exposée. Goering en choisit vingt-sept pour sa collection, essentiellement des peintures hollandaises et françaises des collections Édouard de Rothschild et Wildenstein. Goering reviendra au Jeu de Paume douze fois en 1941 et cinq fois en 1942.

5 novembre

Dans une ordonnance signée à Paris, Goering donne sa protection à l'activité de l'E.R.R. et établit le programme d'utilisation des collections juives saisies. Celles-ci sont destinées en premier au choix du Führer, deuxièmement à la collection de Goering lui-même, puis à l'usage de l'École supérieure du Parti et de l'entourage d'Alfred Rosenberg, ensuite aux musées allemands, et enfin à la vente aux enchères en faveur des veuves et des orphelins de guerre français. À partir de cette ordonnance, qui constitue la charte de travail de l'E.R.R. et lui donne de larges pouvoirs, le dispositif mis en place par Abetz et von Ribbentrop est mis à l'écart et l'action du Kunstschutz fortement limitée. Tandis qu'au total cinquante-trois œuvres seront officiellement intégrées au projet de Linz, Goering en réservera six cents pour sa collection personnelle de Carinhall.

18 novembre

Diffusion d'un ordre de Hitler au chef de la Wehrmacht et à plusieurs grands administrateurs civils d'occupation, établissant que le Führer se réserve toute décision sur les objets d'art confisqués par les Allemands en territoire occupé. Les œuvres choisies sont destinées à la Mission spéciale de Linz. Cet ordre ne sera pas exécuté de façon rigoureuse, Hitler préférant s'en tenir à des opérations commerciales. Il autorise néanmoins les experts de Linz à compléter leurs achats, en choisissant parmi les œuvres confisquées celles qu'ils considèrent adaptées au projet du Führer.

Décembre

Pour remercier le général Franco de sa neutralité, Pétain décide de lui offrir des chefs-d'œuvre espagnols des collections françaises. Malgré le mécontentement de Pétain, l'administration des Musées nationaux réussira à transformer le cadeau en un échange d'œuvres avec les collections espagnoles.

4 décembre

Institution sous l'autorité du gouvernement de Vichy de la Société de contrôle des administrateurs provisoires, organisation destinée à gérer "l'aryanisation" des entreprises juives en zone occupée.

14 décembre

Lettre du secrétaire d'État aux Finances Derooy au général La Laurencie, délégué du gouvernement français pour les territoires occupés. Le texte, élaboré en commun par les directeurs des Domaines et des Musées nationaux, demande une intervention auprès de l'autorité supérieure allemande pour que celle-ci facilite « à l'administration des Domaines chargée de la gestion des patrimoines séquestrés, l'accomplissement de sa mission ». Il est notamment demandé : le droit d'accès aux immeubles séquestrés et aux dépôts des collections séquestrées, l'établissement d'inventaires contradictoires franco-allemands, l'interdiction de déplacement d'objets hors des

immeubles occupés sans assentiment préalable de l'administration des Domaines, tous les renseignements sur l'origine des biens entreposés et sur leurs propriétaires, la remise des biens séquestrés à l'administration des Domaines après la réalisation de leur inventaire. Suite à cette lettre, le général La Laurencie intervient auprès du commandement militaire allemand en France. Sa note restera sans réponse.

31 décembre

Hitler autorise la sortie de France d'œuvres saisies par l'E.R.R.

1941

Au cours de l'année

L'E.R.R. et le Devisenschutzkommando (unité de contrôle des devises s'occupant surtout de finances, mais aussi des valeurs artistiques) saisissent, entre autres, de nombreuses collections appartenant à la famille de Rothschild, la collection Jacques Stern, la collection d'Alfred Lindon, celle d'Alphonse Kann.

Février

Succédant à Laval, l'amiral Darlan devient vice-président du conseil et successeur désigné de Pétain.

8 février

Suite à un ordre de Goering du 5 février, des œuvres d'art appartenant aux collections juives saisies, destinées à Hitler et à Goering lui-même, partent pour l'Allemagne. Les œuvres de ce premier envoi appartiennent pour la plupart aux collections Rothschild, Seligmann, Wildenstein.

Pour résoudre la situation juridique des œuvres sélectionnées, Goering établit que celles-ci seront estimées et les sommes correspondantes déposées sur un compte bloqué. Mais cet argent ne sera jamais rendu par le Reichsmarschall.

Après cet envoi, les expéditions vers l'Allemagne se succèdent jusqu'à la fin de l'occupation. Entre avril 1941 et juillet 1944, quatre mille cent soixante-quatorze caisses, contenant plus de vingt mille lots, sont expédiées. En Allemagne, les œuvres sont d'abord rassemblées dans le château de Neuschwanstein et ensuite aussi dans les dépôts de Chiemsee, du monastère de Buxheim, du château de Nikolsburg en Tchécoslovaquie et des châteaux de Kolg et de Seisenegg en Autriche.

Mars

Onze tableaux d'"art dégénéré" faisant partie des collections juives saisies par l'E.R.R. et rassemblées au Jeu de Paume sont échangées contre un Titien, appartenant au marchand d'art allemand Gustave Rochlitz et destiné à la collection de Goering. C'est le premier échange d'œuvres d'"art dégénéré" avec des tableaux anciens venus du marché. À partir de cette date jusqu'en novembre 1943, vingt-huit échanges seront réalisés : dix-huit au profit de Goering, sept pour Hitler, un pour Ribbentrop et un pour Bormann. Ces échanges sont effectués avec six marchands allemands, un hollandais, un français et un hongrois. D'autres échanges sont menés à Berlin au Stabsamt de Goering où, en dépit des prescriptions du Führer, des tableaux impressionnistes arrivaient en empruntant le train spécial de Goering, ou en passant par le dépôt E.R.R. de Neuschwanstein.

29 mars

Création par Vichy d'un Commissariat général aux Questions juives. Sous l'autorité de Xavier Vallat, il est chargé de mettre en œuvre les décisions du gouvernement de Vichy concernant les Juifs. Le Commissariat essaiera en vain de récupérer pour son propre compte les œuvres confisquées aux Juifs français par les nazis.

Avril

Les musées de province français sont placés sous la tutelle des Musées nationaux.

10 avril

Arrêté établissant la constitution du Comité supérieur des Séquestres et Liquidations, à la direction des Domaines. Fondé sur des accords entre les directions des Musées nationaux et des Domaines, le Comité vise à garder en France des œuvres et des objets d'art saisis, en s'appuyant sur la loi du 5 octobre 1940 et sur le droit de préemption reconnu aux Musées depuis le 31 décembre 1921. L'action du Comité sera profitable dans la zone libre, permettant de faire rentrer de nombreux chefs-d'œuvre dans le patrimoine inaliénable français. En revanche, dans la zone occupée, les Allemands ne laisseront agir le Comité que pour des collections secondaires ou ne les intéressant pas.

10 avril

Gabriel Cognacq, le vice-président du Conseil des Musées nationaux, et Jacques Jaujard, informent Fernand de Brinon, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, du danger de saisie des collections juives confiées aux Musées nationaux.

11 avril

Les collections David-Weill confiées aux Musées nationaux sont saisies au château de Sourches (Sarthe) par l'E.R.R. Événement d'autant plus remarquable que David-Weill est l'un des principaux bienfaiteurs des musées et l'ex-président du Conseil des Musées nationaux.

21 avril

Une lettre de Jacques Jaujard au secrétaire général des Beaux-Arts accuse le silence de ce dernier sur la saisie des collections juives confiées à l'administration française. La lettre est à l'origine d'un conflit entre Jaujard et son ministre. Jaujard gardera son poste grâce au soutien donné par les conservateurs à leur directeur.

24 avril

L'amiral Darlan donne l'ordre au secrétaire général des Beaux-Arts de retirer la *Diane au bain* de Boucher de son dépôt et de la renvoyer au Louvre. Désiré par von Ribbentrop, le tableau sera l'objet d'une négociation visant à un échange avec d'autres œuvres, mais devant l'impossibilité de fournir les Watteau des Musées de Berlin et de Dresde réclamées par les Français, Ribbentrop renonce au tableau le 1er août 1941.

14 mai

Première vague d'arrestations massives de Juifs étrangers (trois mille sept cent polonais, tchèques, autrichiens...) à Paris.

2 juin

Nouveau statut des Juifs institué par le gouvernement de Vichy. Il élargit la liste des emplois interdits et étend le recensement des Juifs à l'ensemble de la France.

10 juin

Lettre de protestation officielle de l'amiral Darlan à Fernand de Brinon, sur les saisies allemandes de collections d'art de Juifs ayant perdu la nationalité française, et des collections juives confiées à l'administration française. La lettre traite notamment de la saisie de la collection David-Weill au château de Sourches.

23 juin

Promulgation par Vichy d'une loi sur l'exportation des œuvres d'art. Elle déclare obligatoire l'autorisation du secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse pour l'exportation d'objets ayant un intérêt national d'histoire ou d'art. Les dispositions sont applicables, pour ce qui concerne les peintures, gravures, dessins, sculptures et décorations, aux œuvres antérieures au 1er janvier 1900 et ne concernent pas les artistes vivants. Sur les objets proposés à l'exportation, l'État se réserve le droit de préemption. Cette réglementation ne pouvait pas s'appliquer aux sorties d'œuvres organisées par l'E.R.R.. La loi sera abrogée par une nouvelle loi sur l'exportation approuvée le 31 décembre 1992.

26 juin

Lettre de protestation du directeur des Domaines à de Brinon pour la saisie des œuvres de la collection David-Weill, "biens privés sous séquestre". La lettre rappelle la convention internationale de La Haye (1907) garantissant les possessions personnelles.

7 juillet

Des collections juives (Jacobson, Leven, Roger Lévy, Reichenbach, etc.), confiées aux Musées nationaux, sont enlevées par l'E.R.R. du château de Chambord et amenées au Jeu de Paume.

Mi-juillet

Premier échange officiel d'œuvres confisquées organisé par l'E.R.R. en Suisse. Vingt-deux tableaux impressionnistes provenant du Jeu de Paume et déposés à Neuschwanstein, sont échangés, en faveur de Goering, contre six œuvres anciennes de la galerie Fischer de Lucerne. Après l'accord établi à Berlin, les œuvres entrent

en octobre en Suisse, fournies des documents officiels. Après cet échange et jusqu'à la fin de 1943, l'E.R.R. conclut en Suisse au moins vingt-huit échanges ou trocs officiels.

22 juillet

Le Commissariat général aux Questions juives reçoit le droit de nommer des administrateurs provisoires pour les entreprises appartenant aux Juifs. Ces administrateurs peuvent procéder à la liquidation des biens au profit d'acquéreurs aryens.

25 juillet

L'intervention du 10 juin ayant échoué, le Commissariat général aux Affaires juives adresse une note de protestation à propos du même sujet au Docteur Best, directeur des services administratifs du commandement militaire en France.

11 août

Suite à la demande des directeurs des Domaines et des Musées nationaux, l'amiral Darlan adresse une lettre, hors des circuits diplomatiques habituels, directement au commandant militaire en pays occupé, le général von Stulpnagel, pour que cesse la prévarication des biens juifs.

Deuxième quinzaine d'août

Les saisies de collections juives confiées au Musées nationaux se poursuivent. Les collections Kapferer, Erlanger, Raymond Hesse, Simon Lévy, Léonce Bernheim sont enlevées du château de Brissac.

20 août

Deuxième rafle des Juifs étrangers à Paris (quatre mille arrestations).

5 septembre

Ouverture de l'exposition *Le Juif et la France* au Palais Berlitz, à Paris.

3 novembre

La position allemande sur la saisie des collections juives est enfin déclarée dans un texte de l'Einsatzstab Reichsleiters Rosenberg adressée par l'adjoint de Rosenberg, Gerhardt Utikal, au général Reinecke, chef du service de l'Administration générale de l'Armée à Berlin. Selon ce texte, les Allemands, en conquérant la France, l'ont libérée de l'influence de la "juiverie internationale". L'armistice avec le peuple français n'est pas valable pour les Juifs, constituant un État dans l'État et considérés comme ennemis du Reich. Et puisqu'en France, la plupart des Juifs sont à l'origine venus d'Allemagne, il faut considérer la "sauvegarde" de leurs œuvres comme "une faible indemnité" pour les sacrifices consentis par le Reich dans la lutte contre "la juiverie", dont bénéficie l'Europe. L'Einsatzstab aurait dégagé du Talmud les principes de son action : puisque, assure Utikal, "les non-Juifs y sont considérés comme du bétail et privés de leurs droits", par conséquent les Juifs doivent être traités de la même façon. Quant à la convention internationale de La Haye, le Juif (et ses biens) est hors de tous droits puisque, depuis des millénaires, il a considéré les non-Juifs comme dépourvus de droits.

18 décembre

Dans un mémorandum adressé à Hitler, Alfred Rosenberg demande au Führer son approbation pour la saisie, dans les territoires occupés, de tout le mobilier appartenant à des Juifs émigrés ou en train d'émigrer, afin de fournir en mobilier l'administration de l'Est. Hitler acceptera la proposition et confiera à Rosenberg les pleins pouvoirs pour cette action.

Fin de l'année

Convoqué par Goebbels à Berlin, le comte Metternich obtient que les revendications allemandes d'œuvres d'art, adressées à la France sur la base du "rapport Kümmel", ne soient présentées qu'au moment du traité de paix : auparavant il n'y aura pas de transfert d'œuvres d'art des collections nationales françaises revendiquées par les Allemands.

1942

20 janvier

Conférence de Wannsee, près de Berlin : la "solution finale du problème juif en Europe" est décidée.

10 mars

Un rapport de Rose Valland donne la liste des œuvres d'art moderne présentes à cette date au Jeu de Paume, en précisant la collection d'origine.

Avril

L'E.R.R. recourt pour la première fois à la valise diplomatique pour faire entrer en Suisse des œuvres saisies destinées à des échanges. L'envoi comprend notamment vingt-cinq tableaux impressionnistes (dont vingt-quatre provenant de la collection Paul Rosenberg), échangés par Goering contre des œuvres et des tapisseries anciennes du marchand allemand Hans Wendland.

7 avril

Une ordonnance allemande aux chefs de sections administratives d'occupation leur commande de ne répondre que verbalement aux demandes d'explications sur les saisies et de les justifier comme des "mesures punitives".

18 avril

Constitution du nouveau ministère par Laval, chef du gouvernement et ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères. Abel Bonnard devient ministre de l'Éducation nationale.

Début mai

Deux services, dépendant de Rosenberg, sont institués pour procéder à la spoliation des biens mobiliers juifs dans les territoires occupés en Europe de l'ouest : la M-aktion ("Möbel aktion", c'est-à-dire "Plan Meuble"), qui centralise administrativement toutes les opérations et qui reçoit ses ordres directement de Berlin, et la Dienststelle Westen, qui s'occupe des objets de valeur artistique, se confondant avec l'E.R.R. Le rapport de von Behr sur la M-aktion (qu'il dirige à Paris jusqu'au 31 juillet 1944) indique que soixante-neuf mille six cent dix-neuf logements juifs, dont trente-huit mille à Paris, ont été vidés de tous les objets usuels ou ornementaux.

15 mai

Ouverture de la rétrospective du sculpteur nazi Arno Breker à l'Orangerie des Tuileries à Paris.

Mai - décembre

Évacuation des collections des musées de la région du Nord, de la Normandie et de la Bretagne aux châteaux de Rougère, Baillou, Grand-Lucé.

6 mai

Louis Darquier de Pellepoix est nommé par Laval commissaire général aux Questions juives.

29 mai

Sur décision allemande, les Juifs de la zone occupée ayant plus de 6 ans doivent porter l'étoile juive.

11 juin

Décision allemande de déporter dans les camps de concentration de l'Europe orientale cent mille Juifs originaires de France.

18 juin

Une lettre d'Alfred Rosenberg à Goering annonce à ce dernier un redimensionnement de son pouvoir à l'intérieur de l'E.R.R., mais l'autorise à garder son chargé de mission spécial, pour "l'exécution de ses désirs personnels". D'ailleurs, allant contre les intérêts de Goering, Rosenberg affirme que les œuvres saisies doivent être destinées au N.S.D.A.P. L'organisation envisage l'établissement d'inventaires des objets d'art saisis.

16-17 juillet

Rafle du Vel d'Hiv. Treize mille Juifs d'origine étrangère sont arrêtés en région parisienne. La rafle concerne hommes, femmes et enfants de plus de deux ans. La police française est chargée de l'opération. D'autres rafles suivront dans les camps du Sud de la France.

29 juillet

Le Docteur Buchner, directeur des musées bavarois, est en France pour prélever le polyptyque de *L'Agneau mystique* des frères Hubert et Jan Van Eyck, confié, en mai 1940, aux Musées nationaux français par la ville de Gand et mis à l'abri au musée de Pau. Par volonté de Hitler, l'œuvre, dont certaines parties avaient été réclamées

à l'Allemagne par la Belgique lors du traité de Versailles, devait revenir au Reich. En France, l'ordre de remise du polyptyque aux autorités allemandes vient de Laval et est adressé directement au conservateur du musée de Pau, qui sera obligé, malgré les dispositions différentes préalablement données à lui par Jaujard, de rendre l'œuvre.

6 août

Ouverture partielle du Musée d'art moderne au Palais de Tokyo. Un tiers de la collection est ramenÉ des dépôts de la zone occupée et exposé.

11 novembre

Suite au débarquement des Alliés en Afrique du Nord, les Allemands entrent en zone libre française.

20 novembre

Réunion des conservateurs des Musées nationaux, convoqués par leur directeur. Après celle-ci, le Comité des Musées nationaux adresse à Vichy une déclaration souhaitant que le gouvernement français s'associe officiellement aux autorités belges pour réclamer la restitution du polyptyque de Gand.

27 novembre

L'occupation de Toulon par les Allemands conduit la flotte française à se saborder.

8 décembre

Une lettre du ministre de l'Éducation nationale au secrétaire général des Beaux-Arts blâme l'initiative des conservateurs au sujet de l'enlèvement du polyptyque de Gand.

17 décembre

Le Docteur Bunjes rencontre Jaujard pour proposer un courant d'échanges entre les musées allemands et français afin de contribuer, dit-il, au rapprochement des deux pays et de répondre à des intérêts de caractère scientifique. En effet l'opération, soutenue par Goering, vise à l'appropriation de quelques chefs-d'œuvre français. Les musées allemands eux-mêmes, respectant leurs propres collections nationales ainsi que les collections nationales françaises, n'accepteront pas de participer à ces échanges.

1943

5 janvier

Une déclaration solennelle, signée à Londres par les Alliés, établit comme nuls et sans effets tous les transferts de propriété effectués en territoires contrôlés par l'ennemi.

7 janvier

Suite à la préparation des négociations officielles sur les échanges d'œuvres d'art avec les Musées nationaux, au cours de laquelle Goering obtient le soutien de Laval, le secrétaire général des Beaux-Arts fait connaître la première liste d'œuvres d'art demandées par les dirigeants allemands. La liste est ensuite réduite à dix œuvres, parmi lesquelles l'Antependium de Bâle et la *Madeleine* (dite la "*Belle Allemande*") de Gregor Erhardt, une statuette en bois du XVe siècle. Les autorités françaises accepteront en principe les échanges, sauf pour le chef-d'œuvre de Bâle.

Mars

Évacuation des collections des musées du littoral méditerranéen et de la vallée du Rhône vers les dépôts de Laval, Javon, La Bastie d'Urfé, Saint-Guilhem, Saint-Félix.

15 mars

Après la mort de Hans Posse, Hitler nomme à la direction du projet de Linz, Hermann Voss, directeur du musée de Wiesbaden.

2 avril

Une note du ministère de l'Éducation nationale sur l'échange d'œuvres d'art entre les collections nationales françaises et allemandes souligne que les deux pays ne traitent pas sur un pied d'égalité et que, par conséquent, il est impossible de négocier sur des œuvres de l'importance de l'Antependium de Bâle.

6 avril

Henry Schloss et son épouse sont enlevés par des agents marseillais du Commissariat général aux Questions juives. L'action est commandée par Laval, afin que soit localisée la collection de la famille. Deux jours après, Lucien Schloss est arrêté par la police allemande. La collection, constituée d'environ trois cent trente tableaux de maîtres hollandais du XVII^e siècle, est camouflée dans un dépôt de la banque Jordaan, au château de Chambon en zone sud. L'intérêt de Hitler et de Goering pour ces œuvres avait poussé Laval à envisager leur vente au profit des caisses de Vichy. L'affaire est confiée à Darquier de Pellepoix.

16 avril

La police allemande essaie de transférer la collection Schloss de la zone sud à Paris, mais, à la suite de l'intervention du préfet de Corrèze, la collection est momentanément déposée à Limoges.

16 avril

Suite à une campagne de dénigrement de l'E.R.R., Rosenberg envoie à Hitler un rapport sur l'organisation et lui offre, pour son prochain anniversaire (20 avril), trente-neuf volumes de photographies des chefs-d'œuvre confisqués provenant des collections juives françaises, afin de le convaincre de la validité du travail de l'E.R.R. Dans le rapport, Rosenberg affirme qu'à l'issue des opérations d'échanges d'œuvres d'"art dégénéré", le reliquat subsistant sera éliminé.

21 avril

Après réception des volumes de photographies offert par l'E.R.R. à Hitler, une lettre de Martin Bormann, secrétaire particulier du Führer, à Alfred Rosenberg, demande le transfert de responsabilité de la totalité de objets d'art confisqués par l'E.R.R. aux experts du musée de Linz. L'ordre, décidé par Hitler, vise à la liquidation de l'E.R.R. à la faveur de la Mission spéciale Linz.

4 mai

En réaction aux ordres du 21 avril, Alfred Rosenberg envoie une lettre à Martin Bormann pour affirmer le rôle irremplaçable de l'E.R.R. Il soutient notamment la nécessité de faire achever par l'organisation le catalogage des œuvres afin, selon lui, de poursuivre les controverses encore ouvertes avec le gouvernement français. Une prolongation d'activité sera finalement accordée à l'E.R.R. pour terminer ses travaux en France et en Allemagne.

27 mai

Dans *Le front de l'Art*, publié en 1961, Rose Valland indique à cette date la destruction d'environ cinq ou six cents œuvres d'art moderne (parmi lesquelles Masson, Miró, Picabia, Valadon, Klee, Ernst, Léger, Picasso, Kisling, La Fresnaye, Marval, Mané-Katz), brûlées par l'E.R.R. dans le jardin intérieur du Jeu de Paume. Elle est le seul témoin de l'affaire. Il faut noter que le recueil des rapports de l'époque indique pour ces destructions la date du 23 juillet, plus en accord avec le déroulement des événements, tels qu'elle-même les raconte dans son livre et dans ses rapports. (Voir notice 19 juillet 1943).

Juillet

Création aux États-Unis de la Roberts Commission (American Commission for the Protection and Salvage of Artistic and Historic Monuments in War Areas). La commission désigne des *M.F.A.A. Officers* (Monuments, Fine Arts and Archives Officers) chargés d'assister sur le terrain les états-majors. Ces spécialistes seront appelés en France "officiers Beaux-Arts". La commission travaillera à l'élaboration d'une politique de restitution des œuvres d'art, en collaboration avec des représentants du SHAEF (Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force) et des délégués des pays alliés et occupés.

19 juillet

À la suite d'une réunion à Berlin début juillet, une commission de représentants de l'E.R.R. se réunit au Louvre pour décider de l'avenir des œuvres d'art moderne saisies. Le jugement positif prononcé par Hitler sur les impressionnistes permet de les sauver de la destruction. D'autres œuvres, divisées en plusieurs catégories, sont elles aussi préservées (Bonnard, Vuillard, Matisse, Braque, Dufy, Marie Laurencin, etc.). Toutes ces œuvres, ayant pour l'E.R.R. un intérêt économique, sont apportées au Jeu de Paume, dans la salle dite des "martyrs". Les autres œuvres modernes, rassemblées avec les portraits confisqués aux grandes familles juives, sont tailladées ou découpées puis transportées dans le jardin du Jeu de Paume pour être brûlées.

23 juillet

Voir notice 27 mai 1943.

10 août

La collection Schloss est transférée par des camions français de Limoges à Paris. La veille, le préfet avait reçu du secrétaire général auprès du gouvernement Laval l'ordre de laisser partir la collection à Paris. La décision émanait d'Abel Bonnard. La direction des Musées nationaux, faisant valoir son droit de préemption, achète quarante-neuf chefs-d'œuvre de la collection. Deux cent soixante-deux œuvres sont achetées par les Allemands pour le musée de Linz, au prix de cinquante millions de francs, destinés à l'administration de Darquier de Pellepoix.

17 octobre

En réponse à la demande de l'E.R.R., une lettre du haut-commandement de l'Armée donne l'autorisation de saisir les œuvres d'art et les objets d'intérêt culturel des hôtels et appartements occupés par l'armée, appartenant antérieurement à des Juifs.

30 décembre

Jacques Jaujard obtient de son ministre la convocation du Comité des Musées pour débattre des échanges avec les Allemands d'œuvres des collections nationales. Le Comité, favorable à quelques échanges (notamment celui de la *Belle Allemande* d'Erhardt) s'oppose à celui de l'Antependium de Bâle. La décision sera acceptée par le Docteur Bunjes et les œuvres partiront pour Carinhall. Mais les œuvres demandées en contrepartie par les Français ne seront pas envoyées, et celles proposées par les Allemands ne seront pas acceptées par Paris. Aucun de ces échanges ne sera donc avalisé par les Musées nationaux.

1944

Au cours de l'année

Les œuvres de la Mission spéciale Linz sont cachées dans les mines de sel autrichiennes d'Alt Aussee. Parmi elles *L'Agneau mystique* des frères van Eyck, placé dans une salle spéciale.

Début 1944

Les collections des musées situés le long de la côte atlantique depuis La Rochelle jusqu'à la frontière franco-espagnole sont évacuées vers l'intérieur du pays.

30 mars

Le château de Rastignac, en Dordogne, est pillé et brûlé par les SS. Un point d'interrogation subsiste sur le sort des œuvres de la collection et du stock Bernheim-Jeune, qui y étaient cachées.

Avril

Les ministres de l'Éducation des gouvernements alliés créent à Londres une commission, dirigée par le professeur Paul Vaucher, ayant pour but la protection et la restitution des biens artistiques et culturels. La commission restera en fonction jusqu'à la fin de l'année 1946.

Début avril

D'importantes œuvres de la collection hollandaise Mannheimer, arrivées en région parisienne, quittent Paris pour l'Allemagne, après une vente forcée en faveur du musée de Linz.

6 juin

Débarquement anglo-américain en Normandie.

27 juin

Sur ordre d'Hitler, la Tapisserie de Bayeux est retirée du château de Sourches et transportée au Louvre.

Juin - juillet

Au cours d'une nouvelle vague de confiscations à Paris, les collections Weill-Picard, Van Cleef, Esders et Thalmann sont saisies par l'E.R.R..

1er - 22 juillet

La Conférence monétaire et financière des Nations Unies (Conférence de Bretton Woods) publie une résolution internationale réaffirmant la déclaration de Londres de janvier 1943. De plus, elle recommande que les pays neutres interdisent l'exploitation des actifs des dirigeants ennemis dans leur territoire, et notamment des œuvres d'art.

Fin juillet - début août

Le centre parisien de l'E.R.R. est fermé par les Allemands. Le dernier rapport de l'E.R.R., rédigé à Berlin, fait état pour la France de deux cent trois collections saisies et vingt-et-un mille neuf cent trois objets d'art confisqués.

1er août

Cent quarante-huit caisses, comportant notamment des œuvres d'art moderne, quittent le Jeu de Paume. Elles seront chargées dans cinq wagons du train 40044, en attente de partir pour Nikolsburg.

Début d'août

Les œuvres d'art laissées au Jeu de Paume après le convoi du 1er août sont évacuées par les Allemands et transportées dans les salles du Louvre réservées à l'E.R.R. Le Jeu de Paume est intégré aux défenses allemandes des Tuileries.

15 août

À la suite d'ordres provenant de Berlin, le commandant de la place de Paris, Dietrich von Choltitz, se rend au Louvre pour s'assurer de la présence de la Tapisserie de Bayeux au musée. Quelques jours après, au cours de l'insurrection parisienne, des émissaires SS venus de Berlin renonceront à l'enlever.

20 août

Les autorités allemandes donnent ordre au maréchal Pétain de quitter Vichy. Il sera ensuite emmené en Allemagne.

22 août

L'ordre d'Hitler au général von Choltitz de détruire Paris n'est pas exécuté.

19 - 25 août

Soulèvement de Paris.

25 août

La division Leclerc à Paris. Le général von Choltitz signe la reddition des Allemands à la gare Montparnasse.

27 août

Renseigné par l'intermédiaire de Rose Valland et la Compagnie des chemins de fer., un détachement de l'armée de Leclerc s'empare à Aulnay du train 40044 (dit ensuite "le train d'Aulnay") contenant le dernier convoi d'œuvres d'art pour l'Allemagne. L'officier qui dirige l'opération est Alexandre Rosenberg, le fils de Paul, qui de cette façon récupère de nombreuses œuvres de la collection de son père. Par ailleurs, dans les jours qui suivent la libération de Paris, plusieurs centaines de tableaux sont rapportés au Jeu de Paume. Il s'agit d'un reliquat de peintures abandonnées par l'E.R.R., après sélection des œuvres de valeur.

2 septembre

Premier conseil des ministres du Gouvernement provisoire de la République française sous la présidence du général de Gaulle.

Automne

Réouverture des musées parisiens.

Septembre

Création de la Commission de récupération artistique (C.R.A.). Elle sera dotée d'un mandat officiel le 24 novembre suivant. Sous l'autorité d'Albert Henraux, vice-président du Conseil des Musées nationaux, la commission comprend, entre autres, Jacques Jaujard, Rose Valland et René Huyghe. Son siège est symboliquement installé au Jeu de Paume, où elle demeure jusqu'en août 1946. En liaison avec la C.R.A., l'Office des biens et intérêts privés (O.B.I.P.), lié administrativement à la direction des Affaires économiques du ministère des Affaires étrangères, assure la suite des formalités de restitution. Les réclamations présentées à la commission porteront sur environ cent mille objets d'art.

Fin novembre

Constitution à l'intérieur de l'O.S.S. (Office of Strategic Service) d'une unité d'enquête sur le pillage des œuvres d'art, composée d'historiens d'art conseillés par la Commission Roberts.

Décembre

Rose Valland emmène le *M.F.A.A. officer* Rorimer dans les locaux de l'E.R.R. à Paris, où sont récupérés de nombreux documents sur l'activité de l'organisation.

Décembre

Le S.H.A.E.F. reçoit, par l'intermédiaire de Rose Valland, les noms de tous les dépôts de l'E.R.R. hors de France où ont été transportées les œuvres provenant de ce pays. De nombreux chefs-d'œuvre ont été recueillis dans les châteaux de Bavière (Neuschwanstein, Hohenschwangau, Herrenchiemsee) ainsi qu'au Führerbau de Munich. D'autres dépôts se trouvent à Buxheim, Nikolsburg en Tchécoslovaquie, Kogl et Seisseneg en Autriche. Tous ces dépôts sont épargnés par les bombardements aériens.

1944-1945

Au cours de son avancée vers l'Ouest, l'Armée rouge ne se limite pas à une politique de récupération des œuvres russes saisies par les nazis, mais s'approprie aussi systématiquement d'autres œuvres. Des chefs-d'œuvre allemands, ainsi que des biens spoliés par les nazis dans les pays occupés et recueillis dans de nombreux dépôts, sont enlevés par les experts en art de la Commission du Trophée et envoyés en Union Soviétique.

1945

Début de l'année

Goering fait détruire sa résidence de campagne Carinhall. Une grande partie des œuvres de sa collection est transportée dans des trains spéciaux et arrivent à Berchtesgaden et à Unterstein en avril.

Janvier

Afin d'éviter des poursuites financières, une réunion de marchands de tableaux décide de ne fournir aucun renseignement à l'administration française sur le commerce illégal d'œuvres d'art en France pendant l'Occupation.

4 - 11 février

Au cours de la Conférence de Yalta, la division de l'Allemagne en quatre zones d'occupation (États-Unis, Grande-Bretagne, France, URSS) est décidée.

Février

L'enquêteur anglais Douglas Cooper est envoyé en Suisse par le M.F.A.A. et la Commission de récupération artistique française, pour s'occuper des relations économiques germano-suisse et du sort des biens allemands. Ses révélations sur le trafic illégal d'œuvres d'art avec les nazis amènent le gouvernement suisse à promettre d'intervenir.

Mars

Le *M.F.A.A. officer* Rorimer rejoint la 7^e Armée qui avance en Bavière, vers des châteaux abritant de nombreuses œuvres d'art spoliées en France. Il emporte avec lui les listes des dépôts de l'E.R.R. fournies par Rose Valland. Celles-ci sont également confiées aux autorités françaises.

Avril

À Munich, le Führerbau est pillé par la foule avant l'entrée des armées américaines. Nombre d'œuvres déposées dans le bâtiment disparaissent.

Avril

Le Château de Nikolsburg (dans l'actuelle République tchèque), l'un des dépôts de l'E.R.R., est en partie détruit au cours de l'avance russe par un incendie. De nombreuses œuvres des collections Paul Rosenberg, Rothschild, David-Weill, parmi d'autres, y étaient déposées. Les Soviétiques et le gouvernement tchèque affirmeront ensuite que le château avait été entièrement détruit. En 1961, une commission française conduisant une enquête sur l'incendie, conclura qu'il n'avait pu détruire toutes les œuvres déposées. La commission découvrira d'ailleurs qu'une partie des œuvres avait été expédiée en Autriche par les Allemands avant la fin de la guerre.

Avril

Arrestation du marchand d'art Jean-François Lefranc, agent de Vichy, impliqué dans l'affaire Schloss.

Avril

À la Commission consultative européenne de Londres, les Britanniques s'opposent à l'utilisation de toute œuvre d'art, y compris celles de propriété allemande, pour les réparations. Ils suggèrent aux États-Unis une politique analogue.

7 avril

Les réserves d'or du Reich, les objets en or enlevés aux cadavres juifs, et de nombreuses peintures provenant des musées de Berlin sont découverts par l'armée américaine dans les mines de Merkers-sur-la-Werra, proches de Weimar.

10 et 13 avril

Sur ordre du *Gauleiter* d'Oberdonau Eigruber, des bombes sont placées dans les mines de Alt Aussee, abritant les collections de la Mission spéciale de Linz. Les bombes auraient dû éclater avant que les mines ne tombent dans les mains des Alliés, mais le 3 mai un contordre du chef SS Kaltenbrunner empêche le désastre.

11 avril

Une ordonnance française fixe les règles de transmission des biens saisis qui seront récupérés par l'État : les meubles et les objets d'usage domestique courant, non identifiables, seront répartis entre les personnes spoliées les plus démunies. Les autres biens pourront être récupérés par les ayants-droit pouvant démontrer leur droit de propriété, et ceci dans un délai d'un an après la date légale de la fin des hostilités. Passé ce délai, ces objets mobiliers seraient vendus par l'administration des Domaines. Mais la date en question ne fut pas fixée.

28 avril

L'armée américaine atteint les dépôts de l'E.R.R. au château de Neuschwanstein. Malgré les transferts, mille trois cent tableaux des musées de Bavière et de nombreuses œuvres saisies en France s'y trouvent encore, ainsi que toutes les archives de l'E.R.R. D'autres œuvres saisies par l'E.R.R. seront ensuite trouvées dans le monastère de Buxheim et dans les dépôts de Chiemsee.

Mai

L'armée américaine retrouve la collection de Goering à Berchtesgaden.

Mai

L'*Art Looting Investigation Unit* de l'O.S.S. (Unité d'enquête sur les spoliations d'œuvres d'art) commence son activité en Allemagne, après avoir accompli des recherches préliminaires en France, en Angleterre et en Espagne. Les principaux nazis impliqués dans le domaine de l'art seront interrogés par les responsables du service.

4 mai

Rose Valland reçoit de la 1ère Armée française un ordre de mission de durée illimitée en Allemagne.

8 mai

Les œuvres destinées au musée de Linz sont retrouvées par l'armée américaine dans les mines autrichiennes d'Alt Aussee. Le *M.F.A.A. officer* Stout indique parmi les objets d'art retrouvés six mille cinq cent soixante-dix-sept peintures et deux mille trois cent dessins.

20 mai

Un ordre du S.H.A.E.F. établit la création en Allemagne de dépôts collecteurs, où seront rassemblées les œuvres d'art repérées par l'armée. Le premier *collecting point* sera réalisé à Marburg. Le principal *collecting point* sera installé à Munich, dans les locaux du Führerbau et du Verwaltungsbau (le siège du N.S.D.A.P.).

Fin mai

Rencontre à Londres entre John Nicolas Brown, conseiller culturel d'Eisenhower, le colonel Newton, représentant de la commission Roberts, et Edwin Pauley, représentant spécial de Truman. Ce dernier expose l'intention de la présidence des États-Unis d'utiliser les œuvres d'art de propriété allemande comme base pour les réparations de guerre.

11 juin

À la Conférence des réparations de Moscou, la position soutenue par les Britanniques depuis avril à Londres pèse sur la décision finale, qui établit que les œuvres d'art allemandes ne seront pas utilisées pour les réparations, les restitutions étant préalables.

17 juillet

Au cours d'une réunion privée à Postdam, le général Lucius Clay, gouverneur militaire adjoint de l'Allemagne, expose au secrétaire d'État américain Byrnes et à d'autres son projet pour les œuvres d'art retrouvées en Allemagne. Tandis que les œuvres saisies ou obtenues par les nazis dans les pays occupés doivent être rendues, celles qui appartiennent à l'Allemagne et se trouvent en zone américaine pourraient être emportées aux États-Unis, où elles seraient « gardées en tutelle pour être rendues à la nation allemande quand elle aura regagné le droit d'être considérée comme une nation ». Le plan, soutenu par le président Truman, provoque en Amérique de vives controverses entre ses partisans et ceux qui, suite à la position plusieurs fois exprimée par les hautes sphères du gouvernement sur les réparations de guerre, craignent une appropriation pseudo-légale de ces œuvres. Néanmoins, à la fin de l'année, deux cents œuvres provenant du Kaiser Friedrich Museum de Berlin, déposées au *collecting point* de Wiesbaden, partent pour les États-Unis. Elles rentreront en Allemagne après une exposition itinérante, par lots successifs, dont le dernier part en avril 1949.

Septembre

Ordre d'arrestation de Martin Fabiani, marchand d'art fortement impliqué dans des trafics illégaux en France et notamment dans l'exportation d'une partie de l'ancienne collection Ambroise Vollard. Fabiani est condamné à une amende de cent quarante-six millions de francs.

3 septembre

Restitution officielle de *L'Agneau mystique* de frères van Eyck à la Belgique : il s'agit de la première restitution au pays concerné d'une œuvre d'origine reconnue.

15 septembre

Le quartier général américain lance officiellement le plan de restitution "en bloc" d'œuvres d'art de provenance reconnue, demandant le retour immédiat à Paris de cinquante chefs-d'œuvre d'origine française. Parmi les premiers retours en France, les vitraux de Strasbourg, envoyés directement des mines de Heilbronn, les œuvres parties du Jeu de Paume par le premier train de Goering (essentiellement des collections Rothschild) et les peintures de la collection Mannheimer.

15 novembre

Une ordonnance, dans la zone d'occupation française en Allemagne, impose aux citoyens allemands de déclarer les biens en leur possession qui auraient été enlevés des territoires occupés par la Wehrmacht. Des dispositions analogues sont adoptées dans les autres zones d'occupation.

20 novembre

Première audience des procès de Nuremberg.

Fin novembre

Deux représentants de l'O.S.S. sont envoyés en Suisse pour poursuivre les enquêtes sur le marché noir de l'art pendant la période nazie.

2 décembre

Les caisses d'œuvres d'art saisies par l'E.R.R. en France et retrouvées à Neuschwanstein rentrent directement à Paris dans leur emballage d'origine, sans passer par un *collecting point*.

10 décembre

Le gouvernement suisse prend une loi sur les procédures de restitution des biens sortis des territoires occupés par les Allemands, dont l'application sera difficile.

12 décembre

Accord quadripartite du Comité de coordination du Conseil de Contrôle allié en Allemagne sur une procédure de livraison provisoire de biens culturels au titre des restitutions.

1945 - 1949

En France, plus de quarante-cinq mille œuvres et objets d'art restitués à la Commission de récupération artistique, après les saisies nazies sont rendus à leurs propriétaires légitimes ou à leurs ayants-droit. À la fin de cette période, la direction des Domaines sera chargée de vendre les quelque quinze mille objets et œuvres qui n'avaient pas encore été réclamés. La direction des Musées nationaux demande que les œuvres les plus importantes lui soient confiées en garde, dans l'attente d'une réclamation encore possible. Suite à l'application du décret du 30 septembre suivant, environ deux mille œuvres et objets seront préservés de la vente.

30 septembre 1949

Un décret met fin à l'activité de la Commission de récupération artistique à partir du 31 décembre 1949 et confie à l'Office de biens et intérêts privés la gestion des dossiers en cours ou futurs. Le décret prévoit la constitution d'une commission censée procéder à un choix parmi les œuvres non restituées à leur propriétaire. Les œuvres choisies seront attribuées à la Direction des musées de France. Elles seront exposées dès leur entrée dans les musées nationaux ou de province, désignées pour leur dépôt, et inscrites dans un inventaire provisoire mis à la disposition des collectionneurs spoliés. Un délai légal de revendication est prévu, mais non fixé.

1950 - 1954

Exposition au Musée national de château de Compiègne des deux mille œuvres (dont mille peintures environ) et objets d'art récupérés et préservés de la vente par la commission de choix, afin de permettre à d'éventuels ayants droits de reconnaître leurs biens. Après cette exposition, ils seront conservés par les musées nationaux ou seront mis en dépôt dans des musées de province. Dans les inventaires provisoires, distincts des inventaires des collections nationales, ils sont indiqués par plusieurs cotes d'identification, mais leur ensemble est communément dénommé "MNR" (Musées Nationaux Récupération).

Chronologie établie par Rita Cusimano à partir des ouvrages suivants :

R. Valland, *Le front de l'art*, Librairie Plon, Paris, 1961.

A. Kaspi, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Éditions du Seuil, Paris, 1991.

L. Bertrand-Dorléac, *L'art de la défaite 1940-1944*, Éditions du Seuil, Paris, 1993.

L. H. Nicholas, *The Rape of Europe*, Knopf, New York, 1994 (traduction française *Le pillage de l'Europe*, Éditions du Seuil, Paris, 1995).

H. Feliciano, *Le musée disparu*, Édition Austral, Paris, 1995.

ainsi que des *Rapports de Rose Valland 1941-1944*, conservés aux Archives des Musées nationaux.

Auteur: **Roger BISSIERE**
Titre : **Femme assise en gris**

Date : **inconnue 1921 ?**
Techn.: **huile sur toile**
Dim.: **89 x 83,50 cm**
Sign. : **signé, b. dr.**
Ins.: **Bissière**
Acq.: **Attribution par l'Office des Biens Privés (1964)**
Inv.: **R 25 P**

Historique:

- 1) 1944:
 - « Inventaire des caisses récupérées dans le train 40.044 » (dit *train d'Aulnay*), (2 août 1944)« MODERNES BISSIERE 50 », 2ème référence: « Rosenberg I52 Portrait de femme 0.90 0.83 »
(Source = Archives MAE: CRA carton 296)

- 2) 1945:
 - Liste des oeuvres reçues par Paul Rosenberg, demeurant 33 (??) quai Voltaire, « des Services de la Commission de Récupération Artistique, en exécution du jugement rendu par le Tribunal de paix du 1er Arrondissement de Paris (...), le vendredi 14 septembre 1945, les objets énumérés dans ledit jugement, savoir: »:
 - 51ème référence de la seconde page de la liste:
« 52 - BISSIERE - Femme dans un intérieur »(Source = Archives MAE: CRA I carton 1 dossier 45.15)

- 3) 1946:
 - « Monsieur Paul ROSENBERG
don aux musées de province et au musée d'art moderne.
Comité du 7 janvier 1946
Conseil Artistique du 10 janvier 1946
1°) Liste des tableaux offerts aux Musées de Province. »
page 2, 7ème référence:
« BISSIERE Femme dans un intérieur »

- 4) années 1960:
 - Photographie ancienne, portant au revers un cachet « Service d'Etudes et de Documentation du Département des Peintures », représentant ce tableau posé sur un chevalet dans une pièce lambrisée. En bas à droite, sous la signature, est punaisé un carton sombre sur lequel est inscrit à l'encre blanche: « P.R.52 ».

- 5) 1964:
 - Attribution par l'Office des Biens Privés du Ministère des Affaires Etrangères, 1964
 - Inscrite à l'inventaire provisoire spécial du MNAM
 - Mise en dépôt directement du Louvre au Musée de Cahors 1964

Inscriptions

s.b.dr. Bissière

Inscriptions au revers:

sur châssis: P. Rosenberg - Paris 52
GR 2 B
// Bissière 18 "Femme assise"

sur toile:

AM Rec n° 25

Auteur: Jean-Louis BOUSSINGAULT

Titre : Femmes dans un jardin

Date: inconnue, 1932 ?

Techn.: gouache sur papier

Dim.: 39 x 63,5 cm

Sign.: signé en b. dr.

Ins.: J. L. Boussingault

Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Inv.: R 7 D

Historique:

1) **1944:**

- « Oeuvres d'art retrouvées au Musée du Jeu de Paume après le départ des Allemands - Août 1944 », (tampon de la Commission de Récupération Artistique, 3 mars 1947):

« Caisse AY. 7 Boussingault : Gouache, le jardin 0.39 0.63 »
(Source = -Archives MAE: CRA carton 296)

2) Commission de Choix du 19 décembre 1949, titre = « Femmes aux Tuileries »
Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951

Expositions:

1950 (août-nov.) **Gand , Salon des Beaux-Arts.**

1953-54 (juill. 53-nov. 54) **Casablanca , Rabat**
"De Bonnard à Picasso"

1957 (juin-sept.) **Pau, Musée des Beaux-Arts**
"Dessins des Maîtres Modernes"

1954 (avril) **Villeneuve-sur-Lot, Montauban, Service éducatif**

1963-64 (août-déc.) **Stockholm, Humlebaek, Louisiana Museum**
"Dessins du Musée d'Art Moderne"

Auteur: André DERAIN
Titre: Femme nue couchée

Date: inconnue 1940 ?
Techn.: crayon sur papier
Dim.: 12.80 x 21cm
Sign.: signé b. dr.
Ins.: A Derain
Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Inv.: R 3 D

Historique:

Commission de Choix du 19 décembre 1949, provenance = Munich, n° 9885
Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951

Inscription au revers:

Au crayon : « Monsieur Papazoff »
(Georges Papazoff, peintre et écrivain, né en Bulgarie en 1894, mort en 1972. A Paris en 1924, il y expose et aura comme ami Derain, Vlaminck, Miro, P. Klee etc. (cf Bénézit, ed. 1976)

Exposition:

1978 (juill.-déc.): Tokyo, Osaka, Nagoya, Mitsukoshi Limited
"La Ruche et l'Ecole de Paris à Montparnasse"

Auteur: André DERAÏN
Titre : Femme coiffée d'un voile

Date: inconnue 1940 ?
Techn.: crayon sur papier gris
Dim.: 30,50 x 22cm
Sign.: signé b. dr
Ins.: A Derain
Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Inv.: R 4 D

Historique:

Commission de Choix du 19 décembre 1949, provenance = Munich, n° 9887
Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951

Exposition:

1978 (juill.-déc.):Tokyo, Osaka, Nagoya, Mitsukoshi Limited
"La Ruche et l'Ecole de Paris à Montparnasse"

Auteur: Charles DESPIAU

Titre : Assia

Date: (1937)

Techn.: bronze

Dim.: 185 x 55 x 43 cm

Sign.: signé, cacheté, b. dr. sur terrasse-c.ar. plinthe

Ins. : C. Despiau

Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)

Inv.: R 7 S

Tirage par Alexis Rudier Fondateur Paris

Historique:

N.B.: Deux exemplaires semblables de « Assia » de Despiau ayant été récupérés, il est très malaisé d'opérer la moindre distinction dans les documents d'archives.

Deux Commissions de choix ont eu à examiner ces sculptures: les 27 octobre et 19 décembre 1949.

L'une vient du Central Collecting Point de Vienne, l'autre de celui de Baden-Baden.

Le même arrêté du 16 mai 1951 les attribue au Musée national d'art moderne, où elles avaient été inscrites, dès décembre 1949, à l'inventaire provisoire spécial.

Expositions

1951	(mai-sept.)	Londres, Battersea Park	n°II
1956	(6 sep.- 7 oct.)	Besançon, Palais Granvelles, Septembre artistique de Besançon- "120 chefs-d'oeuvres du MNAM"	repr.pl I
1957	(17 juin-17 oct.)	Paris, Musée Rodin "Rodin, ses collaborateurs"	
1958	(mars-mai)	Amsterdam, parc de Keukenhof "Sculptures et fleurs"	
1959	(31 avr.-13 juill.)	Dortmund, Museum am Ostwall "Sculpture française du xxème siècle"	n°34, repr.
1959-60	(sept.-fév.)	Charleroi, Ixelles, Tournai, Luxembourg: "De Maillol à nos jours",	n°26 repr.
1966	(juin-sept.)	Moscou, Musée Pouchkine Leningrad, Musée de l'Ermitage "Rodin et son temps"	
1974	(nov.-déc.)	Paris, Musée Rodin "Charles Despiau, sculptures et dessins"	n° 83, repr.p.83
1975		Mont-de-Marsan "Charles DESPIAU, 1874-1946"	n°66 (ill= plâtre : erreur)repr.65
1979	(mars-mai)	Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie "l'Art dans les années 30 en France"	n° 81, repr.p.55
1987		Paris, Institut français d'architecture	

Auteur: **Charles DESPIAU**

Titre : **Assia**

Date : **(1937)**

Techn.: **bronze**

Dim. : **185 x 40 x 55**

Sign. : **signé, cacheté, ar. s. s/terrasse-c. s/plinthe**

Ins. : **C.Despiau. // Alexis Rudier ...**

Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)**

Inv. : **:R 8 S**

Tirage par **Alexis Rudier**

Historique:

N.B.: Deux exemplaires semblables de « Assia » de Despiau ayant été récupérés, il est très malaisé d'opérer la moindre distinction dans les documents d'archives.

Deux Commissions de choix ont eu à examiner ces sculptures: les 27 octobre et 19 décembre 1949.

L'une vient du Central Collecting Point de Vienne, l'autre de celui de Baden-Baden.

Le même arrêté du 16 mai 1951 les attribue au Musée national d'art moderne, où elles avaient été inscrites, dès décembre 1949, à l'inventaire provisoire spécial.

Attribution par l'Office des Biens Privés du Ministère des Affaires Etrangères à Saint-Tropez, Musée de l'Annonciade.

Echangé en 1953 contre Maillol "Jeune fille à la draperie" R 4 S (arrêté 6 septembre 1952)

Inscrit à l'inventaire provisoire spécial du MNAM (avec mention: 2ème exemplaire)

1953: dépôt au Musée de Dijon (arrêté 21 octobre 1955)

Inscriptions:

Signé sur la terrasse, derrière le pied gauche: **C.Despiau**

Cacheté sur la plinthe arrière: **Alexis Rudier, Fondateur, Paris**

Auteur: Charles DESPIAU
Titre : Torse de "l'adolescente"
(Torse de femme)

Date (1929)
Techn.: bronze
Dim. : 130 x 50 x 40 cm
Sign.: signé, cacheté, b. g. s/jambe-c. b. dr./jambe
Ins : C.Despiau // Alexis Rudier Fondateur Paris
Acq.: Attribution par l'Office des Biens privés (1951)
Inv.: R 10 S
Tirage par Alexis Rudier Paris

Historique:

Attribution au Musée national d'art moderne, arrêté 13 août 1951
Inscrit à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 25 octobre 1950
Mise en dépôt au Musée de Pau (arrêté 9 mars 1952)

Inscriptions

Signé en bas de la jambe gauche: C.Despiau
Cacheté en bas de la jambe droite: Alexis Rudier Fondateur Paris

Exposition:

1988 (nov.-déc.) **Pau, Musée des Beaux-Arts, salle Francis Planté**
"Francis Jammes; ses amis peintres et sculpteurs, ses illustrateurs" n°36

Auteur : **Raoul DUFY**
Titre : **San Giorgio Maggiore à Venise**

Date : **(1938)**
Techn.: **aquarelle sur papier**
Dim.: **50 x 65,5 cm**
Sign.: **signé en b. dr.**
Ins.: **San Giorgio Maggiore Raoul Dufy**
Acq.: **Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)**
Inv.: **R 11 D**

Historique:

Commission de Choix du 29 mai 1951
Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951

Expositions:

1956	Besançon, Palais Grauvelle ?
1957 (juin-oct.):	Lyon, Musée des Beaux-Arts
1959 (avril):	Villeneuve-sur-Lot, Montauban, Service éducatif
1960 (juin-déc.)	Quimper, Rennes, Bourges, Dijon "De Signac aux abstraits"
1961 (avril-mai)	Paris, usines Renault
1961-62 (nov.-mars)	Tokyo, Kyoto, Musée National des Beaux-Arts "Exposition d'Art français 1840-1940"
1962 (oct.-nov.)	Mexico (université) "Dessins français"
1963 (avril-juin)	Caen, Théâtre Maison de la culture "Exposition inaugurale"
1963-64 (août-déc.)	Stockholm Riksförbundet , Humlebaek , Louisiana Museum "Dessins du MNAM"
1967 (juill.-août)	"Croiseur Colbert"
1973 (juin-juill.)	Sochaux, Maison des arts et loisirs "Exposition Raoul Dufy"
1985 (avril-mai)	Montrouge, xxxe salon de Montrouge "Raoul Dufy"
1995-96 (oct.-janv.)	Rome, Académie de France "Raoul Dufy: peintre et témoin de son époque"

Auteur: André DUNOYER DE SEGONZAC

Titre: Arbres au bord d'une rivière

Date: inconnue 1938 ?

Techn.: aquarelle sur papier

Dim.: 48 x 37cm

Sign.: signé. b.dr.

Ins.: A.Dunoyer de Segonzac

Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Inv.: R 5 D

Historique:

Commission de Choix du 19 décembre 1949, provenance = Munich, n° 9887

Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951

Expositions:

1952 (mars): **Delft, Musée**
"Aquarelle française de 1800 à 1950"

1954 (juill.-oct.): **Casablanca, Rabat,**
"De Bonnard à Picasso"

1957 (fév.-mars): **Cardiff, National Museum of Wales,**

1957 (avril-mai): **Londres**

1958 (nov.) **Luxembourg**

1959 **Villeneuve sur Lot, Montauban : Service éducatif**

1960 (juin à déc.): **Quimper, Rennes, Bourges, Dijon**
"Le Dessin français de Signac aux abstraits "

1961 (avril-mai): **Paris, usines Renault**

Auteur: **EDZARD-DIETZ**

Titre: *Chanteuse des rues*

Date: **inconnue 1927 ?**

Techn.: **huile sur toile**

Dim.: **46,50 x 55 cm**

Sign.: **signé, b. dr. à la peinture vermillon**

Ins.: **D.Edzard**

Acq: **Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)**

Inv.: **R 8 P**

Historique:

1) 1948:

- « Central Collecting Point de Baden-Baden », fichier des oeuvres.

« Auteur: Edzard

Sujet: Portrait de femme (chanteuse de rue)

Description: Tête de femme de profil et différents autres personnages dans une grisaille

N° d'inventaire: 391

Date d'arrivée: 7 novembre 1946

Origine du dépôt: RAVENSBURG

date de sortie: 10 décembre 1948

destination à la sortie: CRA, avenue Rapp, Paris »

(Source = -Archives MAE: CRA carton 579, R 33)

2) 1949:

- « Commission de choix des oeuvres d'art, 19 décembre 1949 », p. 6, 1ère référence: « Edzard Portrait de Femme », « peintures et dessins modernes »: « n° d'ordre: 4; n° allemand: néant; provenance: BADEN; époque: XX°; auteur: EDZARD; sujet: Portrait d'homme »

(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15

-Archives des M.N.:Z 15 B, 1947-1956)

3) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 31 décembre 1949

4) 1950:

- Correspondance de Bernard Dorival, Mnam, à Mademoiselle Toury, Palais du Louvre, 27 avril 1950: « (...) le portrait baptisé « PORTRAIT D'HOMME » est une figure de femme peinte par Edzard. veuillez tenir compte de ces observations pour corriger le projet soumis. »

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

5) 1951:

- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France.par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, p.2, 1ère référence: « A.M. R. 8, EDZARD Portrait de femme ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

(suite)

EDZARD-DIETZ
Chanteuse des rues
R 8 P

Cartels:

-sur marie-louise:

D.EDZARD

-sur cadre:

EDZARD, Dietz / Chanteuse des rues

Inscriptions au revers:

-sur toile (h.g.à l'encre noire):

N° 264

(b.g.):

REC 8 P

-sur châssis et traverse horizontale, au crayon bleu:

PH 11612 // R8

-sur cadre:

AM 746

Etiquettes:

-sur toile:

G.M.Z.F.O./ Direction des Beaux-Arts //

CENTRE DE RASSEMBLEMENT ARTISTIQUE/ (Central Collecting Point) de Baden

Baden: origine: Ravensburg / sujet: portrait de femme / auteur: Edzard/ n° invent.391, salle VI,
mur ouest, caisse 10

-sur châssis:

-RECUPERATION N°8 P / EDZARD (Dietz) / (titre)

-D 16210 / Dietz Edgr (264) / (titre)

-Examen / restauration / 24 7 1981

-MNAM/ 2 rue de la Manutention / (encre rouge) Edzard

-119

-étiquette ronde vierge

Expositions:

pas d'exposition

Auteur: **Max ERNST**
Titre : *Fleurs de coquillages*

Date : **1929**
Techn.: **huile sur toile**
Dim. : **129 x 129 cm**
Sign. : **signé, daté, b.dr.**
Ins. : **Max ernst 29**
Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)**
Inv. : **R 19 P**

Historique:

1) 1929:

« Reçu de Monsieur Léonce Rosenberg Paris, la somme de Frs 12000 (douze mille) par un chèque n°11486 sur la Westminster Bank en règlement de son achat de:

1°- toile de 60 « Fleurs sur fond rouge », suit la description de six autres peintures également intitulées « Fleurs » sur fond de diverses couleurs et de divers formats,
« que je lui ai cédées ce jour au prix de 12000 francs.

Paris ce 25 février 1929

Max Ernst »

(Source = Archives privées)

2) 1950:

- Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 20 octobre 1950

3) 1951:

- « Commission de choix des oeuvres d'art, commission du 29 mai 1951 », « peintures et dessins modernes; provenance: néant; époque: XX°; auteur: Max ERNST; sujet: Composition »

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

- Arrêté d'attribution (13 août 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 5ème référence: « A.M. R. 18 P, Fr 19, Max Ernst Composition ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

Inscriptions au revers:

-sur toile:

R n°19 P (au crayon)

REC 19 P (encre)

61 (ou 19) (à la peinture blanche)

-sur châssis:

ERNST Max (au crayon)

HAUT

C16 (crayon bleu)

-sur traverse centrale horizontale:

46 3P cat 13 (au crayon)

Etiquettes:

- b 20

- Kunsthalle Basel / N 2914

- 26// 11

- L'exposition d'Art Français au Japon 1961 420

-Express Transports ERNST / Composition/ 133/ n°119 (incomplète: déchirée) et surchargée à l'encre rouge: 3

- Lot / B 623 / 024 / Security/ Wash.DC

- SL.68.22.13/ Int. Exhib. Fou

(suite)

Max ERNST
Fleurs de coquillages
R 19 P

Expositions:

- | | | | |
|---------|---|---|------------------|
| 1952 | (30 août-5 oct.) | Bâle, Kunsthalle
"Phantastische Kunst des XX. Jahrhunderts" | n° 92 |
| 1961-62 | (3 nov.-15 janv) | Tokyo, Musée national | |
| 1962 | (25 janv.-15 mars) | Kyoto, Musée municipal
"Exposition d'art français au Japon 1840-1940" | n° 420, repr. |
| 1965 | (3 juin-4 juill.)
(août-sept.)
(oct.-nov.)
(nov.-déc.) | Rio de Janeiro, Museu de arte moderna
Buenos Aires, Museo de bellas artes
Montevideo, Museo nacional de bellas artes
Santiago du Chili
"Exposition de peinture française contemporaine" | n°10, repr. |
| 1967 | (avr.-oct.) | Montréal, Exposition Universelle, pavillon français | |
| 1967 | | Washington, New Gallery of Art | |
| 1968 | | New York, Metropolitan Museum of Art
Boston, Museum of Fine Arts
"Painting in France 1900-1967" | n°13, repr. |
| 1968 | (27 nov.-15 déc.) | Paris, Galerie l'Oeil
"Max Ernst" | |
| 1975 | (16 mai-18 août) | Paris, Galeries nationales du Grand Palais
"Max Ernst" | n°163, repr.p.79 |
| 1981 | (juin-oct.) | Moscou | |

Auteur: **Max ERNST**
 Titre: **La forêt pétrifiée**

Date: **(1929)**
 Techn.: **frottage de crayon au revers d'une gravure du XIXe.**
 Dim.: **74 x 98 cm**
 Sign.: **signé en b. dr.**
 Ins.: **Max Ernst**
 Acq.: **Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)**
 Inv.: **R 10 D**

Historique:

Commission de Choix du 29 mai 1951
 Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951

Expositions:

1959 (avril- sept.)	Villeneuve-sur-Lot, Montauban, Service éducatif
1960 (juin-déc.)	Quimper, Rennes, Bourges, Dijon "De Signac aux abstraits"
1963 (août-déc.)	Stockholm, Riksförbundet
1964 (janv.-avril)	Humblebaek, Louisiana Museum "Dessins du Musée d'Art Moderne"
1967	Dublin, Municipal Gallery of Modern Art, "Exhibition of drawing and watercolour in France since Matisse"
1967-68 (fév.-mars)	Europe de l'Est, "Exposition de dessins, gouaches et aquarelles"
1969 (nov.-déc)	Paris, Galerie d'art L'Oeil "Exposition Max Ernst"
1974-75 (nov.-janv.)	Paris, Musée national d'art moderne "Dessins du Musée national d'art moderne"
1975 (mai - juin.)	Sochaux, Maison des arts et loisirs "Trente-trois dessins du Musée national d'art moderne"
1979 (fév.- avril)	Munich, Haus der Kunst "Max Ernst"
1988 (fév.- avril)	Flaine, Centre d'art "L'Arbre"
1988 (17 sept.-27 nov.) (7 déc. 88-12 fév. 89) (19 fév.-23 avril 89)	Tübingen, Kunsthalle Berne, Kunsthalle Düsseldorf Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen "Max Ernst : collages"
1991 (oct.-nov.)	Madrid, Centro de arte Reina Sofia "Exposition Breton"

1995 (4 oct.-27 nov.) **Paris, Musée national d'art moderne, Galerie d'art graphique**
"Dessins surréalistes : visions et techniques"

1996 (3 fév.-7 avr.) **Atlanta, Michael C. Carlos Museum at Emory University**
(4 mai-7 juill.) **Detroit, (Mich.), The Detroit Institute of Arts**
"Surrealist Vision & Technique: Drawings and Collages from the Pompidou Centre
and the Picasso Museum, Paris."

Auteur: Tsugouharu FOUJITA

**Titre : Deux femmes nues
(Deux amies)**

Date : 1929

Techn.: aquarelle et encre sur toile préparée et poncée

Dim. : 178 x 94 cm

Sign. : signé, daté, b.dr. (en japonais et en français)

Ins. : (idéogrammes) / Foujita/1929

Acq. : Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)

Inv. : R 20 P

Historique:

1) 1942-1943:

- documents de l'ERR « Sammlung Swob (sic) d'Hericourt (SHD) (...) 2 items, (...) Paris, 47, Bd. Beauséjour ». Spoliation du 6 février 1942, transférée au Jeu de Paume, inventoriée le 6 avril 1943 par Dr. Eggemont/He.

« Inv.-Nr.: 1; Meister - Zeit: Foujita 1921; Gegenstand-Beschreibung: Zwei nackte Frauen. Die eine sitzend auf einem mit hellgrünen Tuch bedeckten Hocker, aufschauend zu der neben ihr stehenden, vor sich hinsinnenden Frau. Feder- und Pinselzeichnung auf weissem Wachsprung auf Lwd. - Signiert: Foujita 1921 - Gerahmt. - 176 x 94 cm »

(« Inv.-Nr.: 2 » concerne l'autre oeuvre spoliée de cette collection, biffée sur la liste ERR et accompagnée de la mention manuscrite « verrichtet » = détruit-, indiquée comme auteur « F. Biltram Manes », en réalité: Federico Beltran Masses portraitiste mondain des années 1920, avec comme description: « Judenportrait - Dame(??) (Madame Swob d'Héricourt) in Abendtoilette », etc .).

(Sources = -Archives MAE: CRA carton 93, A 9
-Archives des M.N.:Rapports de Mademoiselle Valland à Jacques Jaujard, f°106 et 107
-repris dans: Rose Valland, « Le front de l'art », pp. 180-181)

2) 1944:

- « Oeuvres d'art retrouvées au Musée du Jeu de Paume après le départ des Allemands - Août 1944 », tampon de la Commission de Récupération Artistique, 3 mars 1947,

« SDH I Foujita : 2 femmes nues 1.75 0.95 »

(Source = -Archives MAE: CRA carton 296)

3) 1950:

- Entrée au MNAM le 26 octobre 1950 et porté à l'inventaire provisoire spécial du MNAM

4) 1951:

- Attribution par l'Office des Biens Privés du Ministère des Affaires Etrangères, arrêté 13 août 1951

5) 1957-1978:

- Mise en dépôt au Musée de Bordeaux (1957-1978)

6) 1994-1999:

- Mise en dépôt au Musée de Roubaix (1994-1999)

Inscriptions:

huile sur toile de lin fin

signé daté vers b.dr: (Idéogrammes)
Foujita
1929

Sans inscriptions au revers

Le châssis n'est pas d'origine.

(suite)

Tsugouharu FOUJITA

Deux femmes nues

R 20 P

Expositions:

- 1968 (7 sept.-21 oct.) **Tokyo**
(25 oct.-1 déc.) **Kyoto**
"Hommage à Foujita" n° 39 repr.
- 1978 (15-27 août) **Tokyo, Mitsukoshi**
Osaka
Saporo
Nagoya
"La Ruche-l'Ecole de Paris à Montparnasse 1910-1930"
- 1978-79 (22 déc.-1er avr.) **Paris, Musée Jacquemart-André**
"La Ruche et Montparnasse 1902-1930"
- 1989 (26 janv.-11 juin) **Londres, Hayward Gallery**
Liverpool, Walker Art center
"La France, images of woman and ideas of Nation: 1789-1989"

Auteur : **Othon FRIESZ**
Titre : *Femme dans un jardin*

Date : 1923
Techn.: huile sur toile
Dim. : 54 x 65 cm
Sign. : signé, daté, b. dr.
Ins. : E.Othon Friesz/23
Acq. : Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Inv. : R 9 P

Historique:

- 1) 1949:
- « Commission de choix des oeuvres d'art,»
(Sources =)
- 2) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 31 décembre 1949
- 3) 1951:
- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France.par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, p.1, 17ème référence: « A.M. R. 9. OTHON FRIESZ Femme dans un jardin ».
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)
- 4) 1960:
- Arrêté de dépôt au profit du Musée des Beaux-Arts de Rouen, 28 juillet 1960

Inscriptions au revers:

-sur toile:
tampon: *Musée de Rouen D.60.1*
-sur châssis:
h.g. au crayon bleu: N.3
h.dr. au crayon bleu R Femmes dans un jardin
b.g à la peinture(?) jaune 1.09.U

Etiquettes:

-sur châssis:
(illisible) au crayon bleu: U;R-9
-sur traverse:
au milieu: fragment 29 / B.N.N(?)N(?) (au crayon)

Expositions:

Jamais exposé en dehors du Musée de Rouen

Auteur: Othon FRIESZ
Titre: Tulipes dans un vase

Inv.: R 22 P

Auteur: Othon FRIESZ

Titre: Le Bassin du Havre (ou Vue d'un pont)

Date: (1921)

Techn.: aquarelle sur papier

Dim.: 50 x 64,5 cm

Sign.: signé en b. g.

Ins.: E. Othon Friesz

Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Inv.: R 9 D

Historique:

Commission de Choix du 29 mai 1951

Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951

En dépôt au Musée Ingres de Montauban depuis le 18 mars 1952.

Auteur: **Albert GLEIZES**
Titre: *Paysage*
(*Meudon; paysage avec personnage*)

Date: **1911**
Techn.: **huile sur toile**
Dim.: **146 x 114 cm**
Sign.: **signé, daté b. dr.**
Ins.: **Albert Gleizes/1911**
Acq.: **Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)**
Inv.: **R 1 P**

Historique:

- 1) 1940:
- Liste ERR (Einsatzstab Reichsleiters Rosenberg), spoliation Alphonse Kann, Saint-Germain en Laye (1940), page 172, sous le n° 1149 (ms): « Gleizes, 1911, Landschaft, Öl auf Lwd, 146 x 115 cm, gerahmt » (dactyl.) + « illisible » (ms).
(Source = Archives MAE: CRA carton 94, A 10)
- 2) 1944:
- « Inventaire des caisses récupérées dans le train 40.044 » (dit *train d'Aulnay*), (2 août 1944) page 9, « Caisse KA 27 », 3ème référence: « Paysage cubiste - Gleizes 1,40 x 1,13 »
(Source = Archives MAE: CRA carton 296)
- 3) 1947:
- « Procès-verbal de restitution d'objets mobiliers identifiables » et « Bordereau : Tableaux appartenant à Monsieur Alphonse KANN, A.5 Piccadilly LONDON W.I. représenté par Monsieur PITT-MILLWARD, volés par les allemands et retrouvés par la Commission de Récupération Artistique », 11 juillet 1947, page 3, sous le n° « 1149 - GLEIZES - Grande peinture - Paysage cubiste », signés: Marcel Roux, Chef de Service de restitution du mobilier; Peter Pitt-Millward, bénéficiaire de la restitution; et A. Wolff, « lu et approuvé ».
(Source = Archives MAE: CRA carton 390, P26. KANN)
- 4) 1949:
- « Commission de choix des oeuvres d'art, 1ère commission, 27 octobre 1949 », page VII: « peintures modernes »: « n° d'ordre: 3; n° allemand: ss n°; provenance: MUNICH; époque: XX°; auteur: GLEZE (sic); sujet: paysage avec personnage; dimensions: 1,47 / 1,15; observations: huile; attribution: Cassou (mention manuscrite).
(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.:Z 15 B, 1947-1956)
- 5) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 7 décembre 1949
- 6) 1951:
- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France.par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 5ème référence: « A.M. R. 1, SN., GLEZE (sic), Paysage avec personnage, huile ».
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

7) sans date:

- « Liste des oeuvres inconnues provenant d'Allemagne, se trouvant en dépôt à la Commission de récupération artistique » (sans date), page 4, 8ème référence: « KA 1149 G.143 GLEIZES M. (sic) Paysage cubiste ».

(Source = Archives MAE: CRA carton 375, P7)

N.B.:

Les interprétations possibles de ce document (nécessairement postérieur à 1944 et antérieur à décembre 1949, date de liquidation de la Commission de récupération artistique) diffèrent selon qu'on le positionnera avant ou après le « procès-verbal de la restitution » de 1947, qui n'est pas un procès-verbal de remise, puisque l'on sait, par ailleurs, que des oeuvres de la collection Kann demeureront encore plus d'une année en dépôt à l'Orangerie.

- Dressée antérieurement à ce procès-verbal, il atteste simplement de ce que ce Gleizes fut un moment distrait de l'ensemble des oeuvres repérées de provenance Kann, et qu'il l'a rejoint ensuite.

- Dressée postérieurement au procès-verbal, il témoigne de ce que, non remis, mais également non réclamé, l'identité de sa provenance ne fut pas interprétée correctement, malgré la mention « KA » qui accompagnait sa description. Mais il convient à ce propos de rappeler que la seule source qui met explicitement en concordance le nom d'Alphonse Kann et le code que les nazis utilisaient pour l'identifier (« KA ») étaient les listes Rosenberg qui ne furent transmises à l'OBIP qu'en décembre 1953.

Inscriptions au revers:

-sur toile (en h.dr.):

Paysage/ M.Gleizes (de la main de l'artiste) / 24 av.Gambetta / Courbevoie (d'une autre main) // REC-1 (au pochoir)

-sur châssis (en b.g. et à l'envers et au pochoir):

G R 2 D

Etiquettes:

-Chenue/expo.Alb.Gleizes/ Paysage Meudon 1911 -9-

-IAT MILAN/ t./147Y114 -W.2

-Milan/ Boccioni & suo tempo/déc 73 fév.74 -122-/ t /147

-Dortmund/Mus am Ostwall/ Alb.Gleizes 13 3/ 25 4 65 / cat n°9

-Minneapolis Walker Art Center /N.York, Guggenheim Mus./ expo circulante Albert Gleizes/1964-65

-Gleizes 390-64 = 23

-S.R.Guggenheim Museum/390.64 Musée National / Paris / GLEIZES

-146.5 x 114.5

-cachet (rond) atelier de Cézanne, Aix en Provence / "Pages Cézanniennes 1986 d'un maître d'aujourd'hui: Albert Gleizes" 1er août- 13 octobre.

Expositions:

1911	(21 avr.-13 juin)	Paris, Quai d'Orsay "Salon des Indépendants" (exposé sous le titre <i>Le chemin</i>)	n° 2613
	(10 juin-3 juill.)	Bruxelles, Place A. Stews 8e Salon des Indépendants (exposé sous le titre <i>Le chemin</i>)	n° 88
1912	(20 avril-10 mai)	Barcelone, Galeria J.Dalmau "Exposició d'art cubista"	n° 16
	(10-30 oct.)	Paris, Galerie La Boétie "La Section d'Or"	n° 39

(suite)

Albert GLEIZES

Paysage

(Meudon; paysage avec personnage)

R 1 P

- 1956 (27 juill.-9 sept.) **Londres**, Tate Gallery
"Autour du cubisme" n° 7
- 1957-58 (18 juin-15 avril) **Boston**, The Institute of Contemporary Art
Columbus, Columbus Gallery of Fine Arts
Pittsburg, The Carnegie Institute
Minneapolis Walker Art Center
"Paintings from the Musée national d'art moderne" n° 17, repr.
- 1964 (mars-déc.) **New York**, The Solomon R.Guggenheim Museum
"Albert Gleizes" n° 23, repr. coul.
- 1964-65 (15 déc.-31 janv.) **Paris**, Musée national d'art moderne
"Albert Gleizes 1881-1953, exposition rétrospective" n° 9, repr. coul.
- 1965 (13 mars-25 mai) **Dortmund**, Museum am Ostwall
"Albert Gleizes" n° 9, repr. coul.
(mai-juin) **Dublin**, Municipal Gallery
"Albert Gleizes" n° 9, repr. coul.
- 1971 (9-24 oct.) **Créteil**, Hall d'exposition
"L'abbaye à Créteil" n° 35
- 1973-74 (déc.-févr.) **Milan**, Palazzo Reale
"Boccioni e il suo tempo" n° 147, repr.
- 1981 (3 fév.-24 mars) **Boulogne-Billancourt**, Centre culturel
"Portraits d'arbres"
- 1986 (1 août-13 oct.) **Aix-en-Provence**, Musée Granet
"Pages Cézanniennes 1986 d'un maître d'aujourd'hui: Albert Gleizes"
- 1994 (11 août-23 oct.) **Edimbourg**, National Gallery of Scotland
"Le paysage dans l'art français, 1874-1914"

Auteur: Alfred JANNIOT

Titre : Taureau

Date : 1940

Techn.: bronze

Dim.: 278 x 275 x 100 cm

Sign : cacheté, socle

Ins.: Alexis Rudier Paris

Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Inv.: R 9 S

Tirage par A. Rudier Paris

Historique:

Réalisé par la fonderie Rudier, en 1940, « pour un de (ses) clients »,

Acheté par « Monsieur Weltz, de Salsbourg (sic)- marchand d'oeuvres d'art, en mai 1941 »

(Source = Archives MAE, CRA carton 371, P 2, 23: courrier d'Alexis Rudier à la CRA, 8/12/1947)

Attribution au Musée national d'art moderne, , arrêté du 16 mai 1951

Inscrit à l'inventaire provisoire spécial du MNAM en décembre 1949.

Mise en dépôt directement à la Mairie de Barentin.

Exposé dans le jardin public de Barentin

Inscriptions:

non signé

cachet sur la base: Alexis Rudier Fondateur Paris

Auteur: **Marie LAURENCIN**

Titre : *Femme au turban*

Date : **1941**

Techn.: **huile sur toile**

Dim. : **35 x 27 cm**

Sign. : **signé, daté, h. dr.**

Ins. : **Marie Laurencin/ 1941**

Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)**

Inv. : **R 6 P**

Historique:

1) **1949:**

- « Commission de choix des oeuvres d'art, 19 décembre 1949 », p. 6, 4ème référence: « Marie Laurencin Tête de jeune fille », « peintures et dessins modernes »: « n° d'ordre: 7; n° allemand: 45989; provenance: MUNICH; époque: XX°; auteur: MARIE LAURENCIN; sujet: Tête de jeune fille »

(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.:Z 15 B, 1947-1956)

2) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 31 décembre 1949

3) **1951:**

- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 4ème référence: « A.M. R. 6, 45089, Marie LAURENCIN, Tête de jeune fille ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

- Arrêté de dépôt au profit du Musée de Lille, 25 juin 1951

Inscription au revers:

M. LAURENCIN. Jeune fille au turban. Récupération n° 6P

Expositions:

1951 (25 avril-12 sept.)

Strasbourg
"Dessins français"

1971

Tokyo
Kyoto
"Marie Laurencin"

n° 22

Auteur : Marie LAURENCIN

Titre : Tête de jeune fille

Date : 1928

Techn.: mine de plomb et crayons de couleur sur papier

Dim.: 35,7 x 26,7 cm

Sign.: signé et daté en b. dr.

Ins.: Marie Laurencin 1928

Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Inv.: R 6 D

Historique:

Commission de Choix du 19 décembre 1949, provenance = Munich, n° 9886

Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951

Exposition:

1978 (juin-août): Tokyo

"Marie Laurencin"

Auteur: **Fernand LEGER**
Titre : *Femme en rouge et vert*

Date: 1914
Techn.: huile sur toile
Dim.: 100 x 81 cm
Sign.: signé, daté, titré au rev.
Ins.: **Femme/en rouge/et vert/F.Leger/14**
Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Inv.: R 2 P

Historique:

- 1) 1914-1921:
 - Collection D.H. Kahnweiler

- 2) 1921:
 - 2ème vente Kahnweiler 17-18 nov. 1921, n° 155
 - Acquis par Léonce Rosenberg

- 3) 1942:
 - Rapport (manuscrit) de Rose Valland à Jacques Jaujard, 10 mars 1942: « Oeuvres d'art moderne indépendant qui sont encore au Musée du Jeu de Paume et qui paraissent constituer une catégorie à part parce qu'elle ne sont pas conforme à l'esthétique du 3ème Reich. On pouvait espérer en les voyant rester au musée qu'à la suite de négociations elles reviendraient peut-être à la France mais elles paraissent plutôt devoir servir de monnaie d'échange (...) »
 - p. 10, sous la mention « Rosenberg. Paris »:
 - « 3- Léger. Femme en rouge et vert
 - h. sur t. 100 x 81 enc »
 - Quatre autres peintures figurent sous cette mention « Rosenberg. Paris »: un Léger, un Picasso et deux Braque.

- 4) sans date (entre 1942 et 1944):
 - photographie de la « salle des martyres » au Jeu de Paume, où figure cette peinture.

- 5) 1949:
 - « Commission de choix des oeuvres d'art, 1ère commission, 27 octobre 1949 », page VII: « peintures modernes »: « n° d'ordre: 4; n° allemand: ss n°; provenance: MUNICH; époque: XX°; auteur: LEGER; sujet: Femme en rouge et vert; dimensions: 1,00 / 0,80; observations: huile; attribution: Cassou (mention manuscrite). (Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.:Z 15 B, 1947-1956)

- 6) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 7 décembre 1949

- 7) 1951:
 - Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Éducation Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 6ème référence: « A.M. R. 2, SN., LEGER, Femme en rouge et vert, huile ». (Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

- 8) 1953:
 - Jean Cassou, Directeur du Musée d'art moderne, dans un article du n°1 de « La Revue des Arts », intitulé *Développement de l'Art de Fernand Léger*, évoque le nouvel accrochage de la salle Léger et cite « *La Femme en vert et rouge* (1914), provenant de la récupération artistique » (c'est nous qui soulignons).

(suite)

Fernand LEGER
Femme en rouge et vert
R 2 P

Inscriptions au revers:

-sur toile (quart h.g.):
à la peinture(?) noire: *FEMME / EN ROUGE / ET VERT / F.LEGER / 14*
vers b.g.: *AM REC N2*
-sur cadre (h.m.):
H femme rouge et vert

Etiquettes:

-sur cadre:
Delalande 44 rue/ Lopic
MNAM (déchirée)
-sur protection arrière:
MNAM/ (a) / (t) / AM REC 2 P

Expositions:

1931	(avril)	Prague exp. Umelecke Beseda	
1932	(9 avr.-2 mai)	Amsterdam, Stedelijk Museum "l'Ecole de Paris"	n° 136
1935	(mars-avr.)	Paris, Galerie des Beaux-Arts "Créateurs du Cubisme" Coll. Léonce Rosenberg	n° 93

1950	(17 févr.-19 mars)	Londres, Tate Gallery "Fernand Léger, an exhibition of paintings, drawings, lithographs and book illustrations "	n°10
1952	(18 avr.-26 mai) (31 mai-14 juill.)	Amsterdam, Stedelijk Museum Bruxelles, Palais des Beaux-Arts "Cent chefs-d'oeuvre du Musée National d'Art Moderne"	n°47 repr.
1953-54	(1er déc.-fév.)	Sao Paolo, IIème Biennale, Museu de Arte Moderna, section française	n° 35
1954	(mars-mai)	Rio de Janeiro, Museu de Arte Moderna "Exposição do cubismo"	n° 35 repr.
1956-57	(24 avr.-janv.)	Valenciennes, Dijon, Strasbourg, Reims "Cinquante chefs-d'oeuvre du Musée National d'Art Moderne"	n° 27
1956	(6 sept.-7 oct.)	Besançon, Palais Granvelle, septembre artistique de Besançon "Cent vingt chefs-d'oeuvre du Musée National d'Art Moderne"	n° 67

(suite)

Fernand LEGER
Femme en rouge et vert
R 2 P

- 1957 (9 mars-6 avr.) **Cardiff**, Amgueddfa Genedlarthol Cymru, National Museum of Wales
"Pictures from the Musée National d'Art Moderne, Paris" n° 35
(13 mars-6 avr.) **Londres**, R.B.A. Galleries
An Exhibition of paintings from the Musée National d'Art Moderne, Paris" n° 81 repr. pl.XII
- 1957 (juill.-sept.) **Tours**, Musée des Beaux-Arts
"Cinquante oeuvres d'artistes du XXème siècle"
- 1958 (juill.-sept.) **Liège**, Musée d'Art Wallon, Saison liégeoise
"Léger-Matisse" n° 1
- 1960-61 (4 nov.-23 janv.) **Paris**, Musée national d'art moderne
"Les Sources du XXè siècle: les arts en Europe de 1884 à 1914" n° 373
- 1961-62 (3-15 janv.) **Tokyo**, Musée national
(25 janv.-15 mars) **Kyoto**, Musée municipal
"Exposition d'art français au Japon, 1840-1940" n° 373
- 1963 (19 juin-31 août) **Grenoble**, Musée de Peinture et de Sculpture
"Albert Gleizes et tempête dans les salons 1910-1914" n° 35
- 1965 (3 juin-4 juill.) **Rio de Janeiro**, Museu de arte moderna
"Exposition commémorative du IVème centenaire"
(août-sept.) **Buenos Aires**,
(oct.-nov.) **Montevideo**,
(fin nov./fin déc.) **Santiago du Chili**:
"Peinture française contemporaine" n° 18
- 1968 (26 avr.-9 juin) **Vienne**, Museum des 20 Jahrhunderts
"Fernand Léger" n° 4
- 1968-69 (nov.) **Londres**,
(déc.) **Liverpool**,
(janv.) **Bristol**
"Guillaume Apollinaire, 1880-1918. A celebration 1968" n° 277
- 1970 (26 mars-19 avr.) **Paris**, Grand Palais, Salon des Indépendants, 81ème exposition
"Les Indépendants de 1911-1914, Rétrospective" n° 45
- 1971-72 (oct.-janv.) **Paris**, Galeries nationales du Grand Palais
"Fernand Léger" n°20, repr.p.42
- 1972 (18 mars-5 avr.) **Tokyo**, Galeries Seibu
(14-26 avr.) **Nagoya**, Galerie Meitetsu
(1-22 mai) **Fukuoka**, Centre culturel
"Fernand Léger" n°4, repr.
- 1980-81 (24 oct.-7 janv) **Berlin**, Staatliche Kunsthalle Berlin

		"Fernand Léger 1881-1955"	repr. p. 72
1987	(juin-sept.)	Villeneuve d'Ascq, Musée d'art moderne "Les <i>contrastes de formes</i> de Léger dans les collections publiques françaises"	pas de cat.

Auteur: (?) MARQUET

Titre : *La tempête*

Date : inconnue 1899 ?

Techn.: huile sur carton

Dim. : 63 x 82 cm

Sign. : Signé, b. dr.

Ins. : MARQUET. à la peinture vermillon

Acq. : Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Inv. : R 11 P

Historique:

1) 1948:

- « Central Collecting Point de Baden-Baden », fichier des oeuvres.

« Auteur: Marquet (?)

Sujet: « Tempête en mer »

Description: Une barque très chargée lutte contre une lame du fond

N° d'inventaire: 370

Date d'arrivée: 25 mai 1946

Origine du dépôt: WIESBADEN C.C.P.

date de sortie: 7 janvier 1948

destination à la sortie: CRA, avenue Rapp, Paris »

(Source = -Archives MAE: CRA carton 579, R 33)

2) 1949:

- « Commission de choix des oeuvres d'art,»,

(Sources =)

3) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 31 décembre 1949

4) 1951:

- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France.par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, p.1, 15ème référence: « A.M. R. 11, 370, MARQUET Tempête ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

Inscriptions au revers:

sur cadre:

1444 // MARQUET // R 11

Étiquettes:

-sur carton:

-Encadrements DURONT

-MNAM / Marquet / La tempête/ case N° 5

-sur cadre:

-Central Collecting Point Baden / origine Wiesbaden / récupération / (Marquet) / 378 (?)

-25077 (au crayon dans étiquette ovale)

Auteur: **Henri MATISSE**
Titre : *Paysage, le mur rose*
(*Paysage méridional, le mur rose*)

Date : (1898)
Techn.: huile sur toile
Dim. : 38 x 46 cm
Sign. : signé, b., dr. à la peinture ocre
Ins. : **Henri Matisse**
Acq. : Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Inv. : R 5 P

Historique:

- 1) après 1904-avant 1914:
- Collection de « La Peau de l'Ours »
- 2) 1914:
- Vente de « La Peau de l'Ours », 2 mars 1914
- 3) 1945:
- Trouvé à Tübingen ?? (cf étiquette)
- 4) 1949:
- « Commission de choix des oeuvres d'art, 19 décembre 1949 », p. 6, 10ème référence: « Matisse Le mur rose », « peintures et dessins modernes »: ne figure que de façon manuscrite sur le tableau récapitulatif
(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.:Z 15 B, 1947-1956)

- Inscription à l'inventaire provisoire spécial du Musée national d'art moderne le 31 décembre 1949
- 5) 1951:
- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France.par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 10 ème référence: « A.M. R. 5, MATISSE, Le mur rose ».
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

Inscriptions au revers:

-sur toile (en h.g.):
Récup-n° 5 // 10/11/2 FINE // tampon Douane Centrale
-sur étiquette ronde (dentée):
101
-sur châssis:
sur étiquette: origine: *Tubingen* / sujet: *Paysage* / auteur: *Matisse ?* / n°: 787
-sur protection:
Duret transports Nice / "AJACCIO-TOULOUSE" / Musée Matisse-Nice-déc.86 janv.87 / "Paysage Le mur rose, Corse"

Expositions:

1906	(19 mars-7 av.)	Paris, Galerie Druet "Henri Matisse"	n° 17 ? ou 18 ?
1914	(2 mars)	Paris Vente de La Peau de l'Ours	n° 32, repr.

(suite)

Henri MATISSE

Paysage, le mur rose

Paysage méridional, le mur rose)

R 5 P

- | | | | |
|---------|---------------------|--|---------------|
| 1955 | (mars-mai) | Marseille, Musée Cantini
"Premières étapes de la peinture moderne" | n° 30, repr. |
| 1956 | (1-20 juill.) | Saint-Etienne, Musée | |
| 1956 | (10-18 nov.) | Cavaillon, Musée
"Les Chefs-d'oeuvre d'art moderne. Les peintres contemporains. Les artistes régionaux amateurs" | |
| 1957 | (9 mars-4 avr.) | Cardiff, National Museum of Wales
"Pictures from the Musée National d'Art Moderne, Paris" | n° 46 |
| 1957 | (13 avr.-18 mai) | Londres, R.B.A. Galleries
"An Exhibition of Paintings from the Musée d'art moderne, Paris" | n° 43 |
| 1957 | (16 juin-31 juill.) | Recklinghausen, Kunsthalle, Festival de la Ruhr
"Verkannte Kunst" | n° 118, repr. |
| 1961-62 | (3 nov.-15 janv.) | Tokyo, Musée National des Beaux-Arts | |
| | (25janv.-15 mars) | Kyoto, Musée Municipal
"Exposition d'art français, 1840-1940" | n° 256 |
| 1982 | (18 avr.-16 mai) | Tokyo, Bridgestone Museum of Art
"Figurations révolutionnaires de Cézanne à aujourd'hui" | n° 6 repr. |
| 1986-87 | (9 oct.-15 déc.) | Toulouse, Musée Paul Dupuy | |
| | (19 déc.-30 janv.) | Nice, Galerie des Ponchettes
"Matisse: Ajaccio-Toulouse 1898-1899, une saison de peinture" | |
| 1989-90 | (21 oct.-28 janv.) | Marcq-en-Baroeul, Fondation Septentrion
"Gustave Moreau et ses élèves: Matisse, Marquet, Rouault..." | |

Auteur: **Jacques MAUNY**
Titre: **La plage de Trouville**

Date: **inconnue 1923 ?**
Techn.: **huile sur carton**
Dim.: **39 x 46 cm**
Sign.: **signé, b. dr.**
Ins. : **Jacques MAUNY**
Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)**
Inv. : **R 21 P**

Historique:

1) 1928:

- collection Robert Lange (cette mention figure en regard d'une reproduction de l'oeuvre illustrant, dans un ouvrage de Gallatin (1928), p.11, un passage relatif à la décoration de son appartement commandé par M. Robert Lange de Paris au maître-décorateur Djo-Bourgeois, cette même mention précise « ancienne collection Lederlin »),

2) 1951:

- « Commission de choix des oeuvres d'art, 6ème commission du 29 mai 1951 », « peintures et dessins modernes; provenance: 7° BADEN; époque: XX°; auteur: J. MAUNT (sic); sujet: La plage de Deauville »
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

- Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 30 mai 1951

- Arrêté d'attribution (13 août 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 5ème référence: « A.M. R. 21 P, J. MAUNT La plage de Deauville ».
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

Inscriptions:

huile s/carton collé sur panneau de bois parqueté
39.2 x 45.8 x 1.5 cm
s.b.vers dr. Jacques MAUNY

Inscriptions au revers:

s/panneau: à l'encre rouge REC./ 21P
au crayon bleu: 410 // 410
à la craie blanche: 92

A peine visible, vers b. s/parquet, au crayon rouge: **7 Baden.**

Expositions:

1922	Paris Salon d'Automne, Grand-Palais	n°1732
1930 (6-25 janvier)	New-York De Hawke and Co., Inc. 3East 51th Str. « First exhibition in America of paintings and gouaches by Jacques Mauny » « Lent by Madame Lange »	n°18

Auteur: **Luc Albert MOREAU**

Titre: *L'Enfant blond*

Date: **inconnue 1936 ?**

Techn.: **huile sur toile**

Dim.: **61 x 46 cm**

Sign.: **signé, b. g.**

Ins.: **luc albert MOREAU**

Acq.: **Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)**

Inv.: **R 7 P**

Historique:

1) 1949:

- « Commission de choix des oeuvres d'art, 21 décembre 1949 », p. 22, référence unique « Tête d'enfant de Luc Moreau »,

(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.: Z 15 B, 1947-1956)

2) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 31 décembre 1949

3) 1951:

- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, p.2, 13ème référence: « A.M. R. 7, SN, Luc. Albert MOREAU Enfant blond ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

4) 1952:

- Arrêté de dépôt au profit du Musée de Montauban, 9 mars 1952

Inscriptions:

pas d'inscription

Etiquettes:

une étiquette du Musée Ingres

Expositions:

pas d'exposition

Auteur: **Werner PEINER**
Titre : **Le char des chevaux**

Date : 1944
Techn.: **tapisserie des Gobelins , avec fils métalliques**
Dim. : **364,50 x 488,50 cm**
Sign. : **monogramme, daté,m.,b.,g.-d.b.dr.**
Ins. : **PW // M 1944 N**
Acq. : **Dépôt de l'Office des Biens Privés (1951)**
Inv.: **R 1 OA**
Tirage: **par MN**

Historique:

1) 1941-1944:

- « La tapisserie le char des chevaux (...) a été commandée en 1941 à la Manufacture des Gobelins par Ribbentrop par l'intermédiaire de l'ambassade d'Allemagne afin d'orner le Ministère des Affaires étrangères à Berlin. Une seconde tapisserie faisait partie de la même commande, le char des taureaux. Les cartons ont été fournis par Werner Peiner, directeur de l'école d'art de Kronenburg (né en 1897).

L'autorisation officielle de tisser fut donnée à Janneau, administrateur général du Mobilier national, par arrêté du 19 août 1941. Les autorités allemandes fournirent les chaînes et les laines (achetées à Roubaix) et le fil d'or (venu d'Allemagne). Le tissage de chacune des deux pièces, devant mesurer 5,06 de long sur 3,66 de haut, était évalué à 168 532 Fr, à la charge du gouvernement allemand.

Le char des chevaux a été livré à l'ambassade d'Allemagne le 24 mai 1944 (le char de taureaux terminé en juin étant livré le 31 juillet suivant) »

(Source = Courrier de Jean-Pierre Samoyault, Administrateur général du Mobilier national à Didier Schulmann, chargé des collections au Musée national d'art moderne, 20/03/1997)

2) 1947:

- 19 novembre:

Prince H. de Faucigny-Lucinge, french RDR Officer,
Chief of French Mission for Reparations and Restitutions
Düsseldorf
à
M. Henraux
Président de la CRA
Paris

« L'inspection de la collection Ribbentrop a été faite par moi au Kunsthalle de Hambourg dans la période du 6 - 11 octobre.

J'ai l'honneur de vous informer que certaines des Tapisseries dans cette collection (n° 4, 9, 27, 33, 34, 36, 37) sont nettement allemandes quant aux cartons (Werner Peiner).

Toutefois il est possible que ces Tapisseries proviennent de la Manufacture des Gobelins dans ce cas elles seraient restituables.

Si vos services possèdent ce renseignement voulez-vous avoir l'obligeance de me le transmettre. »

- 28 novembre:

le même au même

L'informe de ce que le MFA de Hambourg fait photographier l'ensemble.

- 9 décembre:

A. S. Henraux, Président de la CRA

à

H. de Faucigny-Lucinge, Düsseldorf

« (...) Pour les tapis et tapisseries aucune indication ne permet, ne semble-t-il, d'en déterminer l'origine exacte. (...) »

3) 1948:

- 10 mars:

Le Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Office des Biens et Intérêts Privés (OBIP)

à

Monsieur le Président de la Commission de Récupération Artistique (CRA)

« Lors de la conférence tenue à Baden le 23 février 1948, le Colonel VILLEMER a remis à mes Services:

1°) Une série de photographies concernant des tapis et tapisseries de la collection RIBBENTROP en zone britannique. (59 photos).

2°) La liste inventaire des tapis et tapisseries de cette collection. (2 feuillets).

Je vous prie de trouver ci-joint, en communication, la totalité des documents ci-dessus mentionnés.

Je vous serais obligé de vouloir bien entreprendre les recherches nécessaires, en vue de l'identification des propriétaires de ces biens. (...) »

- même date (tampon dateur de la CRA)

« Carpets and Tapestries said to be from Ribbentrop's rooms at the German Foreign Office, formerly stored in Schloss Julianka, near Itzhoe. »

59 items dont:

« n° 33 Tapestry (Gobelin style of work) 5,00 x 3,65 Youth with torch in triumphal chariot, Sgd: WP (Werner Peiner) 1944 »

« n° 34 Tapestry, see n° 33 5,00 x 3,65 Girl with swastika Werner Peiner 1944 »

- 13 mars:

Le Président de la CRA

à

Monsieur G. Fontaine

Administrateur général du Mobilier National

« (...) Je vous serais très obligé de bien vouloir me dire si vous connaissez ces oeuvres et m'envoyer à cette occasion la liste des tapis et tapisseries qui ont pu être volées au Mobilier National durant l'occupation. »

- 5 mai:

L'Administrateur général du Mobilier National

à

Le Président de la CRA

« Monsieur le Président,

Vous m'avez communiqué un important dossier de photographies d'objets trouvés dans les biens séquestrés de RIBBENTROP.

Nous ne connaissons aucune des pièces qui sont représentées, à l'exception des deux tapisseries exécutées aux Gobelins pendant la guerre, d'après les cartons de Werner Peiner, qui s'intitulent : « Le Char des Taureaux » - « Le Char des chevaux ». Ces pièces ont été payées et je ne sais pas jusqu'à quel point nous avons le droit de les revendre. Je serais heureux, à titre de curiosité, qu'elles réintègrent le Mobilier National; je ne vous cacherais pas qu'il m'ennuie un peu de penser que ces tapisseries qui portent la marque des Gobelins, puissent rester en circulation dans le monde. Elles ne me paraissent pas très caractéristiques de notre art, d'une part, et d'autre part elles évoquent un moment fâcheux de l'histoire de notre Manufacture nationale.

Vous voudrez bien trouver ci-inclus, etc. (...)

Je vous prie d'agréer, etc. (...) »

- 20 mai:

Le Président de la CRA

à

Le Directeur de l'OBIP

« (...) je ne vois que deux pièces qui peuvent être réclamées par le Gouvernement français. Il s'agit des tapisseries exécutées aux Gobelins d'après des cartons de Werner PEINER « La jeunesse tenant une torche dans le char triomphal » ou « Le char des chevaux » et « jeune fille à la svastika » ou « Le char des taureaux ». »

- 13 novembre 1948:

P. Villemer,

Chef de la Mission Française pour les Réparations et Restitutions en zone britannique

à

Le Directeur de l'OBIP

« L'affirmation que les tapisseries de la collection Ribbentrop doivent être réclamées en totalité n'est d'aucun poids auprès des services britanniques qui attendent toujours la preuve qu'elles ont été enlevées de France sous l'occupation. (...)

1 - Les tapis et tapisseries trouvées au Schloss Julianka près Itzehoe en 1945, et supposées venir des bureaux de Ribbentrop au Ministère allemand des Affaires Etrangères, sont maintenant en dépôt à la Kunsthalle de Hambourg.

2 - Elles sont réparties en plusieurs lots:

- 47 tapis

- 2 tapisseries anciennes, marque P. Ferloni, Rome 1735

- 8 tapisseries modernes, dont 2 ont été dessinées par Werner Peiner et faites en France sous l'occupation d'après ses cartons

- 2 pièces de soie

- 1 pièce de velours broché.

3 - les deux seules pièces que les Français peuvent réclamer définitivement sont les n° 33 et 34. Il n'y a aucun doute que les tapisseries représentant les 5 continents sont des dessins allemands; la question est de savoir si elles ont également été faites en France.

(...)

6 - Si les Domaines ne peuvent pas établir un claim recevable, je recommande que les tapisseries Werner Peiner soient relaxées à la France et tout le reste traité comme propriété du Reich. Ce serait dommage car il n'y a moralement aucun doute que ces tapis et tapisseries sont d'origine française. »

4) 1949:

- 10 février:

Le Chef de la Récupération Artistique française [Rose Valland], Berlin

à

Monsieur le Professeur Werner Peiner

« Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir d'urgence des renseignements concernant des tapisseries dont vous êtes l'auteur et qui ont été vendues au Ministère des Affaires Etrangères de Ribbentrop.

1. 1 Tapisserie de 5 m x 3,65 m représentant une jeune femme, dans un chariot romain trainé par trois boeufs. Cette jeune femme tient un sceptre avec une croix gammée.

2. 1 Tapisserie représentant l'Afrique 4,40 m x 5,50 m

3. 1 Tapisserie représentant l'Amérique 4,40 m x 5,50 m

4. 1 Tapisserie représentant l'Asie 4,40 m x 5,50 m

5. 1 Tapisserie représentant l'Europe 4,40 m x 5,50 m

6. 1 Tapisserie représentant l'Australie 4,40 m x 5,50 m

Ces tapisseries ont-elles été exécutées à Paris ou à la Manufacture des Gobelins de Munich? A quelle date?

Ces renseignements doivent être certifiés sur l'honneur.

Voulez-vous par la même occasion nous donner un compte-rendu de votre activité à Paris pendant l'occupation.

Nous faire connaître la liste des achats que vous avez pu y effectuer et leur localisation actuelle. »

- 6 mars 1949:

Werner Peiner

à

Frau Rose Valland

[l'original est dactylographié, en allemand; il existe 2 traductions de cette correspondance: l'une manuscrite et dans un français approximatif mais peut-être bien de la main de Peiner; l'autre est dactylographié et sort des Services inter-Alliés. C'est cette dernière qui est utilisée ici]

« (...) la suite de tapisseries « Les cinq parties du monde » (...) a été tissée pour le Ministère des Affaires Etrangères dans la Manufacture de tapisseries de Munich. Deux autres cartons représentant l'élément masculin et l'élément féminin ou « L'Esprit » et « La Fécondité », ont été tissés à la Manufacture Nationale des Gobelins de Paris, selon les ordres du Ministère des Affaires Etrangères. Ces tapisseries représentaient un quadriges et un lampadophore se détachant sur un fond bleu, l'autre une femme montée sur un char trainé par des taureaux. vous m'en avez envoyé la photographie. J'ignorais jusqu'ici où avaient été déposées ces deux tapisseries, ou si même elles avaient été exécutées. Quant aux tapisseries mentionnées plus haut, il s'agit d'un travail d'atelier exécuté par mes élèves d'après mes esquisses.

Deux autres grandes tapisseries (7x10), en forme de plein-cintre, dont j'avais exécuté les cartons, ont été commandées à la Manufacture des Gobelins de Paris. Elles étaient destinées à la Bibliothèque de Carinhall. Sur l'une d'elles était figuré le globe terrestre entouré de figures allégoriques: l'Esprit, la Foi, l'Ordre, la Volonté, l'Action, etc... L'autre représentait les vertus cardinales: la Justice, la Bravoure, la Sagesse, l'Entendement. Je pense que ces tapisseries et leurs cartons sont restés à Paris après le retrait des troupes allemandes.

Ces commandes, par lesquelles les Services du Reich ont exprimé leur admiration pour les créations de la Manufacture des Gobelins de Paris et pour sa tradition incomparable, ne me concernaient pas directement. Je ne n'avais fait que me proposer pour aller de temps à autre surveiller, en ma qualité d'artiste, l'exécution des tapisseries, du point de vue artistique. C'est en cette qualité que j'ai séjourné à Paris, assez rarement et pendant peu de temps, en tant que civil et personne privée. C'est en mars 1942 et février 1943 que j'allai pour la dernière fois à Paris. Lorsque les Services allemands commencèrent à faire des difficultés pour accorder les autorisations de voyage en France, je renonçai à continuer la surveillance des travaux de tissage et je n'ai pas su, par la suite, si les tapisseries commandées à Paris avaient été exécutées ou non.

En dehors du contrôle artistique sur les travaux de tissage, je n'ai jamais été chargé à Paris, ou nulle part ailleurs, d'aucune mission, ou activité, ni d'aucun pouvoir. Je n'étais que peintre, Directeur d'une école de peinture qui dépendait du Ministre d'Etat prussien. C'est uniquement en raison de cette fonction que j'ai acheté dans diverses librairies parisiennes des livres d'art et principalement des livres concernant l'art français pour la Bibliothèque de mon école. Je dois dire aussi qu'il me tenait particulièrement à coeur de faire connaître à mes élèves et à mon entourage la splendeur de l'art français. Après la débâcle, mon école fut dissoute et sa bibliothèque remise par le Gouvernement Militaire anglais à l'Académie Nationale des Beaux-Arts de Düsseldorf.

Pendant mes séjours à Paris, j'ai fait pour moi l'achat de différents objets dans des boutiques parisiennes. Ces acquisitions ont été faites avec les économies réalisées par mon travail et je possède les factures qui les concernent. Pour le détail, je me permets de me référer à ma déclaration obligatoire (formule MGAF (6)), remise au printemps 1946 à la section des Finances du Gouvernement militaire anglais.

je crois avoir répondu en détail à toutes vos questions. la déclaration sous serment qui m'est demandée se trouve au revers de la photo.

Avec l'expression de ma haute considération.

signé: Werner Peiner »

- 31 mars:

Economics Division-Restitution Control Branch

E.J.B. Doubinsky

French Representative - Central Collecting Point, Munich

à

Monsieur A. S. Henraux

Président de la CRA, Paris

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de retrouver à Munich au cours de mes recherches pour les tapis et tapisseries de la collection Ribbentrop, une importante tapisserie qui a été tissée à Paris pendant l'occupation. Cette tapisserie, avec les insignes de la croix gammée, de très grandes dimensions d'après les cartons de Perrier, est actuellement déposée dans un service financier de Munich en raison des 3 kilos ½ qui sont entrés dans son tissage. Pourriez-vous obtenir des photographies de cette tapisserie à Paris? La preuve aussi que cet or a été fourni par la France. J'ai l'attestation du Directeur de la Manufacture de Munich comme quoi cette tapisserie a été tissée en France. Je n'ai pu voir la tapisserie mais je crois savoir qu'elle a été tissée sur une dizaine de mètres de longueur. »

- 1er avril 1949:

Le Chef de la Section Beaux-Arts de Berlin [signé: Rose Valland],
à

Monsieur le Président de la CRA

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'avoir de Werner Peiner lui-même, la confirmation que la grande tapisserie tissée d'or que j'ai retrouvée dans une banque de Munich a bien été fabriquée à la Manufacture de Gobelins.

Mais W. Peiner me parle de deux tapisseries exécutées de même manière et non d'une seule. puis-je vous demander si l'une de ces tapisseries est restée à Paris. Ces tapisseries avaient été exécutées pour Goering afin d'orner sa bibliothèque de Karinhall. (...) »

- 7 avril:

Le Chef de la Section Beaux-Arts de Berlin [signé: Rose Valland],
à

Monsieur le Capitaine E.J.B. Doubinsky
French Representative. MFA and A Section - Restitution Branch
Office for Military Government for Bavaria, Munich

« J'ai l'honneur de vous faire parvenir le fac-simile de la lettre que m'adresse Werner Peiner comme preuve d'appartenance française de la tapisserie tissée d'or pour la bibliothèque de Karinhall. (...) il est question d'une deuxième tapisserie analogue, le pendant de la première retrouvée, qui aurait été exécutée à Paris dans les mêmes conditions. Ne serait-elle pas au C.C.P.? » [Central Collecting Point de Munich]

- 9 avril puis 11 avril:

Le Président de la CRA
à

Monsieur G. Fontaine, Administrateur général du Mobilier National

Demande des explications sur la grande tapisserie retrouvée à Munich et confirmation de sa fabrication française.

- 22 avril :

L'Administrateur général du Mobilier National
à

Monsieur le Président de la CRA

« En réponse à vos lettres du 9 et 11 avril j'ai l'honneur de vous faire connaître que, pendant la guerre, la Manufacture des Gobelins a tissé pour Goering, d'après un carton de Werner Peiner, une tapisserie intitulée « le Globe terrestre » 7,10 x 10,28. Cette pièce comportait du fil d'or qui a été entièrement payé par les Allemands. Elle devait être suivie d'une deuxième pièce intitulée « Le Baldaquin », mais les deux n'ont pas été terminées et se trouvent actuellement dans les magasins du Mobilier National.

D'autre part, la Manufacture a également tissé pour Ribbentrop les deux tapisseries suivantes:

« Le Char des Chevaux » 5,06 x 3,66

« Le Char des Taureaux » 5,06 x 3,66

Ces deux tapisseries ont été terminées en Juin 1944 et ont été emportées. Elles comportaient également du fil d'or qui a été entièrement payé par les Allemands.

Mon Administration ne possède aucune photographie de ces tapisseries ni des cartons ».

- 6 mai 1949:

E.J.B. Doubinsky, French Representative
Central Collecting point, Munich
à
Albert S. Henraux
Président de la CRA

« 1. En réponse à votre lettre du 30 avril, relative à un tapis de très grande dimensions, contenant environ 3,5 kilos de fils d'or et reproduisant une croix gammée de très grande dimensions, je vous avise que cette affaire a pu être entièrement éclaircie lors du récent passage de Mademoiselle Valland à Munich il y a une dizaine de jours.

2. Le tapis n'a pas été tissé par la Manufacture Française des Gobelins, comme cela nous avait été primitivement déclaré.

3. D'une nouvelle enquête auprès de la Manufacture Allemande de Gobelins de Nymphenburg, il résulte que ce tapis a été tissé par cette manufacture. Les fils d'or lui furent livrés par le parti nazi.

4. Mademoiselle Valland mit loyalement au courant le Collecting Point de ce qui précède. Néanmoins Mr. Munsing prit la décision d'attribuer [dans la frappe originale, il était écrit « de restituer », biffé et corrigé à la main en « d'attribuer »] le tapis à la France et donna les ordres pour qu'il fasse partie du prochain convoi des beaux-arts qui quittera Munich dans le courant du mois de mai. (...) ».

- 23 mai:

Le Président de la CRA
à
Monsieur G. Fontaine, Administrateur général du Mobilier National
L'informe de la lettre de Doubinsky du 6 mai

- 30 mai:

Le Chef de la Section des Beaux-Arts de Berlin [Rose Valland]
à
Le Président de la CRA

« Rapport sur l'origine des tapis et tapisseries de la Collection Ribbentrop, actuellement en zone britannique », 8 pages, concluant pour les n° 33 et 34 que « ces deux pièces sont donc restituables à la France. »

- 15 juillet:

L'Administrateur général du Mobilier National
à
Monsieur le Président de la CRA

Rapporte qu'il est récipiendaire, pour le compte de la CRA, mais à l'adresse du Mobilier National, « des deux tapisseries allemandes tissées aux Gobelins pour le compte de Ribbentrop (...) »

« Je vous demande de m'indiquer, de toute urgence, si nous devons prendre ces tapisseries à l'inventaire du Mobilier National ou si nous devons les garder en réserve jusqu'à une instruction spéciale de votre part ».

- 19 juillet:

Le Président de la CRA
à
Monsieur G. Fontaine, Administrateur général du Mobilier national

Ces tapisseries « seront vraisemblablement accompagnées des papiers qui nous fixeront exactement sur leur état-civil. Mais n'ayant quant à moi reçu aucun avis d'expédition, je ne puis vous dire avec certitude s'il s'agit des tapisseries qui ont fait l'objet de notre correspondance de juin dernier. »

- 17 août:

L'Administrateur général du Mobilier National
à
Monsieur le Président de la CRA

« (...) les deux tapisseries tissées aux Gobelins d'après les cartons de Werner Peiner et destinées à Ribbentrop viennent de nous parvenir d'Allemagne.

Je vous demande de m'indiquer si nous devons prendre ces tapisseries à l'inventaire du Mobilier National ou si nous devons les garder en réserve jusqu'à une instruction spéciale de votre part ».

- 26 août 1949:

Le Président de la CRA
à
Le Directeur de l'OBIP

Avisé de l'arrivée, au Mobilier National, des deux tapisseries et du problème de l'inscription à l'inventaire.

« Je serais heureux de connaître votre sentiment à ce sujet, et il vous semblera peut-être que la procédure de restitution normale pourrait être appliquée dans ce cas en faveur du Mobilier National. Toutefois, si votre avis était différent, ces deux tapisseries pourraient être soumises au « Comité de Choix » qui sera institué pour la liquidation des opérations de la Commission de Récupération Artistique. »

- même jour:

Le Président de la CRA
à
Monsieur G. Fontaine, Administrateur général du Mobilier national

« (...) Avant de pouvoir inscrire ces deux pièces sur l'inventaire du Mobilier National, il sera nécessaire de procéder à une formalité administrative qui, je l'espère, se bornera à une simple restitution officielle à laquelle procédera l'OBIP.

Cependant ce cas présentant des particularités nouvelles, je dois auparavant prendre l'avis de l'OBIP.

Voulez-vous donc, pour le moment, garder ces deux tapisseries à titre de dépôt, et je ne manquerai pas de vous avertir dès qu'une décision sera prise. »

- 17 novembre:

L'Administrateur général du Mobilier national
à
Le Président de la CRA

Demande le remboursement des 1504 francs acquittés par son Administration au vu de la facture présentée par le transporteur des deux tapisseries.

- même jour:

Commission de Choix des Oeuvres d'Art, dans les locaux de la CRA, B. Dorival pour le Musée d'art moderne, représentant J. Cassou, empêché.

page 4: « Il est d'abord décidé que les deux tapisseries tissées aux Gobelins d'après des cartons de Werner Peiner pendant l'occupation et payées, revenues récemment d'Allemagne et envoyées directement au Mobilier National, seront remises au Musée d'Art Moderne. »

- 22 novembre:

Le Président de la CRA
à
Monsieur G. Fontaine, Administrateur général du Mobilier national

Demande que lui soit envoyée la facture du transport

5) 1951:

- 28 mai:

Mobilier National, Service des Magasins
Bon d'enlèvement

« Tapisseries du Reich d'après Werner Peiner tissées à la Manufacture des Gobelins pendant l'occupation.

Tapisserie fabrication 1944 « Char des Taureaux » 3.60 x 4.90

Tapisserie fabrication 1944 « Char des Chevaux » 3.60 x 4.86

Tapisserie inachevée représentant la moitié gauche « Europe - Afrique » avec Venus - Apollon

Tapisserie inachevée - Siegfried - Gerechtigket (sic) »

- 29 mai 1951:

Commission de Choix des Oeuvres d'Art, VI ème séance, dans la Salle du Conseil du Musée du Louvre, B. Dorival pour le Musée d'art moderne, représentant J. Cassou, empêché.

page 15 & 16: « Tapisseries tissées aux Gobelins sur des cartons de Werner Peiner. La Commission avait déjà eu dans sa séance du 17 novembre 1949 à examiner la destination de ces deux tapisseries qui avaient été envoyées directement au Mobilier National par les Autorités anglaises de Hambourg-Schleswig-Holstein; elle avait décidé que celles-ci devraient être, en principe, remises au Musée national d'Art Moderne. Cependant les oeuvres n'avaient pu être montrées à la Commission et la décision n'avait pu être suivie d'effet. Le Mobilier National ayant fait transporter ces tapisseries pour la présente séance, la question est donc posée à nouveau d'autant plus qu'à ces deux tapisseries récupérées ont été jointes deux autres tapisseries de la même série dont le tissage a été suspendu au moment de la Libération.

Après échange de discussion et intervention du Directeur des Domaines, la Commission décide de choisir une seule tapisserie: « Le Char des Chevaux » et de refuser les trois autres qui seront donc remises aux Domaines en vue de leur aliénation. »

6) 1956:

- 17 avril:

Le Directeur des Domaines

à

Le Directeur de l'OBIP

« (...) j'ai l'honneur de vous donner mon accord pour que votre Service reprenne, dès maintenant, les tapisseries n° 716, 717 et 718 en vue d'en faire assurer la conservation par les soins de la Direction des Musées de France, en attendant que la Commission de Choix prenne une décision au sujet de leur destination définitive. »

(Sources (pour l'ensemble des références sus-citées) = Archives MAE: CRA 371 P 2 Peiner
197 A 172
420 P 69

Archives des MN: Z 15 B 1947-1949

N.B.: 1) L'établissement du corpus des références relatives à la tapisserie de Werner Peiner conservée au Mnam est exclusivement tiré des Archives du ministère des Affaires Etrangères et, dans une moindre mesure, de celles des Musées Nationaux. Celles du Mobilier National sont demeurées inaccessibles.

2) Des très volumineux dossiers concernant les tapisseries réalisées sur des cartons de Werner Peiner pour Goering et Ribbentrop, l'on a surtout extrait les références des pièces et les citations relatives à la tapisserie du Mnam, en excluant toutes celles concernant les autres tapisseries ainsi que les correspondances relatives aux trafics de tapisseries anciennes auxquels Werner Peiner se serait prêté.)

Inscriptions:

Daté, en b.dr. dans un cartouche: 1944

monogramme en b.g. : MNG

plus un monogramme encadrant la date qui est vraisemblablement celui du lissier des Gobelins

Une Etiquette brune: WERNER PEINER
"Le char des chevaux"

tapisserie des Gobelins
Récup. N° I O.A.
arrêté 18 Août 1951

Auteur: Francis PICABIA
Titre: (Caraïbe) ou (Nègre-Pie)

Date: (1927)
Techn.: gouache sur papier
Dim.: 50 x 65 cm
Sign.: signé, b. dr.
Ins.: Francis Picabia
Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Inv.: R 1 D

Historique:

Commission de Choix du 27 octobre 1949, provenance = Munich
Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951
13 juin 1955: mise en dépôt au Musée Salles de Bagnères-de-Bigore pour une période de cinq années renouvelable par tacite reconduction.
A cette époque, cette oeuvre était intitulée "Composition".
Cette oeuvre resta en dépôt au Musée Salles de Bagnères-de-Bigore de 1955 à 1993 jusqu'à l'exposition "L'Âme au Corps ", Paris, Galeries Nationales du Grand-Palais, 1993-1994.

Expositions:

1927 (11-30 nov.): Paris, Galerie Briand-Robert, "Francis Picabia"
1976 (23 janv.-29 mars): Paris, Galeries nationales du grand palais, "Francis Picabia"
1993-94 (19 oct.-28 fév.): Paris, Galeries nationales du grand palais, "L'Âme au corps"

Auteur: **Pablo PICASSO**

Titre : *Tête de femme*

Date : **1921**

Techn. **huile sur toile**

Dim. : **65 x 54 cm**

Sign. : **signé, daté, h. g.**

Ins. : **Picasso 21**

Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)**

Inv. : **R 16 P**

Historique:

1) 1923:

- Achat, par Alphonse Kann, en décembre 1923 de Pablo Picasso, « Buste de Femme », 1921, 65 x 54 cm, à la Galerie Simon, n° de stock = 7782, n° de photographie = 501.

(Source = renseignements fournis par la Galerie Louise Leiris)

2) entre 1940 et 1942:

- « Inventarliste Sammlung Unbekannt », dite liste ERR des collections inconnues.

« UNB 326 Pablo Picasso , geb. 1881

Frauenkopf mit Hand. Geneigter, nach links gewendeter Frauenkopf mit dunklem welligen Haar.

Rechte Hand mit einem Tuch an die linke Schulter gelegt.

Öl, Masse unbekannt

Sign.oben links: Picasso 21 (?) »

(Source = Archives MAE: CRA carton 99, A 22)

3) 1950:

- Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 20 octobre 1950

4) 1951:

- « Commission de choix des oeuvres d'art, séance du 29 mai 1951»,

(Sources = Archives des Musées nationaux)

- Arrêté d'attribution (13 août 1951), par le Ministre de l'Éducation Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 4ème référence: « A.M. R. 16 P, 61, PICASSO Tête de femme ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

5) 1959:

- Arrêté de dépôt au profit du Musée de Rennes, 17 février 1959

Inscriptions au revers:

-sur toile (rentoilage en juillet 1977):

Réc.n°16 Manuscrite au marqueur noir

7782 au fusain

FR-N° 19 en blanc

C.1539 au crayon bleu

-sur châssis:

74 dans un cercle, manuscrit au crayon bleu

PICASSO/8051 au feutre noir/en bleu

tampon: Dogana di Milano

1 manuscrit, au crayon

Caisse M4 au crayon rose

-sous la traverse:

L (?) 8040 manuscrit au stylo et crayon rouge

(suite)

Pablo PICASSO
Tête de femme
R 16 P

Etiquettes:

-sur toile:

- imprimée, complétée à la main: Galerie SIMON/ 29 bis rue d'Astorg/ PARIS (VIII) / 7782 (tampon)
et, manuscrit: Picasso/ Buste de femme / 65 x 54 / Photo N°: 501

sur châssis:

- CR 210 (manuscrite)

- 39. Testa.../Anno 1920 / Museo Nazionale...(déchirée au centre)

Expositions:

1952	(avr.-juill.)	Amsterdam Bruxelles "100 chefs-d'oeuvre du Musée National d'Art Moderne"	n°68
1953		Milan "Picasso"	
1956-57	(avr.-janv.)	Valenciennes, Dijon, Besançon, Strasbourg, Reims) "Cinquante chefs-d'oeuvre du Musée National d'Art Moderne"	n°30
1957	(1-30 avril)	Rennes (dépôt).	
1977	(14 août-16 oct.)	Berlin, Galerie Nationale, Académie des Arts, Gde Orangerie, Charlottenburg "Tendenzen der Zwanziger Jahre"	n°4, repr. p. 4/204
1978	(3 fév.-24 avr.)	Paris, Grand Palais "L'Art Moderne dans les Musées de province"	n°226, repr. pp 34 257
1978	(nov.)	Tokyo, Musée Idemitsu "André Malraux et le Japon éternel"	n°112, repr.p.75
1980	(28 juin-7 sept.)	Montauban, Musée Ingres "Ingres et sa postérité, jusqu'à Matisse et Picasso"	n°222
1987	(26 juin- 29 août)	Castres, Musée Goya "Picasso chez Goya"	n°3, repr. p.17
1988	(6 fév.-12 mars)	Rennes, La Criée-Halle d'art contemporain "Braco Dimitrijevic: Triptychos post Historicus"	
1988-89	(22 nov.-6 mars)	Paris, Musée de l'Orangerie "Les Grandes Baigneuses de Picasso"	n°19, repr. p.50/51
1990	(7 juin-30 sept.)	Vérone, Palazzo de la Gran Guardia "Picasso e l'Italia"	
1996	(5 mars-19 mai) (4 juin-18 août)	Tokyo, Musée National d'Art Moderne Kyoto, Musée National d'Art Moderne "La dimension du corps 1920-1980"	

Auteur: Joaquin TORRES GARCIA

Titre : *Composition*

Date : 1931

Techn.: huile sur bois

Dim. : 34,50 x 29 cm

Sign. : monogrammé b.g., daté. b.dr.; s. au rev.

Ins. : J.T.G//31//J.TORRES GARCIA

Acq. : Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Inv.: R 18 P

Historique:

1) 1949:

- Echanges de correspondances entre Albert Henraux, Président de la Commission de Récupération Artistique, avec:

-Torrès-Garcia à Montevideo, Uruguay (février-mars)

-Pierre Loeb, marchand de tableaux rue des Beaux-Arts à Paris (avril-août)

-Galerie Percier, avenue Percier à Paris (avril)

-Jeanne Bucher, marchand de tableaux rue de Seine à Paris (avril),

visant à identifier le dernier propriétaire du tableau.

(Source = Archives MAE: CRA carton 406, P 48, n°22)

2) 1950:

- Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 20 octobre 1950

3) 1951:

- « Commission de choix des oeuvres d'art, commission du 29 mai 1951 », « peintures et dessins modernes; provenance: MUNICH; époque: XX^e; auteur: Torrès GARCIA; sujet: Composition »

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

- Arrêté d'attribution (13 août 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 5ème référence: « A.M. R. 18 P, Fr 134, Torrès GARCIA Composition ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

Inscriptions au revers:

-sur le bois:

J Torrès-GARCIA / 31 (de la main de l'artiste et en diagonale)

R 18 P (au crayon ? bleu)

AM 6 / H=0,35 / L=0,29 (au crayon ? rouge)

JP 6?90 (en rouge)

Etiquettes:

- 1948 (au crayon rouge, manuscrit sur étiquette ovale)

(suite)

Joaquin TORRES GARCIA

Composition

R 18 P

Expositions:

1975 (11 juin-18 août) **Paris**, Musée d'art moderne de la Ville de Paris
"Torrès Garcia: construction et symboles"

1989 (avr.-mai) **Paris**, Centre G.Pompidou
"José Bergamin"

1992-93 (19 nov.-11 janv.) **Paris**, Musée national d'art moderne, Grande galerie
"Art d'Amérique Latine 1911-1968"

1993 (9 fév.- 25 avr.) **Köln**, Josef Haubrich Kunsthalle
"Art d'Amérique Latine 1911-1968"

repr.p.331

Auteur: **Maurice UTRILLO**
Titre: **L'église Notre-Dame de Melun**
(L'église blanche, N.D. de Melun)

Date: (v. 1910/15)
Techn.: **huile sur toile**
Dim.: **51 x 63 cm**
Sign.: **signé, b. dr.**
Ins.: **Maurice. Utrillo. V.**
Acq.: **Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)**
Inv.: **R 3 P**

Historique:

1) 1949:

- « Commission de choix des oeuvres d'art, 19 décembre 1949 », « peintures et dessins modernes »:
« n° d'ordre: 5; n° allemand: ss n°; provenance: BADEN; époque: XX°; auteur: UTRILLO; sujet: Eglise »
(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.:Z 15 B, 1947-1956)

2) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 31 décembre 1949

3) 1951:

- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France.par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 6ème référence: « A.M. R. 3, UTRILLO, Eglise ».
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

4) 1962:

- Arrêté de dépôt au profit du Musée des Augustins de Toulouse, 16 avril 1962

Cat. Paul Petridès n° 555

Inscriptions au revers

- sur toile, vers h.dr., à l'encre:
AM Rec/ n°3 P
vers b.g., cachet à l'encre:
1167

Etiquettes:

-sur châssis:
h.g.: **Maurice Utrillo / n° 36/ Vue de Notre Dame/ de Melun 1967 JAPON**
vers h.dr.: **C/ n°39**
30
h.dr.: **Yamato Transport / Case 18 cat 27**
m.g.: **André Chenue/ Musée d'Art / Moderne**
-s/traverse horizontale:
International Transport / N 29 4522 TOKYO

(suite)

Maurice UTRILLO

L'église Notre-Dame de Melun

(L'église blanche, N.D. de Melun)

R 3 P

Expositions:

- 1959 (nov.) **Casablanca,**
Salon d'Automne marocain
- 1960 (mars) **Coventry**
Exposition en l'honneur de la reconstruction de la ville et de la réouverture du
Musée
- 1961 (avril-mai) **Paris, usines Renault**
- 1985 (1-26 nov.) **Tokyo, Odakyu Grande Galerie**
- 1986 (3-13 janv.) **Osaka, Galerie d'Art Daimaru**
(23 janv.-4 fév.) **Kyoto, Galerie d'Art Daimaru**
(27 fév.-30mars) **Yamaguchi, Musée Préfectoral d'Art de Yamaguchi**
(5 avr.-5 mai) **Kumamoto, Musée Préfectoral d'Art de Kumamoto**
"Exposition Rétrospective de Maurice Utrillo à l'occasion du trentième anniversaire
de la mort de l'artiste"
- 1988 (11-23 nov.) **Osaka, Kintetsu, Grande galerie**
(26 nov.-18 déc.) **Nagasaki, Musée d'Art**
- 1988-89 (22 déc.- 5 fév.) **Kitakyshu, Musée municipal**
"Maurice Utrillo"
- 1991-92 (22déc.-19 janv.) **Nice, Musée des Beaux-Arts**
"Utrillo, Valadon, Utter, la trilogie maudite"

Auteur: **Maurice UTRILLO**
Titre : *La rue Saint-Rustique à Montmartre*

Date : 1926
Techn.: huile sur toile
Dim. : 82 x 60 cm
Sign. : signé, daté, b. g.
Ins. : Maurice Utrillo, V, 1926
Acq. : Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Inv. : R 4 P

Historique:

- 1) 1949:
- « Commission de choix des oeuvres d'art, 19 décembre 1949 », p. 6, 3ème référence: « Utrillo Rue de Montmartre 1936 », « peintures et dessins modernes »: « n° d'ordre: 6; n° allemand: ss n°; provenance: BADEN; époque: XX°; auteur: UTRILLO; sujet: Eglise »
(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.: Z 15 B, 1947-1956)
- 2) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 31 décembre 1949
- 3) 1951:
- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 6ème référence: « A.M. R. 4, SN, UTRILLO, Rue de Montmartre, 1936 ».
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)
- 4) 1959:
- Arrêté de dépôt au profit du Musée de Rennes, 17 février 1959

cat. Paul Pétridès n°1137

Inscriptions au revers:

-sur toile:
manuscrite, en noir, à l'huile:
Rue Saint-Rustique, / à Montmartre, / Maurice, Utrillo, V / Décembre 1926,
-sur châssis:
manuscrite:
84
cachet douane Tunisie
cachet douane (illisible)

Etiquettes:

-sur châssis:
manuscrite: Récupération N°4P
Maurice Robinot/ emballage objets d'art/ 9 rue Sédillot- Paris 7e: Israël 1953 / Utrillo / AM 84
(manuscrit)

-sur cadre:
R. Osmond / 90 rue de Vaugirard

(suite)

Maurice UTRILLO

La rue Saint-Rustique à Montmartre

R 4 P

Expositions:

1953 (28 mars-3 juill.) **Tunis**, Salon tunisien

1953-54 (4 août-4 fév.) **Israël**, exposition itinérante

1957 (1-30 avril) **Rennes**

1958-59 (oct.-avril) **Mexico**
Rennes, mise en dépôt

1985 (1-26 nov.) **Tokyo**, Odakyu Grande Galerie

1986 (3-13 janv.) **Osaka**, Galerie d'Art Daimaru
(23 janv.-4 fév.) **Kyoto**, Galerie d'Art Daimaru
(27 fév.-30mars) **Yamaguchi**, Musée Préfectoral d'Art de Yamaguchi
(5 avr.-5 mai) **Kumamoto**, Musée Préfectoral d'Art de Kumamoto
"Exposition Rétrospective de Maurice Utrillo à l'occasion du trentième anniversaire
de la mort de l'artiste" cat. n° 44, repr. p.71

Auteur : **Maurice UTRILLO**
Titre : *Rue de village sous la neige*

Date : **inconnue 1916 ?**
Techn.: **huile sur toile**
Dim. : **28 x 36 cm**
Sign. : **signé, b. dr.**
Ins. : **Maurice,Utrillo,V**
Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)**
Inv. : **R 12 P**

Historique:

1) 1949:

- « Commission de choix des oeuvres d'art, 1ère commission, 27 octobre 1949 », p. 3, 2ème référence: « Utrillo Rue de village sous la neige », « peintures modernes »: « n° d'ordre: 2; n° allemand: 595; provenance: BADEN; époque: XX°; auteur: UTRILLO; sujet: Rue de village sous la neige; dimensions: 0,28 / 0,35; attribution: pour musée de province»

(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.:Z 15 B, 1947-1956)

2) 1950:

- Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 9 août 1950

3) 1951:

- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France.par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 4ème référence: « A.M. R. 12, 595, Utrillo, Rue de village sous la neige ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

- Arrêté de dépôt au profit du Musée Toulouse-Lautrec d'Albi, 25 juin 1951

Etiquettes:

sur châssis:

- Centre de rassemblement artistique /Central Collecting point de Baden Baden/ GMZPO/Direction des Beaux-Arts/ origine capitaine Christophe et (déchirée) / Rue de village sous la neige
- Musée Toulouse-Lautrec Albi/ Coll : Utrillo Maurice/ (titre)/ n° cat: 149
- Japan Yamato Transport / Fine Arts Divison / Case n°8 / Cat.n° 62
- Maurice ROBINOT/ Emballage d'objets d'art / 9 rue Sédillot, 9 Paris/ Musée d'Albi / Musée d'Art moderne (étiquette détériorée)

sur toile:

- Musée de l'Ain / Prieuré de Brou / Bourg-en-Bresse/ "Utrillo, Valadon, Utter" / Période de St Bernard / juin - Août 1965 n°II

Expositions:

- | | | |
|------|-------------------|---|
| 1965 | (juin-août) | Bourg-en-Bresse, Prieuré de Brou
"Utrillo, Valadon, Utter" ?? |
| 1985 | (1-26 nov.) | Tokyo, Odakyu Grande Galerie |
| 1986 | (3-13 janv.) | Osaka, Galerie d'Art Daimaru |
| | (27 fév.-30 mars) | Yamaguchi, Musée Préfectoral d'art de Yamaguchi |
| | (5 avr.-5 mai) | Kumamoto, Musée Préfectoral de Kumamoto
"Exposition Rétrospective de Maurice Utrillo à l'occasion du trentième anniversaire
de la mort de l'artiste" |

Auteur: **Maurice UTRILLO**

Titre : **L'impasse Cottin**

Date : **(V.1910-11)**

Techn.: **huile sur carton**

Dim. : **62 x 46 cm**

Sign. : **signé, b. g.**

Ins. : **Maurice Utrillo.V.**

Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)**

Inv. : **R 13 P**

Historique:

1) 1949:

- « Commission de choix des oeuvres d'art, 1ère commission, 27 octobre 1949 », p. 3, 1ère référence: « Utrillo Impasse Cottin, Montmartre », « peintures modernes »: « n° d'ordre: 1; n° allemand: 331; provenance: 1°SALBOURG (sic); époque: XX°; auteur: UTRILLO; sujet: Rue de village sous la neige; dimensions: 0,63 / 0,46; attribution: pour musée de province»

(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.: Z 15 B, 1947-1956)

2) 1950:

- Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 9 août 1950

3) 1951:

- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 4ème référence: « A.M. R. 13, 331, Utrillo, Impasse Cottin Montmartre ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

cat. Paul Pétridès n° 215

Expositions:

1952 (18 avr -26 mai.) **Amsterdam**

(31 mai-14 juill) **Bruxelles**

"100 chefs-d'oeuvre du Musée d'Art Moderne" n°82, repr.(cat.Amsterdam)

1954 (4-13 nov.) **Casablanca**

(21-30 nov.) **Rabat**

"De Bonnard à Picasso"

1956-57 (14 avr.-15 janv.) **Valenciennes**

Dijon

Strasbourg

Reims

"50 chefs d'oeuvre du Musée National d'Art Moderne" n°37, repr.pl.XI

1957 (9 mars- 4 avr.) **Cardiff, National Museum of Wales**

(11 avr.-18 mai) **Londres**

"An Exhibition of Paintings from the Musée National d'Art Moderne" n°64

1957 (juill.- sept.) **Tours, Musée des Beaux Arts**

"50 oeuvres d'artistes du XXe siècle"

n° 42

1959 (mai-juin)

Varsovie

Cracovie

"De Gauguin à nos jours"

n° 152, repr.

(suite)

Maurice Utrillo

L'impasse Cottin

R 13 P

- | | | | |
|---------|---------------------|--|------------------------|
| 1960 | (juin-sept.) | Munich, Haus der Kunst
"S. Valadon, M. Utrillo" | n° 29, repr. pl.17 |
| 1961 | (mars-juin) | Paris, Musée Carnavalet
"Paris vu par les maîtres de Corot à Utrillo" | |
| 1961-62 | (nov.-mars) | Tokyo, Musée National des Beaux-Arts
Kyoto, Musée National des Beaux-Arts
"Exposition d'Art Français contemporain 1840-1940" | n° 336 |
| 1963-64 | (août/ janv.), | Montreal, Musée des Beaux-Arts
Quebec, Musée de la Province
"Contemporary French Exhibition" | n° 16 |
| 1964 | (sept.- nov.) | Croiseur Colbert (à destination de l'Amérique du sud) | |
| 1965 | (1mars- 30 avril) | Lisbonne
"Un siècle d'art français" | n° 142, repr. |
| 1965 | (1 juin-fin déc.) | Rio de Janeiro
Buenos Aires
Montevideo
Santiago du Chili
"Exposition d'art français contemporain" | n° 25 |
| 1967 | (23 mars-30 juill.) | Tokyo
Kyoto
Fukuoka
Nagoya
"Utrillo" | n° 16 |
| 1967-68 | (oct.-fév.) | Le Havre, Musée
"Maurice Utrillo" rétrospective | |
| 1969 | (11 janv.-16 févr) | Charleroi, Palais des Beaux-Arts
"Utrillo et les peintres de Montmartre" | n° 81 |
| 1970 | (26 mars-16 avr.) | Paris, Grand Palais, Salon des Indépendants
Rétrospective: "Les Indépendants de 1911-1914" | n° 71 |
| 1973 | (15sept.-16déc.) | Tokyo, The National Museum of Modern Art
Kyoto, The National Museum of Modern Art
"Modern Japanese Art and Paris" | repr. p.82 |
| 1983 | (août-déc.) | Tokyo, Mitsukoshi
"Centenaire d'Utrillo" | |
| 1984 | | Paris, Grand Palais, Salon des Indépendants | |
| 1985 | (10 juill.-28 août) | Dax, Centre culturel | |
| 1987 | (12 juin-30 août) | Paris, Musée d'art moderne de la Ville de Paris
"Paris 1937, l'art indépendant" | n°217, repr.coul.p.171 |

Auteur: **Maurice UTRILLO**
Titre : *La rue du Mont-Cenis à Montmartre*

Date : (V.1910)
Techn.: **huile sur toile**
Dim. : **73 x 102 cm**
Sign. : **signé, b. dr.**
Ins. : **Maurice. Utrillo**
Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)**
Inv. : **R 14 P**

Historique:

- 1) 1949:
- « Commission de choix des oeuvres d'art, 1ère commission, 27 octobre 1949 », p. 3, 5ème référence: « Utrillo Vue Montmartre », « peintures modernes »: « n° d'ordre: 6; n° allemand: DYC 2411; provenance: MUNICH; époque: XX°; auteur: UTRILLO; sujet: Vue de Montmartre; dimensions: 0,75 / 1,00; attribution: pour musée de province»
(Sources = -Archives MAE: CRA carton 300, C 15
-Archives des M.N.:Z 15 B, 1947-1956)
- 2) 1950:
- Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 9 août 1950
- 3) 1951:
- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France.par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 4ème référence: « A.M. R. 14, 2411, Utrillo, Vue de Montmartre ».
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)
- 4) 1969-1985:
- Arrêté de dépôt à au profit des Services du Premier Ministre, Hôtel Matignon, du 19 mars 1970
- 5) 1994-1996:
- Convention de dépôt avec le Crédit Lyonnais, Paris

cat. Paul Petridès n°414 (daté v.1912)

Livre des Mouvements:

1950-51 (26 oct.-11 janv.)	au Louvre pour restauration
1954 (6 avril)	sorti au Louvre pour restauration.
1956 (3 mai-13 juin)	Palais de l'Elysée (pour décorer l'appartement du président Tito)
1969	Dépôt à Matignon.

Expositions:

1985 (1-26 nov.)	Tokyo, Odakyu Grande Galerie
1986 (3- 13 janv.)	Osaka, Galerie d'Art Daimaru
(23 janv.-4fév.)	Yamaguchi, Musée Préfectoral d'Art de Yamaguchi
(5 avr.-5 mai)	Kumamoto, Musée Préfectoral d'Art de Kumamoto
de	"Exposition Rétrospective de Maurice Utrillo à l'occasion du trentième anniversaire la mort de l'artiste"
1987-88 (12 nov.-3 janv.)	Paris, Trianon de Bagatelle "M.Utrillo, S.Valadon, A.Utter"
1996-97 (22 oct.-31 mars)	Paris, Musée de Montmartre "Utrillo, Valadon, Utter...dans un Jardin Extraordinaire"

Auteur: **Maurice UTRILLO**
Titre : **Eglise de Pont-Saint-Martin (Loire-Atlantique)**
(Eglise de banlieue clocher de village)

Date : (v. 1917-18)
Techn.: **huile sur carton**
Dim. : **60 x 81 cm**
Sign. : **signé, b.vers dr.**
Ins. : **Maurice.Utrillo.V.**
Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1953)**
Inv. : **R 24 P**

Historique:

- 1) 1949:
- Commission de choix des oeuvres d'art: procès-verbal de séance non retrouvé.
- 2) 1953:
- Entrée au Musée national d'art moderne et porté à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 18 juillet 1953
- 3) 1954:
- Attribution par l'Office des Biens Privés du Ministère des Affaires Etrangères, arrêté 15 janvier 1954

Attribuée sous le titre "Eglise en hiver", titre modifié à la suite des recherches d'un habitant de Pont St Martin.

Péridès n°565 (v.1915)

Inscriptions:

(autres titres: Eglise de banlieue, Clocher de village, Eglise en hiver)
s. vers b.dr.: **Maurice Utrillo. V.**

Inscriptions au revers:

Etiquettes:

sur châssis:

- 3/11(illisible, allemagne) :: J.R.5
- Pottier (sans indications)
- Japon: Maurice Utrillo / Exhibition Japan 1967 N 38 // Tokyo 23 mars-5 mai / Kyoto 13 mai- 11 juin / Fufuoka 18 juin - 30 juillet / Nagoya 15 juillet- 30 juillet
- IAT Tokyo
- C/N°32

(suite)

Maurice UTRILLO

Eglise de Pont-Saint-Martin

Eglise de Pont-Saint-Martin (Loire-Atlantique)

(Eglise de banlieue clocher de village) (1917-18)

R 24 P

Expositions:

- | | | | |
|---------------------------|---|--|------------|
| 1954 | | Paris, Musée national d'art moderne
La collection, (catalogue-guide p.150) | |
| 1956-57 (24 avr.-1 janv.) | Valenciennes,
Dijon,
Besançon,
Strasbourg,
Reims | "Cinquante chefs-d'oeuvre du Musée national d'art moderne" | n°38 |
| 1957 (13 avr.-18 mai) | Londres | "An Exhibition of Paintings from the MNAM, Paris" | n° 115 |
| 1960 (8 oct.- 3 nov.) | Courbevoie, Musée municipal | "Utrillo et les peintres de la banlieue" | |
| 1967 (mars-juill.) | Tokyo
Kyoto
Fukuoka
Nagoya | "Maurice Utrillo" Rétrospective | n°38, repr |
| 1967-68 (oct.-fév.) | Le Havre | "Maurice Utrillo" Rétrospective | |
| 1975 (20-28 févr.) | Paris, Ecole polytechnique | "20 ans de peinture française: 1920-1940" | n°10 |

Auteur: Maurice UTRILLO
Titre: La Maison de Berlioz à Montmartre

Date: (1912)
Techn.: aquarelle sur papier
Dim.: 28,50 x 36cm
Sign.: signé, b. dr.
Ins.: M.Utrillo.V.
Acq.: Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Inv.: R 2 D

Historique:

Commission de Choix du 19 décembre 1949, provenance = Baden-Baden, n° 3625
Arrêté d'attribution au Musée national d'art moderne: 16 mai 1951

Expositions:

1951 (avril-sept.): **Strasbourg**
"Dessins français"

1979 (juill.): **Tokyo, Hodansha L.T.D.**
"Les Grands maîtres de la peinture moderne"

Auteur: **Maurice de VLAMINCK**

Titre : **Cours d'eau**

(Bords de rivière)

Date : **inconnue 1910 ?**

Techn.: **huile sur toile**

Dim. : **54 x 64 cm**

Sign. : **signé, b. g.**

Ins. : **Vlaminck**

Acq. : **Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)**

Inv. : **R 10 P**

Historique:

1) 1948:

- « Central Collecting Point de Baden-Baden », fichier des oeuvres.

« Auteur: Vlaminck

Sujet: « Paysage »

Description: Etat assez bon tons verts sombres avec taches rouges sur les trous

N° d'inventaire: 386

Date d'arrivée: 7 novembre 1946

Origine du dépôt: RAVENSBURG

date de sortie: 10 décembre 1948

destination à la sortie: CRA, avenue Rapp, Paris »

(Source = -Archives MAE: CRA carton 579, R 33)

2) 1949:

- « Commission de choix des oeuvres d'art »,

(Sources =)

3) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 31 décembre 1949

4) 1951:

- Arrêté d'attribution (16 mai 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France.par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, p.1, 15ème référence: « A.M. R. 10 WLAMINCK Arbres et cours d'eau ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

5) 1959:

- Arrêté de dépôt au profit du Musée des Beaux-Arts de Rennes, 17 février 1959

(suite)

Maurice de VLAMINCK

Cours d'eau

R 10 P

Inscriptions au revers

-sur châssis:

R10 (rayé au crayon bleu)
25 (rayé au crayon bleu)
1955 encadré (au crayon)
2 (entouré au crayon bleu)

tampon: 1955

tampon: GG 694

-sur cadre (en h.):

salle 7V7 (au crayon bleu)

Etiquettes:

-sur châssis:

-1810 (en rouge et bleu)

-Théophile Briant/Tableaux modernes/32 rue de Berri, 32/n° 10684 - 15 F/Date 18 décembre 1928/auteur : Vlaminc/Désignation : Cours d'eau (complété à l'encre noire)

-Express Transport Ltd/27 rue de Flandre 27 Paris 19e/Transports de tableaux &

statues/Auteur Vlaminc/Titre : Bords de rivière/0,54 x 0,69/N° £613712

Expositions

1957 (janv.-30 avril)	Rennes	
1961-62 (3 nov.-15 janv.) (26 janv.-15 mars)	Tokyo, Musée National des Beaux-Arts Kyoto, Musée Municipal "Exposition d'art français au Japon , 1840-1940 "	n°285, repr.p.156
1987 (26 juin-28 oct.)	Chartres, Musée des Beaux-Arts	
1988 (fév.-mars) (avr.-mai) (juin-juill.)	Turin, Galleria d'Arte Moderna Rome, Villa Medici Ferrare, Palazzo dei Diamanti "Vlaminc, Le Peintre et La Critique"	n°34, repr. p.197
1993 (janv.-mars)	Paris, Pavillon des Arts "Guillaume Apollinaire, Critique d'Art"	n°122

Auteur: **Maurice de VLAMINCK**

Titre : *La cuisine (intérieur)*
(Intérieur de cuisine)

Date : (1904)

Techn.: huile sur toile

Dim. : 55 x 46 cm

Sign. : signé, b. g.

Ins. : **Vlaminck**

Acq. : Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Inv. : R 15 P

Historique

1) 1949:

- Commission de choix des oeuvres d'art: procès-verbal de séance non retrouvé. Tableau récapitulatif: « n° d'ordre: 4; n° allemand: 447; provenance: 3ème BADEN Merzbourg 135; auteur: VLAMINCK; sujet: Intérieur de cuisine. »

(Sources = Archives des Musées nationaux)

2) - Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 20 octobre 1950

3) 1951:

- Arrêté d'attribution (13 août 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 4ème référence: « A.M. R. 15 P, 447, VLAMINCK Intérieur de cuisine ».

(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

Inscriptions au revers:

-sur toile (vers h.g.):

R.n° 15 (au crayon gras)

(vers h.dr.):

447 (à la craie blanche)

-sur châssis et sur traverse horizontale:

4 (au crayon)

tampon ovale: déposé

Etiquettes:

- Vlaminck / Arts modernes / Vienne (manuscrite)

- MNAM "Fauves français et Expressionnistes allemands" n°126

- MOMA : Loan/ 76.10L /Paris MNAM

- 99 Maurice de Vlaminck/ Die Küche 1904

- Express Transports /(a) / (t) / 55 x 56/ AM

- Etablissement PO (déchiré)/ Emballages / 74 (a) /(t)

- Transports Internationaux / Arthur Lénars /100 rue Leibnitz Paris XVIII / PALAIS DES BEAUX-ARTS BRUXELLES / Musée d'Art Moderne

sur protection arrière: C 108/fiche (suite)

(suite)

Maurice de Vlaminck
La cuisine (intérieur)
R 15

Expositions:

- 1906 (20 mars-30 avr.) **Paris, Serres de la Ville de Paris**
XXIIe Salon des Indépendants n°5100
- 1952 (18 avr.-26 mai) **Amsterdam**
(31 mai-14 juill.) **Bruxelles**
"100 chefs-d'oeuvre du Musée National d'Art Moderne" n°95, repr.
- 1954 (4-13 nov.) **Casablanca**
(21-30 nov.) **Rabat**
"De Bonnard à Picasso" n°6, repr.p.23
- 1956-57 (24 avr.- janv) **Valenciennes**
Dijon
Strasbourg
Reims
"50 Chefs-d'oeuvre du Musée National d'Art Moderne" n°18
- 1957 (9 mars 4 avril) **Cardiff, National Museum of Wales**
"Pictures from the Musée National d'Art Moderne, Paris" n°74
Londres, R.B.A. Galleries
"An Exhibition of paintings from the Musée National d'Art Moderne, Paris" n°58
- (juill.-sept.) **Tours, Musée des Beaux-Arts**
"50 oeuvres d'artistes du XX siècle"
- 1959 (30 avr.-31 mai) **Varsovie**
Cracovie
"Peinture française . De Gauguin à nos jours" n°159, repr.
- 1962 (21 sept.-4 nov.) **Vienne, Museum des 20. Jahrhunderts**
"Kunst von 1900 bis heute" n° 26, repr.
- 1966 (15 janv.-6 mars) **Paris, Musée national d'art moderne**
Munich, Haus der Kunst
Hambourg, Kunsthalle
"Le Fauvisme français et les débuts de l'expressionnisme allemand" n°126,repr.
- 1968 (6 mars-12 avr.) **Bruxelles, Palais des Beaux-Arts**
"40 ans d'art vivant. Hommage à Robert Giron" n°8, repr.
- 1976 (26 mars- 1juin) **New York, The Museum of Modern Art**
San Francisco Museum of Modern Art
Fort Worth, Kimbell Art Museum
"The 'Wild Beasts', Fauvism and its Affinities" (sans n°)
- 1978 (12 juill.-6 nov.) **Paris, Centre Georges Pompidou**
"Paris-Berlin" n°377, repr.

(suite')

Maurice de Vlaminck

La cuisine (intérieur)

R 15 P

- 1979-80 (17 nov.-16mars) **Londres**, Royal Academy of Arts
"Post-Impressionism : Cross-Currents in European Painting"
n°228, repr. p.146
- 1981 (14 mars-5 avril) **Hiroshima**, Musée des Beaux-Arts
"Matisse et ses amis"
n°94, repr.
- 1983 (mai) **Paris**, Musée d'art moderne de la Ville de Paris
"La Nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso"
repr. p.12
- 1987-88 (28 juin-28 oct.) **Chartres**, Musée des Beaux-Arts
(28 mai-28 août) **Aoste**, Centro Saint Benin
"Vlaminck le peintre et la critique"
n°5, repr.coul.p.129
- 1990-91 (août-nov) **Essen**, Museum Folkwang
(nov.- fév.) **Amsterdam**, Rijksmuseum Vincent Van Gogh
"Van Gogh et l'Art Moderne"
- 1992-93 (oct.- déc.) **Nagoya**, Aichi Prefectural Museum of Art
(janv.- fév.) **Kyoto**, The National Museum of Modern Art
(24 fév.-4 avr.) **Tokyo**, The National Museum of Modern Art
"Fauvism and Modern Japanese Paintings"
n°56, repr.coul.p.97
- 1996 (17 mai-21 juill.) **Nice**, Musée Matisse
(2 août-17 nov.) **Bruges**, Fondation Saint-Jean
"La Céramique Fauve - André Metthey et les peintres"

Auteur: Maurice de VLAMINCK

Titre : *Les peupliers*

Date : (1910)

Techn.: huile sur toile

Dim. : 73 x 92 cm

Sign. : signé, b. g.

Ins. : Vlaminck à la peinture bleu de Prusse

Acq. : Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Inv. : R 17 P

Historique:

1) 1949:

- « Commission de choix des oeuvres d'art », « peintures et dessins modernes; n° allemand: Fr 109; provenance: 6° BADEN/794; époque: XX°; auteur: Vlaminck; sujet: Peupliers »
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

2) 1950:

- Inscription à l'inventaire provisoire spécial du MNAM le 20 octobre 1950

3) 1951:

- Arrêté d'attribution (13 août 1951), par le Ministre de l'Education Nationale, « aux musées nationaux (musée d'art moderne) » d'un ensemble d'« oeuvres d'art retrouvées hors de France par la Commission de Récupération Artistique (...) dans les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 49-1344 du 30 septembre 1944 », comprenant, 4ème référence: « A.M. R. 17 P, Fr 109, VLAMINCK Peupliers ».
(Source = Archives des M.N.: Z 15 B, 1950-1958)

Inscriptions au revers:

-sur toile (h. dr.):

R-N° 17 p au crayon noir

REC 17 P

sur châssis:

M.DE VLAMINCK " LES PEUPLIERS" 1910 à l'encre? noire

Etiquettes:

-MNAM// N°62/

L'EXPRESSIONNISME EUROPEEN / 27 mai 27 juillet 1970/ Les peupliers / propriétaire MNAM

-Haus der Kunst Munchen / Ex.: Expressionnisme européen : cat n° 74

-4/78 + deux étiquettes illisibles

-Ets Pottier / Vlaminck / 75 Les peupliers

Expositions:

- 1957 (9 mars-4 avril) **Cardiff, National Museum of Wales**
(11 avr.-18 mai) **Londres, R.B.A. Galleries**
"An Exhibition of Paintings from the Musée National d'art Moderne Paris" n° 59
- 1970 (5 mars-30 avr.) **Munich, Haus der Kunst** n° 74
(26 mai-27 juill.) **Paris, Musée national d'art moderne**
"Expressionnisme européen" repr. pl.62
- 1973 (15 sept.-4 nov.) **Tokyo**
(5 nov.-31 déc.) **Kyoto**
"Paris and Japan in the History of Modern Japanese Art"
- 1987 (26 juin-26 oct.) **Chartres, Musée des Beaux-Arts**
- 1988 (28 mai-28 août) **Aoste, Centro Saint-Benin**
"Vlaminck, le peintre et la critique" repr.coul. p.163

**Présentation des oeuvres récupérées après la
Seconde Guerre mondiale
confiées à la garde du Musée national d'art
moderne
9 avril - 21 avril 1997
Centre Georges Pompidou**

liste des visuels

1. Roger Bissière

"Femme assise en gris"
date inconnue (1921 ?)
huile sur toile
89 x 83,5cm
Numéro d'inventaire : R25P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1964)
Mise en dépôt au Musée de Cahors en 1964
Photo: Musée de Cahors
© ADAGP

2. Jean-Louis Boussingault

"Femme dans un jardin"
date inconnue (1932 ?)
gouache sur papier
39 x 63,5cm
Numéro d'inventaire : R7D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris

3. André Derain

"Femme nue couchée"
date inconnue (1940 ?)
Crayon sur papier
12,8 x 21 cm
Numéro d'inventaire : R3D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris
© ADAGP

4. André Derain

"Femme coiffée d'un voile"
date inconnue (1940 ?)
Crayon sur papier gris
30,5 x 22cm
Numéro d'inventaire : R4D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris
© ADAGP

5. Charles Despiau

"Assia"
1937
Bronze
185 x 55 x 43cm
Numéro d'inventaire : R7S
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris
© ADAGP

6. Charles Despiau

"Assia"
1937
Bronze
185 x 40 x 55cm
Numéro d'inventaire : R8S
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Dijon
en 1953 (arrêté 21 octobre 1955)
Photo: Musée des Beaux-Arts de Dijon
© ADAGP

7. Charles Despiau

Torse de "l'adolescente"
(Torse de femme)
1929
Bronze
130 x 50 x 40cm
Numéro d'inventaire : R10S
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Mise en dépôt au Musée de Pau (arrêté 9 mars
1952)
Photo: Musée de Pau
© ADAGP

8. Raoul Dufy

"San Giorgio Maggiore à Venise"
1938
Aquarelle sur papier
50 x 65,5cm
Numéro d'inventaire : R11D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris
© ADAGP

9. André Dunoyer de Segonzac

"Arbres au bord d'une rivière"
date inconnue (1938?)
Aquarelle sur papier
48 x 37cm
Numéro d'inventaire : R5D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris
© ADAGP

10. Edzard-Dietz

"Chanteuse des rues"
date inconnue (1927?)
huile sur toile
46,5 x 55cm

Numéro d'inventaire : R8P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris

11. Max Ernst

"Fleurs de coquillages"
1929

huile sur toile
129 x 129cm
Numéro d'inventaire : R19P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris
© ADAGP

12. Max Ernst

"La forêt pétrifiée"
1929

frottage de crayon au revers d'une gravure du XIX^e
74 x 98cm
Numéro d'inventaire : R10D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris
© ADAGP

13. Tsugouharu Foujita

"Deux femmes nues" (Deux amies)
1929

Aquarelle et encre sur toile préparée et poncée
178 x 94cm
Numéro d'inventaire : R20P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)
Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de
Bordeaux (1957-1978) puis au Musée d'Art et
d'Industrie de Roubaix (1994-1999)
Photo: Musée d'Art et d'Industrie de Roubaix
© ADAGP

14. Othon Friesz

"Femme dans un jardin"
1923

Huile sur toile
54 x 65cm
Numéro d'inventaire : R9P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Rouen
(arrêté 28 juillet 1960)
Photo: Musée des Beaux-Arts de Rouen
© ADAGP

16. Othon Friesz

"Le Bassin du Havre"
1921

? Dessin
50 x 64,5cm
Numéro d'inventaire : R9D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)
Mise en dépôt au Musée Ingres de Montauban
Photo: Musée Ingres de Montauban
© ADAGP

17. Albert Gleizes

"Paysage" (Meudon; paysage avec personnage)
1911

huile sur toile
146 x 114cm
Numéro d'inventaire : R1P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris
© ADAGP

18. Alfred Janniot

"Taureau"
date inconnue (1937?)

Bronze
278 x 275 x 100cm
Numéro d'inventaire : R9S
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt à la Mairie de Barentin
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris

19. Marie Laurencin

"Femme au turban"
1941

huile sur toile
35 x 27cm
Numéro d'inventaire : R6P
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Lille
(arrêté 25 juin 1951)
Photo: Musée des Beaux-Arts de Lille
© ADAGP

20. Marie Laurencin

"Tête de jeune fille"
1928

Mine de plomb et crayons de couleur sur papier
35,7 x 26,7cm
Numéro d'inventaire : R6D
Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)
Musée national d'art moderne, Centre Georges
Pompidou, Paris
Photo : Photothèque de la Collection du
MNAM/CCI, CNACGP, Paris
© ADAGP

21. Fernand Léger

"Femme en rouge et vert"

1914

huile sur toile

100 x 81cm

Numéro d'inventaire : R2P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP

22. (?) Marquet

"La tempête"

date inconnue (1899?)

huile sur carton

63 x 82cm

Numéro d'inventaire : R11P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP

23. Henri Matisse

"Paysage, le mur rose" (Paysage méridional, le mur rose)

1898

huile sur toile

38 x 46cm

Numéro d'inventaire : R5P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© Succession H. Matisse

24. Jacques Mauny

"La plage de Trouville"

date inconnue (1923?)

huile sur carton

39 x 46cm

Numéro d'inventaire : R21P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)

Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

25. Luc Albert Moreau

"L'Enfant blond"

date inconnue (1936?)

huile sur toile

61 x 46cm

Numéro d'inventaire : R7P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Mise en dépôt au Musée Ingres de Montauban (arrêté 9 mars 1952)

Photo : Musée Ingres, Montauban

© ADAGP

26. Werner Peiner

"Le char des chevaux"

1944

tapisserie des Gobelins, avec fils métalliques

364,5 x 488,5cm

Numéro d'inventaire : R10A

Attribution par l'Office des Biens Privés (1951)

Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

27. Francis Picabia

"Caraïbe" ou "Nègre-Pie"

1927

gouache sur papier

50 x 65cm

Numéro d'inventaire : R1D

Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP

28. Pablo Picasso

"Tête de Femme"

1921

huile sur toile

65 x 54cm

Numéro d'inventaire : R16P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© Succession Picasso 1997

29. Joaquin Torres Garcia

"Composition"

1931

huile sur bois

34,5 x 29cm

Numéro d'inventaire : R18P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP

30. Maurice Utrillo

"L'église Notre-Dame de Melun" (L'église blanche, N.D. de Melun)

v. 1910/15

huile sur toile

51 x 63cm

Numéro d'inventaire : R3P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Mise en dépôt au Musée des Augustins de Toulouse

photo: Musée des Augustins de Toulouse

© ADAGP, © Jean Fabris 1997

31. Maurice Utrillo

"La rue Saint-Rustique à Montmartre"

1926

huile sur toile

82 x 60cm

Numéro d'inventaire : R4P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Rennes

(arrêtés des 18 mars 1957 et 17 février 1959)

photo: Musée des Beaux-Arts de Rennes

© ADAGP, © Jean Fabris 1997

32. Maurice Utrillo

"Rue de village sous la neige"

date inconnue (1916?)

huile sur toile

28 x 36cm

Numéro d'inventaire : R12P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Mise en dépôt au Musée Toulouse Lautrec d'Albi

(arrêté du 25 juin 1951)

photo: Musée Toulouse Lautrec d'Albi

© ADAGP, © Jean Fabris 1997

33. Maurice Utrillo

"L'impasse Cottin"

v. 1910/11

huile sur carton

62 x 46cm

Numéro d'inventaire : R13P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Musée national d'art moderne, Centre Georges

Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP, © Jean Fabris 1997

34. Maurice Utrillo

"La rue du Mont-Cenis à Montmartre"

v. 1910

huile sur toile

73 x 102cm

Numéro d'inventaire : R14P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Musée national d'art moderne, Centre Georges

Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP, © Jean Fabris 1997

35. Maurice Utrillo

"Eglise de Pont-Saint-Martin (Loire-Atlantique)"

(Eglise de banlieue clocher de village)

v. 1917/18

huile sur carton

60 x 81cm

Numéro d'inventaire : R24P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1953)

Musée national d'art moderne, Centre Georges

Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP, © Jean Fabris 1997

36. Maurice Utrillo

"La Maison de Berlioz à Montmartre"

1912

aquarelle sur papier

28,5 x 36cm

Numéro d'inventaire : R2D

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Musée national d'art moderne, Centre Georges

Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP, © Jean Fabris 1997

37. Maurice de Vlaminck

"Cours d'eau" (Bords de rivière)

date inconnue (1910?)

huile sur toile

54 x 64cm

Numéro d'inventaire : R10P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1949)

Mise en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Rennes

(prêt) 17 avril 1957, (dépôt) 17 février 1959

Photo: Musée des Beaux-Arts de Rennes

© ADAGP

38. Maurice de Vlaminck

"La cuisine (intérieur)" (Intérieur de cuisine)

1904

huile sur toile

55 x 46cm

Numéro d'inventaire : R15P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Musée national d'art moderne, Centre Georges

Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP

39. Maurice de Vlaminck

"Les peupliers"

1910

huile sur toile

73 x 92cm

Numéro d'inventaire : R17P

Attribution par l'Office des Biens Privés (1950)

Musée national d'art moderne, Centre Georges

Pompidou, Paris

Photo : Photothèque de la Collection du

MNAM/CCI, CNACGP, Paris

© ADAGP

Contacts :

- Pour la Succession H. Matisse
Monsieur Claude Duthuit
61 Quai de la Tournelle
Tél. : 01 46 33 02 68
Fax : 01 46 33 89 20

- Pour la Succession Picasso
Administration Picasso
7, Place Vendôme
75001 Paris
Tél. : 01 47 03 69 70
Fax : 01 47 03 69 60

- Pour Maurice Utrillo
Monsieur Fabris
Association M.Utrillo
1, Place du Général Leclerc
95111 Sannois Cedex
Tél. : 01 30 25 18 43
Fax : 01 30 25 30 11

Informations

**Présentation des oeuvres récupérées après la Seconde Guerre mondiale
confiée à la garde du Musée national d'art Moderne**
Centre Georges Pompidou
Galerie 27. Etage S1
du 9 au 21 avril 1997
accès libre.

Commissaire : Didier Schulmann
Documentaliste : Rita Cusimano

Consultation du catalogue des oeuvres confiées à la garde du Musée national d'art moderne
Site Internet du Centre Georges Pompidou : <http://www.cnac-gp.fr>
Consultation du catalogue des MNR. Site Internet du Ministère de la Culture : <http://www.culture.fr>
(chapître Documentation)

Adresse postale
Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou
75191 Paris cedex 04

Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi: 12h00 - 22h00
Samedi, dimanche et jours fériés : 10h00 - 22h00
fermeture des caisses à 21h00
Le Centre Georges Pompidou est fermé le mardi.

Entrée
accès par la Piazza (Place Georges Pompidou)

Direction de la communication
responsable du pôle presse
Carol Rio 01 44 78 42 16
assistée de Bénédicte Baron 01 44 78 42 00
télécopie 01 44 78 13 02